



Bulletin Officiel

N° 4101 Mardi 08 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES ASSEMBLEES GENERALES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV AGO 2

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV AGO 2

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

 SOCIETE ADWYA 3

ASSURANCES SALIM 4-5

RESOLUTIONS ADOPTEES AGO

 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 6
 ATTIJARI VALEURS SICAV 7
 ATTIJARI PLACEMENTS SICAV 8

TUNISO-EMIRATIE SICAV 10

PROJET DE RESOLUTIONS AGE

 SOCIETE ADWYA 11

PAIEMENT DE DIVIDENDES

 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 12

COURBE DES TAUX

 VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 12
 ANNEXE I 13-14

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 - 12 - 2011

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION -GIF-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR-

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011
HANNIBAL LEASE

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

LES CIMENTS DE BIZERTE

ANNEXE VI

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011
SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

ANNEXE VII

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011
ATTIJARI LEASING

ANNEXE VIII

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

LE GROUPE AIR LIQUIDE TUNISIE

ANNEXE IX

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR-

ANNEXE X

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: Rue du Lac Loch Ness (angle de la rue du Lac Windermere)
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Conseil d'Administration de **FINACORP OBLIGATAIRE SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **mardi 29 mai 2012 à 16 heures à son siège social** sis à la rue du Lac Loch Ness – Les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2011
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2011
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2011
- 5- Quitus aux administrateurs
- 6- Fixation du montant des jetons de présence
- 7- Questions diverses

2012 - AS - 446

— *** —

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba – Tunis –

Les actionnaires de **L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV** sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le **mercredi 23 Mai 2012 à 10 heures** au siège de L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, rue du Lac Turkana – Les Berges du Lac –, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011 ;
2. Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011 ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2011 ;
6. Fixation du montant des jetons de présence ;
7. Pouvoirs.

2012 - AS - 447

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO

SOCIETE ADWYA

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2012.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos 31 décembre 2011, approuve le dit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2011, approuve les états financiers de l'exercice 2011 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux articles 200 et suivant du code des sociétés commerciale et approuve ses conventions y mentionnées.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2011

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale prend acte du résultat de l'exercice 2011 qui est de 1 181 572,433 DT. Ainsi et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice 2011 comme suit :

- | | |
|--|------------------|
| ○ Bénéfice net | 1 181 572,433 DT |
| ○ Réserves légales | 0 |
| ○ Solde disponible | 1 181 572,433 DT |
| ○ Affectation au poste des réserves ordinaires | 1 181 572,433 DT |

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'allouer à chaque membre du conseil la somme de Sept mille Dinars (7000 DT brut) à titre de jetons de présence, pour l'exercice 2011.

L'assemblée générale décide d'allouer à chaque membre du comité permanent d'audit la somme de cinq mille Dinars (5000 DT brut) à titre de rémunération pour l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité d'enregistrement ou autre.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

Projet de résolutions à soumettre à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 09 mai 2012.

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture du rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011 tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 un résultat net après modifications comptables bénéficiaire s'élevant à 3 799 785,149 D.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales , approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2011 fait ressortir un bénéfice net après modifications comptables de 3 799 785,149 D;

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation proposée par le Conseil d'Administration comme suit:

- Suite -

Bénéfice net		3 217 587,181
Effet modifications comptables		582 197,968
Report exercice 2010		8 570,524
	Total	3 808 355,673
Réserves légales (reliquat 5%)		3 245,440
1er reliquat		3 805 110,233
Réserve spéciale de réinvestissement		1 539 105,936
2ème reliquat		2 266 004,297
Dividendes		1 862 000,000
Report à nouveau		404 004,297

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant net des dividendes à distribuer aux actionnaires à 14% du nominal soit 0,700 D par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du auprès des intermédiaires en bourse dépositaires.

Cette résolution mise aux voix est

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la réaffectation et les écritures y afférentes au compte de réserve spéciale de réinvestissement du montant de 1 600 000 D au titre de l'exercice 2010 provenant des réserves extraordinaires pour le montant de 1 550 000 D et du fonds social pour le montant de 50 000 D.

Cette résolution mise aux voix est

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2011, le montant net des jetons de présence à 5 000 D par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit au titre de l'exercice 2011 à un montant net de 5 000 D par membre .

Cette résolution mise aux voix est

SEPTIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution mise aux voix est

RESOLUTIONS ADOPTEES**AVIS DES SOCIETES****ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV**
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 27 avril 2012****PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2011 et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à ce même exercice, approuve le rapport du conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31-12-2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011, en prend acte dans son intégralité, et approuve les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2011 conformément à la proposition du conseil d'administration comme suit :

❖ Somme distribuable exercice 2011	6 323 944,162
❖ Réintégration report exercice 2010	514,174

❖ Total somme distribuable	6 324 458,336
❖ Bénéfice à distribuer	6 324 296,396
❖ Report à nouveau 2011	161,940

❖ Total	6 324 458,336

Elle décide en conséquence de fixer le montant de dividendes pour l'exercice 2011 à **4,444** dinars net par action. La mise en paiement des dividendes s'effectue auprès des guichets d'Attijari bank à compter du **Mardi 10 Mai 2012**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice de 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux actionnaires le choix de percevoir les produits de dividendes ou de les réinvestir sous forme d'actions ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée de réinvestissement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la nomination en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de trois ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2014, les membres suivants:

- ATTIJARI BANK représentée par Mr Hmida HAMROUNI
- ATTIJARI BANK représentée par Mr KHALED HATTAB
- ATTIJARI SICAR représentée par Mr Hédi KSIAA
- STE HT KSAR DJERBA représentée par Mr Mounir SAHLI
- MUTUELLE DES ACCIDENTS SCOLAIRES représentée par Mr Imed HAMZAOU
- MR ABDELAZIZ DAHMANI
- MR YOUNES BOUGHZALA

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au représentant légal de la société pour accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

ATTIJARI VALEURS SICAV
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 27 avril 2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2011 et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à ce même exercice, approuve le rapport du conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31-12-2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011, en prend acte dans son intégralité, et approuve les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2011 conformément à la proposition du conseil d'administration comme suit :

❖ Somme distribuable exercice 2011	130 994,417
❖ Réintégration report exercice 2010	40,265

❖ Total somme distribuable	131 034,682
❖ Bénéfice à distribuer	131 005,396
❖ Report à nouveau 2011	29,286

❖ Total	131 034,682

Elle décide en conséquence de fixer le montant de dividendes pour l'exercice 2011 à **2,267** dinars net par action. La mise en paiement des dividendes s'effectue auprès des guichets d'Attijari bank à compter de **Mardi 10 Mai 2012**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice de 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux actionnaires le choix de percevoir les produits de dividendes ou de les réinvestir sous forme d'actions ATTIJARI VALEURS SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée de réinvestissement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la nomination en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de trois ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2014, les membres suivants:

- ATTIJARI BANK représentée par Mr Moez TERZI
- ATTIJARI BANK représentée par Mr Anis DRISSI
- ATTIJARI BANK représentée par Mr Abdelkader TRAD
- ATTIJARI BANK représentée par Mr Hassen DAHMANI
- STIVEL représentée par Mr Salem DAHMANI
- Mme Leila BEN KHEMIS BELHEDI,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination du **Cabinet «FMBZ KPMG- TUNISIE »** représenté par **Mme Emna RACHICOU** en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de 3 ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2014.

Le commissaire aux comptes exercera ses fonctions dans les conditions déterminées par la loi et les statuts. Sa rémunération sera fixée selon la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au représentant légal de la société pour accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 27 avril 2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2011 et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à ce même exercice, approuve le rapport du conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31-12-2011

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011, en prend acte dans son intégralité, et approuve les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2011 conformément à la proposition du conseil d'administration comme suit :

❖ Somme distribuable exercice 2011	186 115,310
❖ Réintégration report exercice 2010	1,428

❖ Total somme distribuable	186 116,738
❖ Bénéfice à distribuer	186 110,760
❖ Report à nouveau 2011	5,978

❖ Total	186 116,738

Elle décide en conséquence de fixer le montant de dividendes pour l'exercice 2011 à **22,396** dinars net par action.

La mise en paiement des dividendes s'effectue auprès des guichets d'Attijari bank à compter de **Mardi 10 Mai 2012**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice de 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux actionnaires le choix de percevoir les produits de dividendes ou de les réinvestir sous forme d'actions ATTIJARI PLACEMENTS SICAV sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée de réinvestissement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la nomination en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de trois ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2014, les membres suivants:

- ATTIJARI BANK représentée par Mr Mohamed EL MONCER
- ATTIJARI BANK représentée par Mr Anis DRISSI
- ATTIJARI BANK représentée par Mr Abdelkader TRAD
- ATTIJARI BANK représentée par Mr Hassen DAHMANI
- Mme Leila BEN KHEMIS BELHEDI,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination du **Cabinet «CMC- DFK International»** représenté par **Monsieur Wadii TRABELSI** en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de 3 ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2014.

Le commissaire aux comptes exercera ses fonctions dans les conditions déterminées par la loi et les statuts. Sa rémunération sera fixée selon la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au représentant légal de la société pour accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Rue Hédi Noura 1030 TUNIS

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 avril 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve sans réserve les états financiers arrêtés au 31/12/2011 tels que présentés conformément aux normes comptables en vigueur, ainsi que le rapport d'activité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2011, comme suit :

	En DT
Résultat d'exploitation de l'exercice 2011	1 185 755,394
Régularisation du résultat d'exploitation	106 189,354
Sommes distribuables de l'exercice 2011	1 291 944,748
Report à nouveau - Exercice 2010	326,761
Dividendes	1 292 060,000
Report à nouveau - Exercice 2011	211,509

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2011 à **3,356 dinars** net par action et d'affecter le reliquat, soit 211,509 dinars au compte report à nouveau.
La date de mise en paiement est fixée au **09 mai 2012**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présents pour faire tous dépôts ou publications nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

TUNISO-EMIRATIE SICAV

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 5 bis rue Mohamed Badra – 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 23 avril 2012

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture :

- du rapport du conseil d'Administration relatif aux états financiers de la Tuniso Emiratie SICAV arrêtés au 31 décembre 2011,
- des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes concernant les états financiers de la Tuniso Emiratie SICAV arrêtés au 31 décembre 2011,

approuve sans réserve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition du résultat de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat d'exploitation	2 496 991.153
Régularisation du résultat d'exploitation	-151 094.281
Résultat distribuable exercice 2011	2 345 896.872
Report à nouveau 2010	447.426
Dividendes	2 346 344.298
Report à nouveau	148.824

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2011 à **3,986 dinars** net par action et d'affecter le reliquat soit 148.824 dinars au compte report à nouveau.

L'Assemblée générale décide la mise en paiement au **07/05/2012** et le réinvestissement des dividendes en titres Sicav TES.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation d'un montant net de mille cinq cent dinars par administrateur au titre de jetons de présence pour l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs, pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGE**SOCIETE ADWYA**

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2012.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social, d'un montant de 2.200.000 dinars, par prélèvement sur le compte «Autres réserves ordinaires». Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 2.200.000 Actions nouvelles, attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une nouvelle action gratuite pour cinq anciennes. Ces actions porteront jouissance à partir du 1er Janvier 2012.

Le capital social passera ainsi de 11.000.000 dinars à 13.200.000 dinars.

L'exercice du droit de souscription permet aux actionnaires actuels de parfaire leur parité de souscription ou de vendre leurs droits en bourse.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les dispositions de l'article 6 des statuts comme suit : «Le capital social est fixé à 13.200.000 dinars, divisé en 13.200.000 actions de 1 dinar chacune numérotées de 1 à 13.200.000 totalement souscrites et intégralement libérées»

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original , d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité d'enregistrement ou autre.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouria - 1030 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2012 **POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende par action de :

3,356 dinars net

Les dividendes seront portés à partir du **09 mai 2012** au crédit des comptes courants postaux ou bancaires des actionnaires concernés.

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 453

AVIS

COURBE DES TAUX DU 08 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,720%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,791%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,822%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,863%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,903%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,934%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,985%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,026%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,056%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,108%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,137%	1 006,860
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,148%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013	4,201%		
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,215%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,438%	1 022,178
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,728%	1 050,014
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,862%	1 067,925
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,199%	1 044,698
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		981,943
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	985,900
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 036,214
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,188
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,124
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,764
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,491

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	140,887	140,898		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,358	12,358		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,267	1,268		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,284	34,288		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,776	46,780		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	174,499	174,829		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	591,371	591,546		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	143,470	143,654		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,611	130,763		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,870	119,924		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,606	117,610		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	99,090	99,165		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	152,150	151,948		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	110,393	110,582		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,482	106,535		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 335,592	1 334,023		
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 338,427	2 334,152		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,215	111,006		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	113,321	112,756		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,279	125,113		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 211,818	1 210,180		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,232	139,930		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,263	16,216		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 029,415	6 029,041		
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 882,992	6 875,394		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,417	2,429		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,991	2,004		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,291	1,322		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADTT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,766	108,775
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	101,980	101,989
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,756	102,767
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	104,386	104,416
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	100,676	100,687
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,325	108,333
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	105,075	105,086
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,241	101,251
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,573	101,584
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,755	106,763
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,721	103,731
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,460	101,470
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	105,060	105,070
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,842	107,852
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,222	103,231
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,741	103,750
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,304	100,313
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	105,457	105,467
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,727	103,738
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	104,488	104,500

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,873	104,881
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,814	103,825
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,681	101,690
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,738	105,746
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,140	103,149
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,619	10,620
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,845	104,855
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,124	101,134
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,746	102,812
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	76,405	76,707
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	159,439	159,231
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 600,674	1 596,203
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,100	114,532
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,879	115,302
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	98,756	99,146
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,631	16,629
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	279,483	278,978
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	47,061	47,883
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 623,925	2 624,452
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	84,129	84,184
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	60,894	60,998
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	103,791	103,835
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	115,899	116,010
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	110,686	110,862
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,894	11,894
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,054	13,070
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	-	16,937	17,158	17,195
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,709	17,798
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	13,213	13,229
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,945	10,956
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,646	10,645
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,545	10,545
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	130,739	130,970
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	130,214	130,407
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,190	11,205
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	124,589	124,714
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	21,531	21,552
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	100,887	100,787
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	101,554	101,455
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,289	96,861
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,816	99,782
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	119,933	120,325
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	147,269	146,729
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,430	11,388
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	124,695	124,686
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	119,617	119,489
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,144	105,927
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,692	105,437
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	187,097	187,260
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	166,653	166,605
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	144,927	144,955
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	10 176,800	10 153,550
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	217,986	216,325
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,155	143,660
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 636,405	1 638,555
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	114,877	114,785
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	100,279	99,509
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	119,990	122,197
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 295,434	10 253,456

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed MEHDI (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Cabinet Mourad GUELLATY).

ACTIFS			
Exercice clos au 31/12/2011			
<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	(1)	1 103 015	1 003 656
Moins: amortissements		-992 146	-937 642
		110 869	66 014
Immobilisations corporelles	(1)	91 143 757	86 726 702
Moins: amortissements		-54 259 053	-51 140 922
		36 884 704	35 585 780
Immobilisations financières	(2)	897 874	1 041 420
Moins: provisions		-92 837	-92 837
		805 037	948 583
Total des Actifs immobilisés		37 800 610	36 600 377
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		37 800 610	36 600 377
Actifs courants			
Stocks	(3)	3 700 870	3 512 496
Moins: provisions		-14 837	-7 594
		3 686 033	3 504 902
Clients et comptes rattachés	(4)	16 660 930	10 493 763
Moins: provisions		-232 848	-250 488
		16 428 082	10 243 275
Autres actifs courants		9 709 095	8 807 991
Moins: provisions	(5)		
		9 709 095	8 807 991

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

Placements et autres actifs financiers		10 062	27 576
Moins: provisions	(6)	10 062	27 576
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	742 958	1 762 518
Total des actifs courants		30 576 230	24 346 261
TOTAL DES ACTIFS		68 376 840	60 946 638

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
Exercice clos au 31/12/2011

(Chiffres en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Capitaux propres			
Capital social		26 023 650	23 855 025
Réserves		2 401 139	3 841 223
Subventions d'investissements		1 421 312	1 671 851
Résultats reportés			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 846 101	29 368 099
Résultat de l'exercice		7 108 714	10 747 652
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 720 000	1 990 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	36 954 815	40 115 751
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		81 920	
Autres passifs financiers	(9)	12 492 656	12 471 710
Provisions	(10)	1 667 735	
Total des passifs non courants		14 242 311	12 471 710
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	6 077 343	6 417 497
Autres passifs courants	(12)	1 629 254	1 941 680
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	9 473 117	
Total des passifs courants		17 179 714	8 359 177
Total des passifs		31 422 025	20 830 887
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		68 376 840	60 946 638

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2011
(modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010 retraité (*)
Revenus	(14)	22 077 778	24 292 347
Coût des ventes	(15)	-12 938 399	-13 533 270
Marge brute		9 139 379	10 759 077
Autres produits d'exploitation	(16)	782 512	1 354 846
Frais de distribution	(17)	-447 736	-619 391
Frais d'administration	(18)	-2 199 959	-2 337 151
Autres charges d'exploitation	(19)	-819 665	-757 048
Résultat d'exploitation		6 454 531	8 400 332
Produits financier nettes	(20)	339 046	762 523
Produits des placements		158	8 122
Produits des participations	(21)	2 962 263	2 699 784
Autres gains ordinaires	(22)	11 571	75 323
Dotation aux provisions pour risques et charges	(23)	-1 600 000	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 167 569	11 946 084
Impôt sur les sociétés	(24)	-1 058 855	-1 198 432
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 108 714	10 747 652
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		7 108 714	10 747 652

(*) La colonne comparative 2010 a été retraitée pour les besoins de comparabilité.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2011
(modèle de référence)

(Chiffres en Dinars tunisiens)

Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
	24 064 501	35 139 451
	1 002	2 740
	8 476	6 446 746
	-19 491 935	-19 348 175
(25)	-1 984 672	-2 527 483
(26)	-379 028	-42 216
	0	-4 440 508
	2 218 344	15 230 557
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
(27)	-5 611 003	-10 423 583
(28)	11 571	75 323
	-5 599 432	-10 348 260
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
	-8 160	-61 380
(29)	-10 007 708	-8 484 445
(30)	2 962 263	2 699 784
	0	2 135 077
	-8 808	
	-7 062 413	-3 710 964
(31)	-49 176	-21 804
	-10 492 677	1 149 529
	1 762 518	612 989
(32)	-8 730 159	1 762 518

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2011.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

▪ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

■ **Changement de méthode de présentation des états financiers**

Les frais engagés par Air Liquide Tunisie en lieu et place de Air Liquide Tunisie Services et refacturés à la fin de chaque exercice ont été présentés en 2010 au niveau des Autres Produits d'Exploitation.

Du fait que ces montants ne répondent pas à la définition de Revenus, ils ont été présentés en 2011 en déduction des comptes de charges appropriés.

Pour les besoins de comparabilité, les états financiers de 2010 ont été retraités en proforma.

Postes	Montant retraité en 2010
Autres Produits d'exploitation	- 3 926 178
Coût des Ventes	+ 978 124
Frais de Distribution	+ 1 309 537
Frais d'administration	+ 758 377
Autres Charges d'Exploitation	+ 880 140

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS**BILAN - ACTIF****NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2010	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	1 003 656	-	99 359	-	1 103 015
Logiciels	983 656	-	99 359	-	1 083 015
Fonds de commerce	20 000	-	-	-	20 000
Immobilisations corporelles	86 726 702	4 663 679	<99 359>	<147 266>	91 143 757
Terrains	1 191 384	-	-	-	1 191 384
Constructions	2 338 287	-	-	-	2 338 287
Matériel et outillage	24 922 475	-	2 684 016	<16 242>	27 590 249
Matériel de transport	2 092 566	-	363 486	-	2 456 052
M.M.B & A.A.I	10 273 120	-	359 106	<116 163>	10 516 064
Emballages	29 751 205	-	528 712	<14 861>	30 265 056
Immobilisations encours	16 157 665	4 663 679	<4 034 679>	-	16 786 665
Total	87 730 358	4 663 679	0	<147 266>	92 246 772

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2010	Dotation 2011	Autres variations	Amortissements au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	937 642	54 504	0	992 146
Logiciels	937 642	54 504	-	992 146
Immobilisations corporelles	51 140 922	3 265 396	<147 265>	54 259 053
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 416 961	109 363	-	1 526 324
Matériel et outillage	19 934 229	979 890	<16 242>	20 897 877
Matériel de transport	1 737 085	170 137	-	1 907 222
M.M.B & A.A.I	5 353 855	739 709	<116 163>	5 977 401
Emballages	22 698 792	1 266 297	<14 860>	23 950 229
Total	52 078 564	3 319 900	<147 265>	55 251 199

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Titres de participation (a)	754 046	753 495
Prêts au personnel (b)	59 518	67 580
Dépôts et cautionnements	84 310	220 345
Total brut	897 874	1 041 420
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<92 837>	<92 837>
Total net	805 037	948 583

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Matières premières	290 870	93 752
Matières consommables	2 490 529	2 708 782
Gaz fabriqués	701 951	452 997
Travaux en cours	4 890	87 396
Marchandises en transit	212 630	169 569
Total brut	3 700 870	3 512 496
Provision pour dépréciation des stocks	<14 837>	<7 594>
Total net	3 686 033	3 504 902

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Air Liquide Tunisie Services	12 657 660	6 167 178
Autres clients	4 003 270	4 326 585
Total brut	16 660 930	10 493 763
Provision pour dépréciation des clients	<232 848>	<250 488>
Total net	16 428 082	10 243 275

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Taxe de formation professionnelle	172 822	232 406
Charges payées ou comptabilisées d'avance	43 450	43 724
Sociétés du Groupe (a)	714 387	841 567
Consignations en douane	135 820	64 030
Produits à recevoir (b)	5 255 469	4 724 392
TVA	2 134 582	2 437 956
Impôt sur les sociétés	106 318	250 703
Autres comptes d'actifs courants	1 146 247	213 213
Total brut	9 709 095	8 807 991
Provision pour dépréciation des autres actifs	-	
Total	9 709 095	8 807 991

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 4 352 461 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 888 508 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	8 062	17 258
Titres de placement	2 000	10 318
Total brut	10 062	27 576
Provision pour dépréciation des prêts	-	
Total net	10 062	27 576

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Banque de Tunisie	251 149	1 336 757
UBCI	25 708	5 297
Autres établissements bancaires	462 053	417 604
Caisses	4 048	2 860
Total	742 958	1 762 518

BILAN - PASSIF**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2011 se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2010 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2010 (conformément à l'AGO du 09 juin 2011)	Autres variations	Au 31 décembre 2011 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	23 855 025		2 168 625	26 023 650
Réserve légale	2 186 712	198 790		2 385 502
Primes d'émission	0			0
Primes et boni de fusion	0			0
Autres réserves	1 654 511	<1 460 248>	<178 625>	15 637
Subvention d'investissement	1 671 851		<250 539>	1 421 312
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	10 747 652	<10 747 652>	7 108 714	7 108 714
Compte spécial d'investissement	0	1 990 000	<1 990 000>	0
Total	40 115 751	<10 019 110>	6 858 175	36 954 815

(b)

(a) Le capital est divisé en 1 040 946 actions de 25 DT chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'assemblée générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2010.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	615 310	59,11%
Banque de Tunisie	198 801	19,10%
Banque Nationale Agricole	115 150	11,06%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : PROVISIONS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Provisions pour risques	1 667 735	-
Total	1 667 735	0

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Fournisseurs d'exploitation	2 608 507	2 193 823
Fournisseurs d'exploitation EAP	0	228 634
Fournisseurs d'immobilisation	2 604 892	2 644 257
Fournisseurs d'immobilisation Retenue de G	39 274	15 830
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	593 766	1 143 768
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	230 904	191 185
Total	6 077 343	6 417 497

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2011	2010
Charges à payer	(a)	597 964	845 770
C.N.S.S.		239 931	192 884
Compte courant actionnaires	(b)	50 738	320 217
Clients créditeurs		267 922	-
Société du Groupe	(c)	55 487	298 001
Impôts et taxes		404 736	212 868
Autres créditeurs		12 476	71 940
Total		1 629 254	1 941 680

(a) Ce poste comprend essentiellement les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Banque de Tunisie	9 456 928	-
Echeance Emprunts a moins d'un an	16 189	-
Total	9 473 117	-

ETAT DE RESULTAT

NOTE 14 : REVENUS

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2011.

Rubriques	2 011	2 010
Chiffre d'affaires	22 077 778	24 292 347

NOTE 15 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Achats consommés	8 110 214	8 384 150
Frais de personnel	1 805 482	1 674 973
Services extérieurs	1 383 051	1 949 069
Amortissements et provisions	1 639 652	1 525 078
Total	12 938 399	13 533 270

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Location	40 000	-
Produits divers d'exploitation	491 973	785 898
Quote-part des subventions d'investissement	250 539	568 948
Inscrite au résultat		
Total	782 512	1 354 846

NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Achats non stockés	24 879	21 850
Frais de personnel	107 786	98 915
Services extérieurs	121 137	86 546
Amortissements et provisions	193 934	412 080
Total	447 736	619 391

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Frais du personnel administratif	984 388	984 792
Services extérieurs	988 231	1 050 459
Achats non stockés	44 926	70 332
Amortissements et provisions	182 414	231 568
Total	2 199 959	2 337 151

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Redevance Air Liquide SA	357 796	528 516
Diverses charges ordinaires	308 720	371 085
Amortissements et provisions	67 735	<142 553>
Services extérieurs	85 414	-
Total	819 665	757 048

NOTE 20 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Charges financières	<595 828>	<424 468>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<385 140>	<46 041>
Pertes de change	<210 688>	<378 427>
Produits financiers	934 874	1 186 991
Intérêts de retard (a)	888 508	798 431
Intérêts créditeurs des comptes courants	1 002	2 740
Gain de change	45 364	385 820
Produits financiers nets	339 046	762 523

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 21 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2010.

NOTE 22 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste comprend notamment le produit net de cession d'emballage qui s'élève à 12 KDT.

NOTE 23 : DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société a constitué une provision pour risques et charges de 1 600 000 DT.

NOTE 24 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 25 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels ainsi que les droits et taxes mensuels.

NOTE 26 : INTERETS PAYES

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires.

NOTE 27 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2011.

NOTE 28 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les encaissements liés aux ventes d'immobilisations corporelles réalisées au cours de l'exercice 2011 et notamment la vente d'emballages.

NOTE 29 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

Le solde de ce poste représente pour l'essentiel les dividendes groupe payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2010.

NOTE 30 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2010.

NOTE 31 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 32 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 011	2 010
Banque de Tunisie	<9 205 779>	1 336 757
UBCI	25 708	5 297
Autres établissements bancaires	462 053	417 604
Caisses	4 048	2 860
Echéance Emprunts à moins d'un an	<16 189>	-
Total	<8 730 159>	1 762 518

NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2011	2 010
Cautions douanières	26 550	19 700
Cautions sur marchés	7 827	21 576
Total	34 377	41 276

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2011

Charges par destination	Montant	Ventilation			
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges
Coût des ventes	12 938 399	8 110 214	1 805 482	1 383 051	1 639 652
Frais de distribution	447 736	24 879	107 786	193 934	121 137
Frais d'administration	2 199 959	44 926	984 388	182 414	988 231
Autres charges d'exploitation	819 665			67 735	751 930
I/S	1 058 855				1 058 855
	17 464 614	8 180 019	2 897 656	1 827 134	4 559 805

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- l'audit des états financiers de société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 68 376 840 DT et un résultat bénéficiaire de 7 108 714 DT;
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005,

et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis le, 26/04/2012

Mourad
Guellaty



ECC MAZARS

Mourad GUELLATY

Mohamed MEHDI

RAPPORT SPECIAL - EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre conseil d'administration ne nous a informé d'aucune nouvelle convention conclue en 2011. De notre part nous n'avons pas relevé de conventions nouvellement réalisées rentrant dans le cadre des articles précités.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont voici les principaux volumes :

- La société AIR LIQUIDE TUNISIE SA loue à la société AIR LIQUIDE SPECNA des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de dix ans commençant le 1^{er} décembre 2010. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 40 000 DT hors taxes payable trimestriellement. Le loyer est augmenté de 3 % par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'Administration du 21 Avril 2011. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE TUNISIE SA en 2011 au titre de cette convention s'est élevé à 40 000 DT.
- Convention signée avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA, autorisée par votre Conseil d'Administration du 17 décembre 1993 et ayant pour objet la fixation des conditions et modalités de partages des charges communes engagées par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans le cadre de son soutien et appui à la gestion administrative commerciale et technique d'AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA.

Le montant total facturé en 2011 à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA au titre de cette convention s'est élevé à 4 352 461 DT. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2011 s'élève à 8 278 639 DT relatif aux redevances au titre des exercices 2010 et 2011.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1^{er} décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA et autorisée par votre conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées.

Le montant total facturé à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en 2011 au titre de cette convention s'est élevé à 888 508 DT. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2011 s'élève à 1 686 939 DT relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées au titre des exercices 2010 et 2011.

- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 décembre 2005, autorisé par votre conseil d'administration du 18 novembre 2000 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3% calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2011 au titre de cette convention s'est élevé à 1 204 764 DT, réglé à concurrence de 588 545 DT.

- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 mai 1998, autorisé par votre conseil d'administration du 10 décembre 1998 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2011 au titre de cette convention s'est élevé à 133 440 DT, réglé à concurrence de 64 879 DT.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération de Mr Jean-Louis Coudrillier en sa qualité de Directeur Général de la société pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Août 2011 s'élève à 442 269 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La rémunération de Mr Serban Cantacuzene en sa qualité de Directeur général de la société pour la période allant du 1^{er} Septembre au 31 Décembre 2011 s'élève à 129 397 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La société a alloué en 2011 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 85 000 DT.
- La société a alloué en 2011 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 15 000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le, 26/04/2012

Mourad
Guellaty



ECC MAZARS

Mourad GUELLATY

Mohamed MEHDI

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
-GIF-**

Siège social : Km 35 GP1- 8030 Grombalia.

La Générale Industrielle de Filtration -GIF- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z KPMG TUNISIE).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	NOTE	déc-11	déc-10
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	V-1	324 989,147	229 976,847
MOINS AMORTISSEMENT		-159 866,718	-102 326,317
TOTAL 1		165 122,429	127 650,530
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	V-2-a	14 833 535,347	14 695 478,309
MOINS AMORTISSEMENT	V-2-b	-10 461 935,067	-9 938 925,070
TOTAL 2		4 371 600,280	4 756 553,239
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	V-3	170 000,000	225 121,000
MOINS PROVISIONS		-50 000,000	-50 000,000
TOTAL 3		120 000,000	175 121,000
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		4 656 722,709	5 059 324,769
AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
TOTAL		4 656 722,709	5 059 324,769
ACTIFS COURANTS			
STOCKS	V-4	6 354 597,580	3 956 214,146
MOINS PROVISIONS		-178 172,133	-178 172,133
TOTAL 1		6 176 425,447	3 778 042,013
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	V-5	6 665 083,295	5 861 700,759
MOINS PROVISIONS		-1 723 340,666	-1 636 716,553
TOTAL 2		4 941 742,629	4 224 984,206
AUTRES ACTIFS COURANTS	V-6	394 949,258	108 094,780
MOINS PROVISIONS		-31 576,613	-31 576,613
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	V-7	433 172,513	398 961,122
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	V-8	3 001 774,690	6 189 616,355
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		14 916 487,924	14 668 121,863
TOTAL DES ACTIFS		19 573 210,633	19 727 446,632

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	déc-11	déc-10
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL	V-9	8 332 500,000	6 666 000,000
RESERVES		5 190 776,737	6 056 733,887
AUTRES CAPITAUX PROPRES		633 325,112	680 357,251
RESULTAT REPORTEES		2 268 235,903	1 387 067,169
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		16 424 837,752	14 790 158,307
RESERVE SPECIALE D'INVESTISSEMENT		270 000,000	856 000,000
RESULTAT DE L'EXERCICE		479 478,835	1 881 068,734
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT		17 174 316,587	17 527 227,041
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
<i>PROVISIONS POUR RISQUES</i>	V-10	130 817,631	244 426,241
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		130 817,631	244 426,241
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	V-11	1 320 272,096	633 805,449
AUTRES PASSIFS COURANTS	V-12	947 804,319	1 321 987,901
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS			
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		2 268 076,415	1 955 793,350
TOTAL DES PASSIFS		2 398 894,046	2 200 219,591
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		19 573 210,633	19 727 446,632

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	déc-11	déc-10
PRODUITS D'EXPLOITATION			
REVENUS	VI-1	10 724 315,925	9 705 586,680
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	VI-2	323 691,799	373 095,104
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		11 048 007,724	10 078 681,784
CHARGES D'EXPLOITATION			
VARIATION DES STOCKS DES PROD FINA. ET DES ENC	VI-3	232 409,211	789 670,150
VARIATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET CONSOM	VI-3	-2 630 792,645	441 277,702
ACHAT DE MATIERES CONSOMMES	VI-4	7 558 644,918	3 277 588,545
ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	VI-5	150 014,681	125 354,584
CHARGES DE PERSONNEL	VI-6	2 772 915,765	2 510 645,221
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	VI-7	713 442,711	709 232,712
DOTATIONS AUX PROVISIONS	VI-7	326 498,849	329 292,854
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	VI-8	1 238 599,231	1 351 763,256
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		10 361 732,721	9 534 825,024
RESULTAT D'EXPLOITATION(I - II)		686 275,003	543 856,760
CHARGES FINANCIERES NETTES	VI-9	25 138,323	42 575,712
PRODUITS DES PLACEMENTS	VI-10	99 299,218	107 867,259
AUTRES GAINS ORDINAIRES	VI-11	108 433,701	2 591 516,711
AUTRES PERTES ORDINAIRES	VI-12	-7 014,910	-34 807,808
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		912 131,335	3 251 008,634
IMPOTS SUR LES BENEFICES	VI-13	162 652,500	513 939,900
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		749 478,835	2 737 068,734
AFFECTATION AU COMPTE RESERVE SPECIALE D'INVESTISSEMENT		270 000,000	856 000,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (Après affectation de la réserve spéciale d'investissement)		479 478,835	1 881 068,734

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Note	2011	2010
Résultat net		749 478,524	2 737 068,734
Ajustement pour :			
- Amortissements	A-1	713 442,711	709 232,712
- Provisions	A-2	326 498,849	333 804,673
- Reprise de provision	A-2	-244 426,241	-225 066,704
- Quotes-parts des subventions d'investissement	A-3	-67 514,139	-141 026,422
- Régularisation des immobilisations	A-1a-b	-2 142,199	
Variations des :			
- Stocks	A-4	-2 398 383,434	1 230 947,852
- Créances	A-5	803 382,536	438 417,701
- Autres Actifs	A-6	286 854,478	249 928,869
- Fournisseurs et autres dettes	A-7	-1 185 906,874	519 808,264
- Plus ou moins values de cessions		-70 793,801	-2 591 516,711
- Gains de change		-105 254,695	-53 695,093
- Pertes de change		50 573,448	33 633,220
- Autres pertes ordinaires		7 014,910	34 807,808
- Autres produits non encaissables		0,000	
Transfert de charges (réserves pour réinvestissement exonéré)		-856 000,000	
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à)l'exploitation</u>		<u>-1 993 175,927</u>	<u>3 276 344,903</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp. et incorp.		-233 069,338	-1 436 353,860
Encaissements provenant de la cession d'immob. corp. et incorp.		72 936,000	2 581 812,600
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières		-55 121,000	1 500,000
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières			
<u>Flux de trésorerie provenant des(affectés aux) activités d'investissement</u>		<u>-215 254,338</u>	<u>1 146 958,740</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distribution		-999 893,400	-1 133 208,590
Encaissements provenant des emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Subvention d'investissement		20 482,000	102 331,000
<u>Flux de trésorerie provenant des(affectés aux) activités de financement</u>		<u>-979 411,400</u>	<u>-1 030 877,590</u>
Incidences des variations des taux de change sur liquidité et équivalent de liquidité			
<u>Liquidités et équivalents des liquidités</u>			0,000
VARIATION DE TRESORERIE		-3 187 841,665	3 392 426,053
Trésorerie au début de l'exercice		6 189 616,355	2 797 190,302
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 001 774,690	6 189 616,355

V-1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
213000	LOGICIELS INFORMATIQUES	324 989,147	108 725,649	216 263,500
231100	IMMOBILISATION EN COURS	0,000	121 251,200	-121 251,200
281300	AMORTISSEMENTS LOGICIELS	-159 866,720	-102 326,319	-57 540,401
	TOTAL	165 122,427	127 650,530	37 471,897

V-2-A IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
221000	TERRAINS	1 779 362,639	1 779 362,639	0,000
222000	CONSTRUCTIONS	2 623 123,293	2 623 123,293	0,000
223000	MATERIEL ET OUTILLAGE	3 296 242,201	3 295 838,405	403,796
223100	A.A.INSTALLATION	1 117 434,897	1 116 734,897	700,000
223400	MATERIEL INDUSTRIEL	3 021 174,009	3 021 174,009	0,000
223500	OUTILLAGE INDUSTRIEL	969 833,237	912 122,709	57 710,528
223700	A.A.INST.DIVERS	481 218,643	471 668,392	9 550,251
224000	MATERIEL DE TRANSPORT	317 611,309	358 540,636	-40 929,327
224100	MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	486 005,660	463 043,870	22 961,790
228200	EQUIPEMENTS DE BUREAU	235 991,730	232 258,130	3 733,600
228300	MATERIEL INFORMATIQUE	443 637,419	359 711,019	83 926,400
228700	EMBALLAGE COMMERCIAL DURABLE	61 900,310	61 900,310	0,000
	TOTAL	14 833 535,347	14 695 478,309	138 057,038

V-2-B AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
282200	CONSTRUCTIONS	-1 674 209,520	-1 566 478,813	-107 730,707
282300	MATERIEL ET OUTILLAGES	-3 289 727,963	-3 288 238,949	-1 489,014
282310	AAI	-872 135,337	-793 122,238	-79 013,099
282340	MATERIEL INDUSTRIEL	-2 105 665,180	-2 105 665,180	0,000
282350	OUTILLAGE INDUSTRIEL	-629 540,821	-543 645,338	-85 895,483
282370	AAI DIVERS	-465 080,838	-460 855,131	-4 225,707
282400	MATERIEL DE TRANSPORT	-396 573,106	-255 442,781	-141 130,325
282410	MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	-398 842,319	-341 737,993	-57 104,326
282810	MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	-202 718,433	-208 778,004	6 059,571
282820	AMORT DE MOBILIER MATERIEL DE	-13 743,459	0,000	-13 743,459
282830	MATERIEL INFORMATIQUE	-352 500,902	-313 949,575	-38 551,327
282850	EMBALLAGE COMMERCIAL	-61 197,187	-61 011,068	-186,119
	TOTAL	-10 461 935,065	-9 938 925,070	-523 009,995

V-3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
251300	TITRE DE PARTICIPATION GIF DISTRUBITION	99 000,000	99 000,000	0,000
251400	TITRES DE PARTICIPATION BTS	20 000,000	20 000,000	0,000
251600	TITRES DE PARTICIPATION C D F	50 000,000	50 000,000	0,000
264300	PRETS AU PERSONNEL	0,000	55 121,000	-55 121,000
265000	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	1 000,000	1 000,000	0,000
	TOTAL	170 000,000	225 121,000	-55 121,000
295100	PROVISIONS SUR TITRES	-50 000,000	-50 000,000	0,000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	120 000,000	175 121,000	-55 121,000

Les provisions sur les titres au 31/12/2011 se détaillent comme suit :

Désignations	déc-11	déc-10
Titres CDF	50 000,000	50 000,000
TOTAL	50 000,000	50 000,000

V-4- STOCKS

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
310000	MATIERES PREMIERES	4 575 691,271	0,000	4 575 691,271
310100	STOCKS PIECES DE RECHANGES	197 815,001	0,000	197 815,001
351000	PRODUITS SEMI FINIS	296 048,754	2 438 762,381	-2 142 713,627
355000	PRODUITS FINIS	1 285 042,554	0,000	1 285 042,554
370000	STOCK DE MARCHANDISE	0,000	1 517 451,765	-1 517 451,765
	TOTAL	6 354 597,580	3 956 214,146	2 398 383,434
390100	PROVISIONS	-178 172,133	-178 172,133	0,000
	STOCKS NETS	6 176 425,447	3 778 042,013	2 398 383,434

V-5- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
411000	CLIENTS ORDINAIRES LOCAUX	2 130 847,503	1 792 105,747	338 741,756
411100	CLIENTS ETRANGERS	1 332 349,419	1 032 818,059	299 531,360
413000	CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	121 731,153	242 691,472	-120 960,319
413100	CLIENTS EFFETS A RECEVOIR ETRANGER	78 351,594	0,000	78 351,594
414000	AGENCE 04 YAZIDI ZOUHAIER	4 215,940	4 215,940	0,000
416000	CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	189 894,120	189 894,120	0,000
416001	CLIENTS DOUTEUX LOCAUX	696 765,862	696 765,862	0,000
416003	CLIENTS CONTENTIEUX	271 220,696	271 220,696	0,000
416100	EFFETS IMPAYES	105 558,912	110 127,405	-4 568,493
416200	CHEQUES IMPAYES	112 160,543	79 137,268	33 023,275
531200	CHEQUES ET EFFETS EN CAISSE	1 621 987,553	1 277 125,374	344 862,179
418100	FACTURE A ETABLIR	0,000	165 598,816	-165 598,816
	TOTAL	6 665 083,295	5 861 700,759	803 382,536
491000	PROV/POUR DEPRE.CLIENTS LOCAUX	-696 765,862	-696 765,862	0,000
491100	PROVISION POUR DEPR.CLIENTS	-565 459,988	-478 835,875	-86 624,113
491200	PROVISION CREANCES DOUTEUSES E	-189 894,120	-189 894,120	0,000
491400	PROVISION/CLIENTS CONTENTIEUX	-271 220,696	-271 220,696	0,000
	TOTAL CLIENTS NETS	4 941 742,629	4 224 984,206	716 758,423

V-6- AUTRES ACTIFS COURANTS

CPT	LIBELLES	déc-11	déc-10	Variations
421000	PERSONNEL AVANCE ET ACOMPTE	600,000	100,000	500,000
421100	PERSONNEL- PRET	16 564,203	0,000	16 564,203
421200	PERSONNEL- PRET AID	26 250,000	0,000	26 250,000
436520	CREDIT DE TVA A REPORTER	298 318,949	41 575,189	256 743,760
436610	ETAT TVA DEDUCTIBLE/ACHATS LOC	6 719,613	0,000	6 719,613
437100	ETAT TFP A REPORTER	9 072,468	18 813,406	-9 740,938
441002	GIF DISTRIBUTION	1 179,156	0,000	1 179,156
450000	DEBITEURS BEN ISMAIL	31 576,613	31 576,613	0,000
457003	ASSURANCE COMAR	1 607,700	0,000	1 607,700
471000	CHARGE PAYEE ET COMPTABILISE D'AVANCE	1 656,685	2 244,942	-588,257
475500	PRODUIT A RECEVOIR	1 403,871	13 784,630	-12 380,759
	TOTAL	394 949,258	108 094,780	286 854,478
495000	PROV/DEPR FINAN B.ISMAIL	-31 576,613	-31 576,613	0,000
	TOTAL	363 372,645	76 518,167	286 854,478

V-7-PLACEMENT ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
531300	EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT	334 648,528	220 828,229	113 820,299
531310	CHEQUES REMIS A L'ENCAISSEMENT	98 523,985	178 132,893	-79 608,908
	TOTAL	433 172,513	398 961,122	34 211,391

V-8- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES:

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
523100	ACTIONS TITRE DE PLACEMENT	2 172 258,875	4 015 577,376	-1 843 318,501
532200	BANQUE BT GROMBALIA	141 135,880	384 809,297	-243 673,417
532201	BANQUES BT FONDS SOCIAL	65 776,741	54 568,441	11 208,300
532300	BANQUE AMEN BANK TUNIS	14 351,915	263 344,366	-248 992,451
532301	AMEN BANK DJERBA	654,586	2 632,352	-1 977,766
532302	AB GROMBALIA	39 769,672	0,000	39 769,672
532310	BANQUE AMEN BANK PROFF EUR	0,000	19 267,726	-19 267,726
532320	AMEN BANK EUR GROMBALIA	70 289,115	0,000	70 289,115
532400	BANQUE BIAT GROMBALIA	22 477,632	436 265,048	-413 787,416
532401	BANQUE BIAT SFAX	19 811,642	223,521	19 588,121
532410	BANK BIAT PROFF EUR	189 317,075	993 472,040	-804 154,965
532600	BANQUE UIB GROMBALIA	260 195,543	12 533,777	247 661,766
541000	CAISSE	5 736,014	6 922,411	-1 186,397
	TOTAL	3 001 774,690	6 189 616,355	-3 187 841,665

V-9-CAPITAUX PROPRES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
101000	CAPITAL SOCIAL	8 332 500,000	6 666 000,000	1 666 500,000
	CAPITAL SOCIAL	8 332 500,000	6 666 000,000	1 666 500,000
111000	RESERVES LEGALE	666 600,000	666 600,000	0,000
112000	RESERVES STATUTAIRES	2 571 051,734	3 381 551,734	-810 500,000
118200	RESERVES POUR REINVESTISSEMENTS	1 076 061,172	1 076 061,172	0,000
118100	RESERVES POUR FONDS SOCIAL	559 269,169	614 726,319	-55 457,150
113000	RESERVES DE REGULARISATION DU COURS	250 000,000	250 000,000	0,000
118000	AUTRES RESERVES	67 794,662	67 794,662	0,000
	RESERVES	5 190 776,737	6 056 733,887	-865 957,150
121000	RESULTATS REPORTEES	2 268 235,903	1 387 067,169	881 168,734
	RESULTATS REPORTEES	2 268 235,903	1 387 067,169	881 168,734
144000	RESERVES SPECIALE DE REEVALUATION	523 512,444	523 512,444	0,000
145100	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 161 831,000	1 141 349,000	20 482,000
145900	AMORT SUBVENTION D INVESTISSEM	-1 052 018,332	-984 504,193	-67 514,139
	AUTRES CAPITAUX PROPRES	633 325,112	680 357,251	-47 032,139
	RESERVE SPECIALE POUR REINVESTISSEMENT	270 000,000	856 000,000	-586 000,000
	RESULTAT DE L'EXERCICE	479 478,835	1 881 068,734	-1 401 589,899

V-10- PASSIFS NON COURANTS

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
151000	PROVISIONS POUR RISQUE	130 817,631	244 426,241	-113 608,610
	TOTAL	130 817,631	244 426,241	-113 608,610

V-11-FOURNISSEUR ET COMPTES RATTACHES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
401000	FOURNISSEUR LOCAUX	560 521,716	262 524,915	297 996,801
402000	FOURNISSEUR ETRANGERS	549 494,454	277 462,040	272 032,414
403000	FOURNISSEUR EFFETS A PAYER	161 367,418	95 283,754	66 083,664
404100	FOUR. IMMOB. LOCAL	50 368,228	0,000	50 368,228
408000	FOURNISSEUR FACTURES NON PARVENUES	0,000	14,460	-14,460
409100	FOURNIS AVANCES ET ACCOMP VERS	-1 479,720	-1 479,720	0,000
	TOTAL	1 320 272,096	633 805,449	686 466,647

V-12- AUTRES PASSIFS COURANTS

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
419100	CLIENTS-AVANCE ET ACOMPTE REÇU	2 875,169	0,000	2 875,169
422000	PERSONNEL PRET CNSS	0,000	275,202	-275,202
425000	REMUNERATIONS DUES	6 599,253	68 600,949	-62 001,696
428200	DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES	109 057,105	0,000	109 057,105
432101	RETENUE A LA SOURCE	49 825,305	51 096,527	-1 271,222
432102	RETENUE/HONORAIRE 5%	269,795	1 123,525	-853,730
432103	RETENUE/HONORAIRE 15%	0,000	840,000	-840,000
432105	RETENUE/MARCHE 1,5%	16 739,769	2 597,534	14 142,235
432106	RETENUE/LOYER 15%	586,047	0,000	586,047
434000	IMPOT/SOCIETE	-11 745,910	307 396,387	-319 142,297
436300	DROIT DE TIMBRE	284,400	285,600	-1,200
436500	ETAT TVA A PAYER	0,000	90 122,860	-90 122,860
436700	TPE	21 854,452	30 482,419	-8 627,967
436580	TCL	1 452,839	2 086,054	-633,215
436800	ECOFILTRE	10 728,900	11 917,250	-1 188,350
436810	MONTANT PERÇ 2005 HORS CONVENTION	33 022,800	33 022,800	0,000
437200	FOPROLOS A PAYER	2 997,755	3 597,565	-599,810
437800	AUTRES IMPOTS ET TAXES	0,000	11 513,010	-11 513,010
441002	GIF DISTRIBUTION	0,000	458,700	-458,700
447000	DIVIDENDE ET TANTIEME A PAYER	2 954,660	2 948,060	6,600
453110	CNSS	164 149,949	175 890,114	-11 740,165
453111	ASSURANCE GROUPE	0,000	24 804,170	-24 804,170
453112	CAVIS	7 945,678	5 335,881	2 609,797
453113	CNSS REDRESSEMENT	48 226,870	0,000	48 226,870
457003	ASSURANCE COMAR	0,000	1 657,800	-1 657,800
457006	DISTRIBUTEUR I SAMI CHAIEB	0,000	31 864,121	-31 864,121
457013	DISTIBUTEUR II UNION AUTO	143 794,303	134 224,183	9 570,120
457012	DISTIBUTEUR III CAP BON FILTRE	0,000	41 599,943	-41 599,943
458000	CHARGE A PAYER	334 035,990	286 625,024	47 410,966
461000	COMPTE D'ATTENTE	2 149,190	1 622,223	526,967
	TOTAL	947 804,319	1 321 987,901	-374 183,271

VI- LES COMPTES DE RESULTAT**VI-1- REVENUS**

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
700100	VENTES LOCALES 18%	0,000	7 180 673,618	-7 180 673,618
700101	VENTES EN SUSPENSION DE LA TVA	4 053,810	8 635,493	-4 581,683
700105	EXPORT	2 921 079,807	1 893 786,464	1 027 293,343
700110	VENTES LOCALES ASSUJ 22.5%	0,000	797 489,233	-797 489,233
700118	VENTES LOCALES 18%	7 228 205,021	0,000	7 228 205,021
700122	VENTES LOCALES 22,5%	599 764,730	0,000	599 764,730
700900	RABAIS REMISE RISTOURNE ACCORDES PAR ETS	-14 564,373	-174 998,128	160 433,755
700908	R.R.R/VENTES LIEES MODIF COMPT	-14 223,070	0,000	-14 223,070
	TOTAL	10 724 315,925	9 705 586,680	1 018 729,245

VI-2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
730900	PRODUITS ACCESSOIRES	11 751,419	7 001,978	4 749,441
739000	QUOTE PART DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	67 514,139	141 026,422	-73 512,283
786000	REPRISE DE PROVISION	244 426,241	225 066,704	19 359,537
	TOTAL	323 691,799	373 095,104	-49 403,305

VI-3- VARIATION DES STOCKS

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
603100	VARIATION STOCK DE MP	-2 136 928,890	441 277,702	-2 578 206,592
603101	VAR. PIECES DE RECHANGES	-197 815,001	0,000	-197 815,001
603500	VARIATION STOCK DE PF & ENCOUR	232 409,211	0,000	232 409,211
603510	VAR. STOCK PRODUITS SEMI FINIS	-296 048,754	0,000	-296 048,754
603700	VARIATION STOCK DES MARCHANDISES	0,000	789 670,150	-789 670,150
	TOTAL	-2 398 383,434	1 230 947,852	-3 629 331,286

VI-4- ACHATS DE MATIERES CONSOMMES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
601104	ACHATS DE MATIERES PREMIERES	25 367,039	38 619,995	-13 252,956
601105	ACHATS LOCAUX (RESSORTS POUR LA CONSOMMATION)	11 455,973	7 414,897	4 041,076
601120	ACHATS JOINTS LOCAL	8,589	0,000	8,589
601140	ACHATS RESSORTS POUR FILTRES	11 767,760	0,000	11 767,760
601160	ACHATS LOCAUX (PIECES DE RECHANGES)	7 686,547	0,000	7 686,547
601202	ACHATS IMPORTES JOINTS	572 522,783	334 135,161	238 387,622
601210	ACHATS IMPORTES (TOLES)	2 539 561,133	725 115,667	1 814 445,466
601220	ACHATS IMPORTES (JOINTS)	79 731,731	0,000	79 731,731
601203	ACHATS IMPORTES (PAPIERS)	965 231,836	353 398,761	611 833,075
601204	ACHATS IMPORTES (RESSORTS)	10 795,462	65 507,083	-54 711,621
601205	ACHATS IMPORTES (POLYRITHANES)	138 074,094	126 137,637	11 936,457
601206	ACHATS IMPORTES (PIECES DE RECHANGES)	22 333,462	12 970,246	9 363,216
602210	ACHATS TRANSIT SUR COLLES IMPO	1 082,863	0,000	1 082,863
602220	ACHATS IMPORTES PEINTURES/FILT	16 555,844	0,000	16 555,844
601240	ACHATS RESSORTS IMPORTES POUR	1 355,919	0,000	1 355,919
601400	ACHATS LOCAUX (PIECES POUR FILTRES)	1 133 659,283	366 700,124	766 959,159
601500	ACHATS IMPORTES (PIECES POUR FILTRES)	403 733,485	344 269,765	59 463,720
602100	ACHATS LOCAUX (MATIERES CONSOMMABLES)	99 981,348	83 986,696	15 994,652
602101	ACHAT LOCAL (COLLE POUR CONSOMMATION)	99 824,984	61 268,035	38 556,949
602102	ACHATS PEINTURE POUR CONSOMMATION LOCALE	24 954,523	4 858,714	20 095,809
602103	ACHATS IMPORTES (MATIERES CONSOMMABLES)	24 627,254	7 109,450	17 517,804
602200	ACHATS CONSOMMABLES	1 302,612	9 626,385	-8 323,773
602201	ACHATS IMPORTES (COLLES)	286 049,982	110 438,744	175 611,238
602202	ACHATS IMPORTES (PEINTURE)	32 255,914	34 210,691	-1 954,777
602600	ACHATS EMBALLAGES	704 810,415	409 359,392	295 451,023
602610	ACHATS FOURNITURES CONSOMMABLE	33,000	0,000	33,000
604500	ACHAT D'ETUDE ET DE PRESTATION SERVICE	6 342,565	530,300	5 812,265
604600	FRAIS DE TRANSIT/ACHATS	337 538,518	181 930,802	155 607,716
	TOTAL	7 558 644,918	3 277 588,545	4 281 056,373

**VI-5- ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS
CONSOMMES**

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
605100	ACHATS PETITES OUTILLAGES	4 550,588	4 284,771	265,817
606100	EAUX	3 585,801	3 087,284	498,517
606201	ELECTRICITE AGENCE	3 628,511	3 668,625	-40,114
606200	ELECTRICITE	111 382,062	93 950,197	17 431,865
606300	GAZ	26 867,719	20 363,707	6 504,012
	TOTAL	150 014,681	125 354,584	24 660,097

VI-6- CHARGES DE PERSONNEL

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
640000	SALAIRES ET COMPLEMENTAIRE DE SALAIRE	1 968 241,797	1 204 320,767	763 921,030
640101	HEURES SUPPLEMENTAIRE 125%	0,000	14 831,185	-14 831,185
640102	HEURES SUPPLEMENTAIRES 150%	0,000	1 290,781	-1 290,781
640201	INDEMNITE DE PRESENCE	0,000	13 974,077	-13 974,077
640202	INDEMNITE DE TRANSPORT	0,000	28 355,874	-28 355,874
640203	INDEMNITE DE FONCTION	0,000	113 204,775	-113 204,775
640204	INDEMNITE DE RESPONSABILITE	0,000	153 944,928	-153 944,928
640205	INDEMNITE DE REPRESENTATION	0,000	75 978,089	-75 978,089
640206	INDEMNITE KILOMETRIQUE	0,000	1 556,100	-1 556,100
640207	INDEMNITE ASSURANCE QUALITE	0,000	76 758,099	-76 758,099
640208	INDEMNITE DE PERMANENCE	0,000	19 344,346	-19 344,346
640210	INDEMNITE FORF HE SUPP	0,000	910,000	-910,000
640211	SALAIRE SVP ET C E F	0,000	12 877,456	-12 877,456
640212	INDEMNITE FORAITARE REFECTOIR	0,000	392,020	-392,020
640216	GRATIFICATION	0,000	142 166,016	-142 166,016
640219	PRIME SPECIALE	0,000	8 109,684	-8 109,684
640225	PRIME 13EME MOIS	136 224,918	0,000	136 224,918
640226	PRIME DE RENDEMENT	152 765,916	0,000	152 765,916
640300	COMPLEMENT DE SALAIRE	0,000	3 510,000	-3 510,000
640900	RAPPEL	0,000	19 303,269	-19 303,269
640901	IND EXEPTIONNELLE	0,000	413,917	-413,917
642300	FRAIS DE DEPLACEMENT	0,000	292,525	-292,525
644100	COMMISSION SUR VENTES	0,000	6 576,651	-6 576,651
646200	INDEMNITE DE PREAVIS	0,000	142 201,051	-142 201,051
647000	CHARGES SOCIALES LEGALES	0,000	5 195,113	-5 195,113
647100	COTISATION SECURITE SOCIALE SU	366 593,047	333 768,360	32 824,687
647600	ASSURANCE GROUPES	70 524,856	70 940,492	-415,636
647700	COTISATION PATRONAL C A V I S	16 126,100	11 924,606	4 201,494
648000	CHARGES PERSONNELS LIEE A UNE	51 671,645	0,000	51 671,645
649500	AUTRE CHARGE SOCIAL	0,000	36 115,638	-36 115,638
649501	TENUE DE TRAVAIL	10 767,486	12 389,402	-1 621,916
	TOTAL	2 772 915,765	2 510 645,221	262 270,544

VI-7- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
681100	DOT.AUX AMORT.DES IMMOBILISATIONS	713 442,711	709 232,712	4 209,999
681400	DOT.AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	109 057,105	79 767,120	29 289,985
681700	DOT.AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION/CLIENTS	86 624,113	71 353,597	15 270,516
681500	DOT.COMP PROVI. POUR RISQUE	130 817,631	0,000	130 817,631
681800	DOT.AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION/STOCKS	0,000	178 172,137	-178 172,137
	TOTAL	1 039 941,560	1 038 525,566	1 415,994

VI-8- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
606400	FOURNITURES DE BUREAUX	33 571,687	33 675,882	-104,195
606500	DOCUMENTATIONS	11 834,201	5 381,722	6 452,479
606600	IMPRIMES (TRAITES)	350,849	747,434	-396,585
606601	PHOTOCOPIES	42,810	58,845	-16,035
611000	SOUS TRAITANCE GENERALE	374 103,988	178 562,322	195 541,666
613000	CHARGES LOCATIVES	15 627,928	14 883,740	744,188
615000	ENTRETIEN ET REPARATION	3 710,035	0,000	3 710,035
615100	ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES	23 808,447	57 883,032	-34 074,585
615200	ENTRETIEN ET REPARATION USINE	29 518,813	27 461,662	2 057,151
615201	ENTRETIEN ET REPARATION MACHIN	2 295,760	3 902,016	-1 606,256
615202	ENTRETIEN ET REPARATION LIEE A LA PRODUCTION	1 405,400	0,000	1 405,400
615300	ENTRETIEN ET REPARATION BUREAUX	1 052,846	2 188,625	-1 135,779
615301	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL BUREAUX	4 139,246	11 842,481	-7 703,235
616000	PRIME D'ASSURANCES	0,000	33 715,480	-33 715,480
616100	PRIME D'ASSURANCE VEHICULE	29 313,730	0,000	29 313,730
616300	PRIME ASSURANCE DIVERSE	16 334,957	18 686,260	-2 351,303
616400	PRIME ASSURANCE SUR IMPORTATION	11 423,869	5 744,770	5 679,099
617000	ETUDE, RECHERCHE DE DIVERS SERV	1 854,300	0,000	1 854,300
617100	FORMATION	12 832,400	10 598,800	2 233,600
617200	ASSISTANCE TECHNIQUE PRODUCTION	27 979,700	42 085,920	-14 106,220
617300	DIVERS SERVICE EXTERIEURS	1 153,795	0,000	1 153,795
618000	AUTRES CHARGES LIEES MODIFICAT	5 667,940	0,000	5 667,940
619000	RABAIS REMISES ET RISTOURNES O	460,000	0,000	460,000
619900	AUTRES TRAVAUX ET SERVICES	14 899,051	18 090,424	-3 191,373
621000	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	0,000	2 122,350	-2 122,350
622000	REMUNERATIONS INTERMEDIAIRES	53 911,552	86 465,060	-32 553,508
622100	COMMISSION/VENTE	32 712,542	74 080,136	-41 367,594
622610	HONORAIRE D'AVOCATS ET DE NOTA	2 664,965	0,000	2 664,965
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	1,000	0,000	1,000
623000	PUBLICITE,PUBLICATION,RELATION	61 397,211	0,000	61 397,211
623100	ANNANCES ET INSERTIONS	12 806,730	122 890,960	-110 084,230
623200	AUTRES FRAIS DE GESTION	38 087,582	29 645,259	8 442,323
623300	FOIRES ET EXPOSITIONS	13 560,638	0,000	13 560,638
623400	SUBVENTIONS ET DONS	940,000	5 043,000	-4 103,000
624100	TRANSPORT SUR ACHAT	4,300	0,000	4,300
624200	TRANSPORT SUR VENTE	173 361,175	304 349,233	-130 988,058
625100	VOYAGES, DEPLACEMENT ET MISSIONS	25 861,137	60 419,593	-34 558,456
625101	TIMBRE VOYAGE	0,000	0,000	0,000
625600	MISSIONS	15 445,593	24 581,825	-9 136,232
625700	RECEPTION	7 566,199	9 826,014	-2 259,815
626000	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATION	42 906,826	49 599,296	-6 692,470
628000	AUTRES SERVI EXTER LIES MOD CO	5 687,497	0,000	5 687,497
629000	RABAIS, REMISE ET RISTOURNES OBTENUS	-10,800	0,000	-10,800
631000	REDEVANCES POUR CONCESSION DE MARQUE	0,000	3 455,910	-3 455,910
633000	JETONS DE PRESENCE	35 000,000	35 000,000	0,000

633001	COMITES D AUDIT	15 000,000	15 000,000	0,000
661100	TFP	21 145,552	8 599,701	12 545,851
661200	FOPROLOS	21 145,552	19 268,032	1 877,520
665100	IMPOTS ET TAXES DIVERS	133,540	989,860	-856,320
665210	TAXES TCL	18 740,440	19 574,366	-833,926
665400	DROITS D'ENREGISTREMENT	1 615,560	3 742,380	-2 126,820
665401	DROITS TIMBRES	40,000	23,000	17,000
665402	DROIT DE TIMBRE VOYAGE	720,000	0,000	720,000
665500	TAXES SUR LES VEHICULES	11 765,138	10 509,272	1 255,866
665800	AUTRES DROITS	3 007,550	1 068,594	1 938,956
	TOTAL	1 238 599,231	1 351 763,256	-113 164,025

VI-9- CHARGES FINANCIERES NETTES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	-896,147	0,000	-896,147
627200	COMMISSIONS BANCAIRES	-16 423,888	-7 415,072	-9 008,816
655000	PERTES DE CHANGE	-50 573,448	-33 633,220	-16 940,228
658000	CHARGE FINANCIER LIEE MODIFICATION COMPTABLE	-50,000	-1 000,000	950,000
740000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	902,205	2 248,767	-1 346,562
740100	INTERET DES COMPTES COURANTS	40 494,014	28 637,832	11 856,182
740900	AUTRES PRODUITS	70,824	42,312	28,512
753000	REVENUS DES AUTRES CREANCES	55,161	0,000	55,161
756000	GAINS DE CHANGE	51 559,602	53 695,093	-2 135,491
	TOTAL	25 138,323	42 575,712	-17 437,389

VI-10- PRODUITS DE PLACEMENT

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
751000	PRODUITS DE PLACEMENT	99 299,177	107 867,259	-8 568,082
758000	PRODUITS FINANCIER LIEES MODIFICATION COMPTABLE	0,041	0,000	0,041
	TOTAL	99 299,218	107 867,259	-8 568,041

VI-11- AUTRES GAINS

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
736000	PRODUITS SUR CESSION IMMOBILISATION	71 615,830	2 376 457,268	-2 304 841,438
736400	GAINS/ELEMENT NON RECURRENT	36 722,372	0,000	36 722,372
738000	PRODUITS DIVERS LIEES AU MODIFICATION COMPTABLE	95,499	215 059,443	-214 963,944
	TOTAL	108 433,701	2 591 516,711	-2 483 083,010

VI-12- AUTRES PERTES ORDINAIRES

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
634000	PERTES CREANCE IRRECOUVRABLE	3 530,007	67,576	3 462,431
634100	PERTE SUR CREANCE DE L'EXERCICE	0,000	2,751	-2,751
634200	PERTES SUR EXERCICE ANTERIEUR	1 832,786	267,929	1 564,857
634300	PERTES EXCEPTIONNEL	1 093,531	229,73	863,801
636200	PERTES SUR ELEMENTS NON RECURR	132,493	60,000	72,493
638000	CHARGES DIVERS LIEES MODIF COM	426,093	34 179,822	-33 753,729
	TOTAL	7 014,910	34 807,808	-27 792,898

VI-13- IMPOTS SUR LES BENEFICES:

CPT	DESIGNATIONS	déc-11	déc-10	Variations
691000	IMPOTS SUR LES BENEFICES	162 652,500	513 939,900	-351 287,400

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- PRESENTATION DE LA SOCIETE :

Dénomination de la société : Générale industrielle de filtration " GIF FILTER S.A "

Forme juridique : Société Anonyme

Secteur d'activité : Industriel

Date de création: 1980

Siège social : Route de Sousse Km 35 Grombalia, 8030

Capital social : 8.332.500 DT divisé en 8.332.500 actions de 1 DT chacune.

Sites industriels: Une usine sise à la route de Sousse Km 35, GROMBALIA, 8030

N° registre de commerce : B139271997

Matricule fiscal : 6874 / X /A /000

II- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

La période du 01/01/2011 au 31/12/2011 a été marquée par le changement de la Convention Collective régissant le secteur d'activité de la société en passant, de la convention mécanique à la convention de métallurgie, et le paiement du différentiel de droit au personnel apporté par la nouvelle convention.

III- REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers de la société GIF FILTER S.A sont élaborés et présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux normes comptables actuellement en vigueur.

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

Les comptes de la Société GIF FILTER S.A , dont l'activité consiste en la fabrication des filtres conçus pour toutes les gammes de véhicules de transport, sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

Les notes aux états financiers reprennent le détail des principales rubriques comptables.

1.2 PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la Société GIF FILTER S.A est tenue sur micro-ordinateur par l'application SAGE. Elle permet d'éditer périodiquement :

- le Grand-livre des comptes ;
- la Balance générale des comptes ;
- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état des flux de trésorerie ;

1.3 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est assujettie au taux d'impôt de 30% au 31/12/2011.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

1.4 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la Société GIF FILTER S.A sont libellés en Dinar Tunisien.

1.5 IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxe. Elles sont amorties selon leur durée de vie estimée selon le mode linéaire sur la base des taux suivants :

· Logiciels informatiques	33%
· Construction	5%
· Matériel et outillage industriel	15%
· Matériel de transport	20%
· Installations Générales, Agencements	15%
· Aménagements, installations divers	15%
· Equipements de bureau	20%
· Matériel informatique	33%
· Mobilier	20%
· Emballage commerciaux	20%

1.6 OPERATIONS CONCLUES EN MONNAIES ETRANGERES

A la date de clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date déterminé par la Banque Centrale de Tunisie. (1 € = 1,9383 DT au 31/12/2011, 1 \$ = 1,4993).

1.7 LES STOCKS :

Les stocks sont évalués, au 31 décembre 2011, comme suit :

- les matières premières et consommables ainsi que les pièces de rechange sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.
- les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.
- les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.
- La dépréciation des stocks est calculée suivant l'évaluation des articles à rotation lente.

NOTE 2 - ETENDUE DE LA MISSION

L'examen des états financiers de la Société GIF FILTER S.A arrêtés au 31 Décembre 2011 a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Dans ce cadre, il a été procédé notamment à :

- La vérification du respect des principes comptables préconisés par le Système Comptable des Entreprises ;
- La vérification des informations données dans les notes aux états financiers arrêtées au 31 Décembre 2011 ;
- La circularisation des Fournisseurs, Clients, Banques, Assurances et Avocat ;
- L'évaluation des créances et des dettes de la Société et le contrôle de leur dénouement sur la période postérieure au 31 Décembre 2011 ;
- La vérification des états de rapprochement bancaire établis par la Société ;
- La revue globale des déclarations fiscales et sociales ;
- L'examen, par sondages, des pièces justificatives des imputations comptables.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES & AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 décembre 2011 représente le prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice, résumés dans le tableau des immobilisations et d'amortissements (voir états financiers).

Les immobilisations incorporelles enregistrent au 31/12/2011 une valeur nette de 165 122 DT contre 127 650 DT, soit une variation de 37 472 DT.

Les immobilisations corporelles enregistrent au 31/12/2011 une valeur nette de 4 371 600 DT contre 4 756 553 DT, soit une baisse de 384 953 DT.

3.1 ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE

-Les immobilisations incorporelles acquises en 2011 pour un total de 95 013 DT, correspondent à des logiciels.

-Les immobilisations corporelles acquises en 2011, présentent un total de 273 092 DT.

Ces acquisitions s'analysent comme suit:

<u>Logiciel</u>	<u>95 013</u>	<u>DT</u>
LICENCE ACCES CLTS	31 842	DT
LICENCE ANTIVIRUS	2 195	DT
LICENCE LOGICIEL AUTOCAD 2012	19 650	DT
FCADONIX X3 STAR Engineering	41 326	DT
<u>Matériel et outillage</u>	<u>404</u>	<u>DT</u>
PERCEUSE DW522	404	DT
<u>AG. aménagement et installation</u>	<u>700</u>	<u>DT</u>
POINTEUSE DIGITAL	700	DT
<u>Matériel de transport de biens</u>	<u>117 067</u>	<u>DT</u>
7 RENAULT DACIA 2 PLACES	116 817	DT
Radio	250	DT

<u>Matériel informatique</u>	<u>83 926</u>	<u>DT</u>
2 serveurs HP pro liant DL 360 G6	13 700	DT
20 PC HP 6000 pro SFF	20 600	DT
Autres	49 626	DT
 <u>OUTILLAGE INDUSTRIEL</u>	 <u>57 711</u>	 <u>DT</u>
Moule MACPOL	54 629	DT
Autres	3 082	DT
 <u>A.A.INST.DIVERS</u>	 <u>9 550</u>	 <u>DT</u>
PROTEC	7 980	DT
Autres	1 570	DT
 <u>EQUIPEMENT DE BUREAU</u>	 <u>3 734</u>	 <u>DT</u>
Armoire RETEX 800x1000	1 830	DT
Autres	1 904	DT

3.2 CESSIONS

L'actif immobilisé de la société a enregistré, lors de l'exercice 2011, des cessions de matériel de transport pour la valeur globale de 135 035 DT.

3.3 AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2011, au titre des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 713 443 DT, dont 57 540 DT au titre des immobilisations incorporelles et 655 903 DT au titre des immobilisations corporelles. Elles sont calculées sur la base des taux indiqués à la note 1.5.

NOTE 4- IMMOBLISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières présentent au 31/12/2011 un solde net de 120 000 DT contre 175 121 DT à fin 2010, soit une baisse de 55 121 DT. Cette baisse est due au reclassement des prêts au personnel remboursables à moins d'un an parmi les autres actifs courants.

NOTE 5 - STOCKS

Les Stocks sont arrêtés au 31 décembre 2011 à 6 354 598 DT contre 3 956 214 DT au terme de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une hausse de 2 398 384 DT. La rubrique des stocks présente au 31/12/2011 une provision pour dépréciation de stocks de 178 172 DT, au titre des articles obsolètes et à rotation lente.

NOTE 6 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net des Clients et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2011 à 4 941 743 DT contre 4 224 984 DT, soit une hausse de 716 759 DT se détaillant ainsi :

	2011	2010	Variation
Clients locaux	2 130 848	1 792 106	338 742
Clients étrangers	1 332 349	1 032 818	299 531
Clients- effets à recevoir	121 731	242 691	-120 960
Clients- effets à recevoir étrangers	78 352	0	78 352
Client YAZIDI	4 216	4 216	0
Clients douteux ou litigieux	189 894	189 894	0
Clients douteux locaux	696 766	696 766	0
Clients contentieux	271 221	271 221	0
Effets impayés	105 559	110 127	-4 568
Chèques impayés	112 161	79 137	33 024
Clients factures à établir	0	165 599	-165 599
Chèques et effets en caisse	1 621 986	1 277 125	344 861
TOTAL BRUT	6 665 083	5 861 701	803 382
Provision pour dépréciation des clients locaux	-696 766	-696 766	0
Provision pour dépréciation des clients	-565 459	-478 836	-86 623(1)
Provision créances douteuses	-189 894	-189 894	0
Provision/clients contentieux	-271 221	-271 221	0
TOTAL NET	4 941 743	4 224 984	716 759

(1) Cette variation correspond aux provisions sur les créances clients relatifs à l'exercice 2011, il s'agit essentiellement de créances douteuses, qui ont été réalisées au cours de l'année 2010 et non encore recouvrées au 31/12/2011.

6-1 Clients locaux :

Les clients locaux présentent au 31/12/2011 un solde de 2 130 848 DT, détaillés comme suit :

Client	Solde au 31/12/2011
SOCIETE UNION AUTO	198 817
STE GIF DISTRIBUTION	76 885
MR BEN ACHOUR KAMEL	72 819
STE CAP BON FILTRE	58 892
STE SICOM	42 616
SERINCOM TEXACO	40 594
AFRIQUE AUTO	37 098
STE B M C T	32 515
STE AFRIQUE AUTO (BARDO)	32 044
STE NASR TRANSPORT DE MARCHANDISE	29 942
CENTRAX	28 003
ETS AMOR SGHAIER GROS	21 752
STE ALPHA LUB	21 075
COMPTOIR AMIN KARRAY	19 169
STE SAHEL DE DISTRIBUTION FILTRES	15 353
S/SHELL STE ESSALAMA	14 839
P.A MOHSEN ZARRAGA	14 693
ST OILYBIA EL ARBI RIDHA	13 599
AOUADI JALEL	13 254
Autres Clients locaux	1 346 889
TOTAL	2 130 848

6-2 Clients étrangers :

Les clients étrangers présentent au 31/12/2011 un solde de 1 332 349 DT, se détaillant comme suit :

Clients	Solde au 31/12/2011
RAFFI KOJAGOZIAN	14 086
TACHAROUKIT EL AJAIB	22 499
STE ELHEMMA	13 313
MOKHTAR MED MAJDHOUB	12 952
HABIB B .SALAH MZOUGH	11 902
GALITEC	10 877
Maghreb Accessoires	835 337
FERDINAND BILSTEIN GMBH+CO.KG	35 466
INTERNATIONAL TRADING COMPANY	59 255
SARL JCD Distribution	210 305
AXANTIS	30 615
ELECTRICFIL AUTOMOTIVE	53 435
Autres clients étrangers	22 307
TOTAL	1 332 349

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES

Les Capitaux propres de l'exercice sont ramenés de 17 527 227 DT au 31 Décembre 2010 à 17 174 316 DT au 31 Décembre 2011, enregistrant ainsi une baisse de -352 911 DT, ainsi analysée :

Résultat 2011 de l'exercice avant affectation	+479 479 DT
Réserve pour réinvestissement (1)	+270 000 DT
Augmentation de capital	+1 666 500 DT
Réserves	-865 957 DT
Autres capitaux propres	-47 033 DT
Affectation des résultats reportés	881 169 DT
Affectation du bénéfice de l'exercice 2010	-2 737 069 DT
TOTAL	-352 911 DT

L'affectation du bénéfice de l'exercice 2010 est conforme au procès verbal de l'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société, tenue le 30 Juin 2011 et statuant sur les états financiers relatifs à l'exercice 2010. L'affectation du résultat 2010 a été effectuée comme suit :

Distribution de dividendes (0,15 DT par action)	999 900 DT
Affectation d'une réserve pour réinvestissement	856 000 DT
Affectation de résultats reportés	881 169 DT
TOTAL	2 737 069 DT

(1) L'augmentation de capital a été effectuée conformément au PV de l'AGE tenue le 30 Juin 2011 ; Il s'agit d'une augmentation de capital avec incorporation de réserves, se détaillant ainsi :

Réserves pour réinvestissement	856 000 DT
Réserves statutaires	810 500 DT
TOTAL	1 666 500 DT

NOTE 8-AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Les autres passifs non courants présentent au 31/12/2011 un solde de 130 818 DT contre 244 426 DT au 31/12/2010. Ce solde est composé du passif de l'IS à payer, au titre de la déclaration rectificative sur la partie non investie au cours de l'année 2011 et de la réserve pour réinvestissement exonéré.

NOTE 9 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les Fournisseurs et Comptes Rattachés totalisent 1 320 272 DT au 31/12/2011 contre 633 805 DT à fin 2010, soit une hausse de 686 467 DT se détaillant ainsi :

	2011	2010	Variation
FOURNISSEUR LOCAUX	560 522	262 525	297 997
FOURNISSEUR ETRANGERS	549 494	277 462	272 032
FOURNISSEUR EFFETS A PAYER	161 368	95 284	66 084
FOUR. IMMOB. LOCAL	50 368	0	50 368
FOURNISSEUR FACTURES NON PARVENUES	0	14	-14
FOURNIS AVANCES ET ACCOMP VERS	-1 480	-1 480	0,000
TOTAL	1 320 272	633 805	686 467

9-1 Fournisseurs locaux :

Les fournisseurs locaux présentent au 31/12/2011 un solde de 560 522 DT, se détaillant ainsi

Fournisseur	Solde au 31/12/2011
FOURNISSEURS LOCAUX PASSAGERS	27 027
MTR BEN AISSA	18 480
C.O.M.A.R	26 550
GENERAL TRANSPORT INTERNATIONAL	26 454
TOTAL TUNISIE	18 008
TRANS ART	33 040
TECH DE L'EMBALLAGE EN CARTON	140 632
DELTA PRO EX BEST SERVICE	27 593
HENKEL	29 595
S I A M E	31 355
STE BEST PACK EMBALLAGE SURAL	19 945
Autres fournisseurs locaux	161 843
TOTAL	560 522

9-2 Fournisseurs étrangers :

Les fournisseurs étrangers présentent au 31/12/2011 un solde de 549 494 DT, se détaillant ainsi

Fournisseur	Solde au 31/12/2011
ALHSTROM TURIN	24 160
EUSIDER SIDERUGICA	119 283
SEAL'S SYSTEM	35 187
PROSSIMO	107 488
YETISEN (TURK)	70 850
MARCORA	167 780
Autres fournisseurs étrangers	49 496
TOTAL	549 494

NOTE 11 - ETAT DE RESULTAT

11.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Le Chiffre d'affaires a enregistré en 2011 une hausse de 1 018 729 DT (+10,50%) par rapport à l'exercice précédent, passant de 9 705 587 DT à fin 2010, à 10 724 316 DT au 31 Décembre 2011. Ceci est dû à l'amélioration du volume des ventes à l'export de 1 027 293 DT (+54%) au cours de l'année 2011.

11.2 ACHATS CONSOMMES, MARGE BRUTE

Les Achats consommés de l'exercice 2011 ont augmenté de 676 385 DT (+ 14,60%) par rapport à ceux de l'exercice précédent portés de 4 633 891 DT en 2010 à 5 310 276 DT en 2011. Cette augmentation est essentiellement subordonnée aux variations du taux de change (EUR/TND) et à l'accroissement du volume des ventes en 2011.

Dans la même logique, la Marge brute sur coûts de matières a augmenté de 342 344 DT en 2011 (+6,75%) passant de 5 071 696 DT en 2010, à 5 414 040 DT en 2011. Les achats consommés représentent (49,52%) du Chiffre d'affaires 2011 contre en (47,74%) en 2010.

11.3 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le Résultat d'exploitation a connu en 2011 une hausse de 142 418 DT (26,19%) ainsi détaillée :

• Hausse de la marge sur coûts matières	342 344 DT
• Baisse des autres produits d'exploitation	-49 403 DT
• Hausse des charges de personnel (*)	-262 271 DT
• Hausse des dotations aux amortissements et aux provisions	- 1 416 DT
• Diminution des autres charges d'exploitation	113 164 DT

Variation	142 418 DT

(*) Cette hausse est essentiellement due au changement de la Convention Collective régissant le secteur d'activité, en passant de la convention mécanique à la convention de métallurgie, et le paiement du différentiel de droit aux personnels au titre de l'année 2011.

11.4 RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Le Résultat des activités ordinaires avant impôt est ramené de 3 251 008 DT à fin 2010 à 912 131 DT à fin 2011, enregistrant ainsi une baisse de 2 338 877 DT (-71,94%), provenant essentiellement de la cession d'un terrain survenu au cours de l'année 2010 et dont le résultat de cession réalisé par cette opération a été de 2 376 457 DT.

11.5 IMPOT SUR LES BENEFCES

La charge d'impôt sur les sociétés présente au 31/12/2011 un solde de 162 653 DT contre 513 940 DT à fin 2010.

11.6 RESULTAT NET APRES AFFECTATION DE LA RESERVE SPECIALE

Le résultat net après affectation de la réserve spéciale est bénéficiaire de 479 479 DT contre 1 881 069 DT une année auparavant.

NOTE 12- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie arrêté au 31/12/2011, fait ressortir une variation négative de trésorerie de -3 187 842 DT provenant des :

- Flux de trésorerie liés à l'exploitation s'élevant à -1 993 176 DT ;
- Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élevant à - 215 254 DT ;
- Flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élevant à -979 412 DT ;

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Société industrielle de filtration "**GIF FILTER S.A**", comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011 ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 01 janvier 2011 au 31 Décembre 2011 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de **19 573 211 DT** et un résultat bénéficiaire net avant affectation de la réserve spéciale d'investissement de **749 479 DT** et un flux d'exploitation négatif de **1 993 176 DT**, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la Société industrielle de filtration "**GIF FILTER S.A**". Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus et des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société INDUSTRIELLE DE FILTRATION "GIF FILTER S.A" arrêtée au 31 Décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société INDUSTRIELLE DE FILTRATION "GIF FILTER S .A" à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

TUNIS, Le 26 Avril 2012

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200&475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 du Code des sociétés commerciales, nous vous signalons que votre conseil d'administration nous a avisé des conventions et engagements réglementés suivants :

A- Conventions conclues au cours de l'exercice 2011

1) En application de ces dispositions, nous vous informons que la société GIF FILTER S.A a réalisé au 31/12/2011 un chiffre d'affaires hors taxes de 86 683 DT avec la Société filiale GIF DISTRUBITION Sarl.

2) Dans le même cadre, la société GIF FILTER SA, a enregistré, au cours de l'année 2011, des achats auprès de la société GIF DISTRUBITION Sarl, pour un montant hors taxes de 1 011 135 DT.

3) La société « GIF » a effectué les transactions suivantes avec la société «ARTES» :

-Acquisition du matériel roulant pour un montant global de 116 817 DT.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1) La société a servi à son Président Directeur Général un salaire brut annuel de 144 059 DT.

2) Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration selon la décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 Juin 2011. Le montant global brut annuel de ladite rémunération est de 35 000 DT.

3) La rémunération brute des membres du Comité permanent d'audit tel que fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2011 est de 15 000 DT à répartir entre les membres dudit comité.

A l'exception des opérations ci-dessus mentionnées, nous n'avons pas été informés d'autres conventions rentrant dans le cadre des articles susmentionnés.

TUNIS, Le 26 Avril 2012

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 04 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Mohamed CHERIF et Mr Naoufel AMRI.

BILAN
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Notes	Exercice clos le	
		31/12/2011	31/12/2010
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		550 282	505 851
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(337 205)	(259 820)
Immobilisations incorporelles nettes	B.1	213 078	246 031
Immobilisations corporelles		46 620 979	42 714 265
- Amortissements des immobilisations corporelles		(23 536 571)	(20 915 015)
Immobilisations corporelles nettes	B.2	23 084 408	21 799 250
Immobilisations financières		11 945 612	9 925 422
- Provisions		(300 100)	(210 791)
Immobilisations financières nettes	B.3	11 645 512	9 714 631
Total des actifs immobilisés		34 942 997	31 759 912
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		34 942 997	31 759 912
Actifs courants			
Stocks		27 862 448	22 345 560
- Provisions sur stocks		-	(202 711)
Stocks nets	B.4	27 862 448	22 142 850
Clients et comptes rattachés		21 813 015	18 862 735
- Provisions sur comptes clients		(5 364 975)	(4 941 121)
Clients nets	B.5	16 448 040	13 921 614
Comptes de régularisations et autres actifs courants		3 758 926	4 164 458
provision sur comptes d'actifs		(917 777)	(773 412)
Autres actifs courants nets	B.6	2 841 148	3 391 046
Placements et autres actifs financiers	B.7	23 498 987	25 583 100
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8	3 803 304	4 983 790
Total des actifs courants		74 453 928	70 022 400
Total des actifs		109 396 925	101 782 313

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

BILAN
(Exprimé en dinars tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Exercice clos le	
		31/12/2011	31/12/2010
Capitaux propres			
Capital social		42 000 000	37 000 000
Réserves		4 409 300	4 309 300
Autres capitaux propres		729 704	946 727
Résultats reportés		10 513 034	9 906 194
Prime d'émission		15 360 000	15 360 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		73 012 037	67 522 221
Résultat de l'exercice avant investissement		14 173 676	14 956 840
Réserve spéciale de réinvestissement		2 000 000	4 407 735
Réserve à régime spécial		1 700 000	-
Résultat net affectable		12 173 676	10 549 105
Total des capitaux propres avant affectation	B.9	87 185 713	82 479 061
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	B.10	845 984	573 114
Total des passifs non courants		845 984	573 114
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.11	9 183 801	6 737 127
Autres passifs courants	B.12	1 027 630	1 388 138
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.13	11 153 796	10 604 873
Total des passifs courants		21 365 228	18 730 138
Total des passifs		22 211 212	19 303 252
Total des capitaux propres et des passifs		109 396 925	101 782 313

ETAT DE RÉSULTAT
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation			
Revenus	R.1	84 804 802	87 137 317
Autres produits d'exploitation	R.2	8 791 343	338 001
Total des produits d'exploitation		93 596 145	87 475 318
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et encours	R.3	(1 052 867)	1 436 071
Achat marchandise consommée	R.4	(54 654 140)	(48 358 991)
Achats d'approvisionnement consommés	R.5	(7 240 687)	(9 291 854)
Charges de personnel	R.6	(4 343 395)	(4 234 449)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.7	(3 426 629)	(2 973 253)
Autres charges d'exploitation	R.8	(5 750 363)	(6 132 024)
Total des charges d'exploitation		(76 468 081)	(69 554 500)
Résultat d'exploitation		17 128 064	17 920 818
Charges financières nettes	R.9	(1 949 954)	(1 617 280)
Produits des placements	R.10	1 539 429	1 303 138
Autres gains ordinaires	R.11	81 120	27 796
Autres pertes ordinaires	R.12	(35 370)	(158 926)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		16 763 289	17 475 546
Impôt sur les bénéfices		2 589 613	2 518 706
Résultat des activités ordinaires après impôt		14 173 676	14 956 840
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		14 173 676	14 956 840
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		14 173 676	14 956 840

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	Exercice clos le	
		31/12/2011	31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'EXPLOITATION			
Résultat net		14 173 676	14 956 840
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions	F.1	3 426 629	2 973 253
Variations des :			
* Stocks	F.2	(5 516 887)	(7 810 884)
* Créances clients	F.3	(2 950 280)	(946 944)
* Autres actifs	F.4	405 532	(2 739 876)
* Fournisseurs et autres dettes	F.5	2 086 166	931 035
Autres Ajustements pour :			
* Résorption subvention d'investissement		(217 024)	(282 965)
* Charges d'intérêts sur emprunts		-	739
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		11 407 813	7 081 198
Flux de trésorerie liés aux des activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corporelles et incorporelles	F.6	(3 951 145)	(7 209 425)
Encaissement provenant des cessions immobilisations corporelles et incorporelles	F.7	-	2 561 810
Encaissement provenant des subv / Equipements		-	683 559
Décaissement provenant des d'immobilisations financières	F.8	(2 274 158)	(5 106 301)
Encaissements provenant des immobilisations Financières	F.9	253 969	2 721 578
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(5 971 335)	(6 348 779)
Flux de trésorerie liés aux des activités de financement			
Dividendes et autres distributions	F.10	(9 250 000)	(9 000 000)
Encaissement provenant des emprunts	F.11	27 802 115	25 000 000
Remboursement d'emprunts	F.12	(27 700 739)	(15 200 000)
Encaissement provenant des placements	F.13	110 150 000	81 071 170
Décaissement provenant des placements	F.14	(108 065 887)	(83 100 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(7 064 511)	(1 228 830)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents des liquidités		-	-
Variation de la trésorerie		(1 628 034)	(496 412)
Trésorerie au début de l'exercice	F.15	4 179 656	4 676 068
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.15	2 551 623	4 179 656

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

I PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI. Son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5 % par la société CFI. Après son introduction en bourse, son capital s'est élevé à 29 800 000 DT puis à 32 000 000 le 31/12/2008. Une augmentation du capital pour un montant de 4 000 000 DT a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 Mai 2009. Une autre augmentation de 1 00 000 DT a été effectuée sur décision de l'assemblée générale extraordinaire du 3 Mai 2010. Une dernière augmentation de 5 00 000 DT a été effectuée sur décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Mai 2011 pour ramener le capital social au 31/12/2011 à 42 000 000 DT détenu à concurrence de 72% par le groupe BAYAHI et 23% par des flottants.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

II RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation.
- Convention du coût historique.
- Convention de la périodicité.
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de prudence.
- Convention de permanence des méthodes.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

IV UNITÉ MONÉTAIRE

Les comptes de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A. sont libellés en Dinars tunisiens.

V EXERCICE SOCIAL

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

VI PRINCIPES & METHODES COMPTABLES ADOPTÉS

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

Désignation	Taux
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des prêts consentis et dont les délais d'exigibilité sont supérieurs à une année ainsi que des titres de participation détenus par la société.

Stocks

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billettes importées sont valorisées sur la base d'un coût moyen pondéré annuel.
- Les billettes locales achetées par la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR sont valorisées au coût moyen pondéré annuel.
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

Clients et comptes rattachés

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en dinar tunisien en utilisant le cours du jour de l'opération.

A la date de clôture, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

Capitaux propres

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en utilisant le cours du jour de l'opération.

A la date de clôture, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

VII NOTES DETAILLEES SUR LES ETATS FINANCIERS

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en dinar tunisien (TND).

VII.1. Notes sur le bilan

B 1. Immobilisations incorporelles

Le solde brut des immobilisations incorporelles au 31/12/2011 s'élève à 550 282 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur Brute Comptables				Amortissements				VCN au 31/12/2011
	VB 31/12/2010	Acquisition 2011	Cession / Reclassement 2011	VB au 31/12/2011	Amortissements au 31/12/2010	Régularisations amortissement antérieurs	Dotations aux amortissements au 31/12/2011	Amortissements au 31/12/2011	
Logiciel	315 264	44 431	-	359 696	195 734		68 385	264 119	95 578
Marques, Brevets, licences	10 587	-	-	10 587	10 587		-	10 587	-
Fond de commerce	180 000	-	-	180 000	53 500		9 000	62 500	117 500
Total immobilisations incorporelles	505 851	44 431	-	550 282	259 820		77 385	337 205	213 078

B.2 Immobilisations corporelles

Le solde brute des immobilisations corporelles au 31/12/2011 s'élève à 46 620 979 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur Brute Comptables				Amortissements				Valeur Comptable nettes au 31/12/2011
	Valeur au 31/12/2010	Acquisition 2011	Cession / Reclassement 2011	Valeur au 31/12/2011	Amortissements au 31/12/2010	Régularisations amortissement antérieurs	Dotations aux amortissements au 31/12/2011	Amortissements au 31/12/2011	
Terrains	1 500 038	-	-	1 500 038	-	-	-	-	1 500 038
Constructions	3 768 815	1 271	-	3 770 086	2 008 648	-	128 858	2 137 507	1 632 579
AAI Construction	28 030	-	-	28 030	16 420	-	1 330	17 750	10 280
Matériels Industriels	32 007 597	334 748	(8 100)	32 334 244	15 756 519	-	2 171 368	17 928 988	14 405 257
Outillages Industriels	369 608	57 322	-	426 930	127 991	-	29 332	157 323	269 608
AAI Matériels industriels et Outillages	394 387	-	-	394 387	362 912	-	12 871	375 783	18 604
Matériels de Transport	1 153 574	43 642	-	1 197 217	914 314	-	86 311	1 000 626	196 591
Matériels Engin de Levage	435 017	23 500	-	458 517	299 297	-	30 941	330 238	128 279
AAI Divers	633 496	78 274	-	711 770	406 321	-	33 806	440 127	271 643
Matériels de Bureau	415 945	5 981	-	421 926	336 212	-	15 344	351 556	70 370
Matériels Informatique	881 871	50 550	-	932 421	630 083	-	54 001	684 085	248 336
Magasin vertical	1 125 887	-	-	1 125 887	56 294	-	56 294	112 589	1 013 299
Station Laquage en cours	-	3 319 526	-	3 319 526	-	-	-	-	3 319 526
total immobilisations corporelles	42 714 265	3 914 814	(8 100)	46 620 979	20 915 015	0	2 620 456	23 536 571	23 084 408

B.3 Immobilisations financières

Le solde des immobilisations financières au 31/12/2011 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
Titres de participation	12 681 210	11 808 975	872 235
Versement restant à effectuer	(4 436 679)	(3 782 502)	(654 177)
Autres immobilisations Financières	3 200 000	1 500 000	1 700 000
Prêt au personnel	481 080	367 368	113 712
Dépôt et cautionnement	20 000	31 581	(11 581)
Total des immobilisations financières Brutes	11 945 612	9 925 422	2 020 190
Provisions sur immobilisations financières	(300 100)	(210 791)	(89 309)
Immobilisations financières Nettes	11 645 512	9 714 631	1 930 881

(1)- Le détail des provisions sur immobilisations financières se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2010	Complément provision	Reprise	Solde au 31/12/2011
Titre	210 791	90 422	(1 113)	300 100
Total	210 791	90 422	(1 113)	300 100

Les titres en portefeuille au 31 décembre 2011 se présentent comme suit :

Désignation	Nombre d'action au 31/12/10	Valeur Brute au 31/12/10	Nombre d'action au 31/12/11	Participation 2011	Cession 2011	Valeur Brute au 31/12/11	Versement non effectué	Provision cumulée au 31/12/10	Provisions constituées en 2011	Reprise sur provision 20011	Provision cumulée au 31/12/11
TECI	80	4 000	80	-	-	4 000	-	4 000	-	-	4 000
GIC	377	37 700	377	-	-	37 700	-	37 700	-	-	37 700
BNS	1 000	10 000	1 000	-	-	10 000	-	-	-	-	-
STB	603	16 429	603	-	-	16 429	-	4 978	6 380	(961)	10 397
ATTIJARI BANK	262	5 595	262	-	-	5 595	-	-	848	(152)	695
TPR TRADE	49 900	499 000	49 900	-	-	499 000	-	-	-	-	-
SMFA*	1 320	155 000	1 320	-	-	155 000	(108 235)	46 765	-	-	46 765
CFI SICAR	9 900	990 000	9 900	-	-	990 000	-	113 476	83 195	-	196 671
LLOYD	100	500	100	-	-	500	-	-	-	-	-
S.M.U	750	75 000	750	-	-	75 000	-	3 871	-	-	3 871
PROFAL MAGHREB	36 000	7 315 751	36 000	-	-	7 315 751	(3 674 267)	-	-	-	-
ALUFOND	27 000	2 700 000	27 000	-	-	2 700 000	-	-	-	-	-
LAVAAL INTERNATIONAL	-	-	450	872 235	-	872 235	(654 176)	-	-	-	-
Total	127 292	11 808 975	127 742	872 235	-	12 681 210	(4 436 679)	210 790	90 422	(1 113)	300 100

* STE MAGHREBINE DE FABRICATION DE L'ALU (Lybie)

B.4 Stocks

Le solde des stocks au 31/12/2011 s'élève en brut à 27 862 448 DT contre 22 345 560 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
MATIERES PREMIERES ET CONSOMMAB.	17 754 457	13 141 528	4 612 929
STOCKS EN TRANSIT	1 836 154	76 366	1 759 788
STOCK FILIERES	1 377 265	1 180 227	197 038
PRODUITS EN COURS	2 146 370	1 325 612	820 758
TRAVAUX EN COURS	-	952 265	(952 265)
PRODUITS FINIS	4 748 202	5 669 562	(921 360)
Total stocks en brut	27 862 448	22 345 560	5 516 888
Provisions sur stocks	-	202 711	(202 711)
Total stocks nets des provisions	27 862 448	22 142 850	5 719 599

B.5 Clients et comptes rattachés

Le solde des clients et comptes rattachés au 31/12/2011 s'élève en brut à 21 813 015 DT provisionné à hauteur de 5 364 975 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
Clients locaux	4 967 225	3 122 982	1 844 243
Clients Etrangers	8 200 990	7 089 667	1 111 323
Clients Douteux locaux	2 142 185	1 889 065	253 120
Clients Douteux étrangers	1 575 476	1 385 833	189 643
Clients Contentieux locaux	828 954	282 782	546 172
Clients Contentieux étrangers	894 523	894 523	-
Clients locaux effets à recevoir	204 268	3 907 440	(3 703 172)
Clients étrangers effets à recevoir	35 399	290 442	(255 043)
Chèques remis à l'encaissement	2 963 995	-	2 963 995
Total brut compte clients	21 813 015	18 862 735	2 950 281
Provision sur clients	5 364 975	4 941 121	423 854
Valeur Nette	16 448 040	13 921 614	2 526 426

Détail provision sur comptes clients 2011

Désignation	Solde clients au 31/12/11	Provisions au 31/12/10	Dotation 2011	Reprise 2011	Provision au 31/12/11
Clients locaux	4 967 225	287 421	-	(287 421)	-
Clients Etrangers	8 200 990	-	-	-	-
Clients Douteux locaux	2 142 185	1 889 565	264 793	(11 673)	2 142 685
Clients Douteux étrangers	1 575 476	1 385 833	197 098	(7 456)	1 575 476
Clients Contentieux locaux	828 954	282 782	273 086	(4 573)	551 295
Clients Contentieux étrangers	894 523	894 523	-	-	894 523
Clients locaux effets à recevoir	204 268	200 995	-	-	200 995
Clients étrangers effets à recevoir	35 399	-	-	-	-
Chèques remis à l'encaissement	2 963 995	-	-	-	-
Total brut compte clients	21 813 015	4 941 121	734 977	(311 123)	5 364 975

B.6 Comptes de régularisations et autres actifs courants

Le solde des autres actifs courants au 31/12/2011 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
Personnel	2 063	100 289	(98 226)
Etats et collectivités publiques	2 248 264	2 603 047	(354 783)
Groupe	224 786	107 661	117 125
Autres comptes D.C.D	1 074 227	996 208	78 019
Charges constatées d'avance	147 505	294 051	(146 546)
Fournisseurs - Avances et acomptes	62 081	63 201	(1 120)
Total	3 758 926	4 164 458	(405 532)
Provisions sur dépréciations des prêts	389 602	389 602	-
Provisions sur dépréciations Débiteurs Divers	528 175	383 810	144 365
Total provisions	917 777	773 412	144 365
Total actifs courants nets	2 841 148	3 391 046	(549 897)

B.7 Placement et autres actifs financiers

Le solde des placements et autres actifs financiers au 31/12/2011 se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
Autres placements	398 987	383 100	15 887
Billets de Trésorerie Prêteurs	23 100 000	25 200 000	(2 100 000)
Total	23 498 987	25 583 100	(2 084 113)

B.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2011 s'élève à 3 803 304 DT contre un solde de 4 983 790 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
Chèques remis à l'encaissement	-	3 214 394	(3 214 394)
Banque	3 799 405	1 763 130	2 036 275
Caisse	3 900	6 266	(2 366)
Total	3 803 304	4 983 790	(1 180 486)

B.9 Capitaux propres

Le tableau suivant retrace les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2011 :

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserves légales	Fond Social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Amortissements des subventions	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2009	36 000 000	15 360 000	3 200 000	709 300	6 116 328	1 630 468	(1 084 335)	14 189 864	76 121 627
Réserves Légales	-	-	400 000	-	-	-	-	(400 000)	-
Résultats Reportés	-	-	-	-	3 789 864	-	-	(3 789 864)	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	(9 000 000)	(9 000 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	1 000 000	-	-	-	-	-	-	(1 000 000)	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	683 559	-	-	683 559
Amortissements de la subvention	-	-	-	-	-	-	(282 965)	-	(282 965)
Résultat au 31/12/2010	-	-	-	-	-	-	-	14 956 840	14 956 840
Solde au 31/12/2010	37 000 000	15 360 000	3 600 000	709 300	9 906 192	2 314 027	(1 367 300)	14 956 840	82 479 061
Réserves Légales	-	-	100 000	-	-	-	-	(100 000)	-
Résultats Reportés	592 265	-	-	-	606 840	-	-	(1 199 105)	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	(9 250 000)	(9 250 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	4 407 735	-	-	-	-	-	-	(4 407 735)	-
Amortissements de la subvention	-	-	-	-	-	-	(217 023)	-	(217 023)
Résultat au 31/12/2011	-	-	-	-	-	-	-	14 173 676	14 173 676
Solde au 31/12/2011	42 000 000	15 360 000	3 700 000	709 300	10 513 032	2 314 027	(1 584 323)	14 173 676	87 185 713

B.10 Passifs non courants

Ce compte englobe les provisions pour risques et charges pour un montant de 845 984 DT au 31/12/2011.

B.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés au 31/12/2011 s'élève à 9 183 801 DT contre 6 737 127 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
Fournisseurs locaux	2 092 557	1 809 187	283 370
Fournisseurs - Effet à payer	1 619 271	2 083 547	(464 276)
Fournisseurs Etrangers	4 693 029	2 614 260	2 078 769
Conversion Fournisseurs étrangers	71 143	4 559	66 584
Fournisseurs factures non parvenues	707 800	225 574	482 226
Total	9 183 801	6 737 127	2 446 674

B.12 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants au 31/12/2011 et au 31/12/2010 se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
Personnel	2 143	210 195	(208 052)
Etats et collectivités publiques P	259 111	721 818	(462 707)
Sécurité Sociale	255 886	-	255 886
Autres comptes D.C.D	45 190	359 734	(314 544)
Clients avance et acomptes	41 588	-	41 588
Groupe	134 820	24 621	110 199
Produits constatés d'avance	185 578	71 770	113 808
Autres passifs courants	103 314	-	103 314
Total	1 027 630	1 388 138	(360 508)

B.13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde des concours bancaires au 31/12/2011 s'élève à 11 153 796 DT contre 10 604 873 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation (2011/2010)
Crédit de financement des stocks	9 902 115	9 800 000	102 115
Intérêts courus	-	739	(739)
Banque	1 251 682	804 134	447 548
Total	11 153 796	10 604 873	548 923

VII.2. Note sur l'état de résultat

R 1. Revenus

Les revenus de l'exercice 2011 s'élèvent à 84 804 802 DT contre 87 137 317 DT au cours de 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Chiffre d'Affaires Local	58 075 070	60 509 343	(2 434 274)
Chiffre d'Affaires Export	26 729 732	26 627 974	101 758
Total	84 804 802	87 137 317	(2 332 516)

R.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Ventes de déchets	8 010 773	-	8 010 773
Production immobilisée	529 461	-	529 461
Loyers	34 085	55 035	(20 950)
Quote-part de la subvention d'investissement	217 024	282 965	(65 942)
Total	8 791 343	338 001	8 453 343

R.3 Variation de stock des produits finis et encours :

La variation de stock des produits finis et encours se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Variation des encours (StI-StF)	(131 507)	326 864	(458 371)
Variation de produits finis (StI – StF)	(921 360)	1 109 206	(2 030 566)
Total	(1 052 867)	1 436 071	(2 488 936)

R.4 Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Achats matières premières	55 892 758	47 236 334	8 656 424
Var de stock Matières premières et Encours	(6 569 755)	(6 374 814)	(194 941)
Achats de marchandises	5 331 388	7 518 321	(2 186 933)
RRR obtenus	(252)	(20 851)	20 599
Total	54 654 140	48 358 991	6 295 149

R.5 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Achats stockés / Autres approvisionnement	5 908 871	7 562 398	(1 653 527)
Achats non stockés de matières	1 331 816	1 729 456	(397 640)
Total	7 240 687	9 291 854	(2 051 166)

R.6 Charge de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2011 s'élèvent à 4 343 395 DT contre 4 234 449 DT en 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Charges salariales	3 681 722	3 592 485	89 237
Charges patronales	564 018	545 541	18 477
Cotisations assurance groupe	97 655	96 423	1 232
Total	4 343 395	4 234 449	108 946

R.7 Dotation aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Dotation aux amortissements des immobilisations	2 698 941	2 315 884	383 057
Provision pour Risques et charges	272 871	224 081	48 790
Dotation aux provisions sur dépréciation actif	233 675	55 852	177 822
Dotation aux provisions sur dépréciation clients	447 556	386 517	61 039
Reprise sur provision	(226 412)	(9 081)	(217 331)
Total	3 426 629	2 973 253	453 377

R.8 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Personnel externes	2 059 521	2 176 220	(116 698)
Autres services extérieurs	1 426 809	1 444 818	(18 009)
Transports	929 982	926 721	3 262
Entretien et réparation	209 871	313 943	(104 073)
Loyers	197 360	120 961	76 399
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	195 616	173 087	22 528
Impôts et taxes	186 551	202 907	(16 356)
Etudes et recherches	185 445	231 620	(46 175)
Commissions bancaires	128 988	119 855	9 133
Assurance	123 152	166 441	(43 290)
Frais postaux et télécommunications	63 846	113 464	(49 618)
Dons et subventions	43 221	141 986	(98 765)
Total	5 750 363	6 132 024	(404 190)

R.9 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se présentent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Charges financières	2 342 130	1 906 254	435 876
Revenus sur autres créances	(4 968)	(33 236)	28 268
Gains de change	(387 208)	(255 738)	(131 470)
Total	1 949 954	1 617 280	332 674

R.10 Produits des placements

Les produits de placement en 2011 totalisent 1 539 429 DT contre 1 303 138 DT en 2010. Ils sont générés principalement par les placements des liquidités disponibles en billets de trésorerie.

R.11 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se présentent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Produits divers ordinaires	81 120	27 796	53 324
Total	81 120	27 796	53 324

R.12 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se présentent comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation (2011/2010)
Charges diverses ordinaires	35 370	158 926	(123 556)
Total	35 370	158 926	(123 556)

VII.3. Note sur l'état des flux de trésoreries**F.1 Amortissement et provisions**

Désignation	2 011	2 010	Variation
Dotations aux AMT des Immobilisations	2 698 941	2 315 884	383 057
Dotations aux provisions	954 101	666 450	287 651
Reprise sur provisions	(226 412)	(9 081)	(217 331)
Total	3 426 629	2 973 253	453 376

F.2 Variation des stocks

Désignation	2 011	2 010	Variation
Matières premières et consommables.	17 754 457	13 141 528	4 612 929
Stock transit	1 836 154	76 366	1 759 788
Stocks filières	1 377 265	1 180 227	197 038
Encours	2 146 370	1 325 612	820 758
Travaux en cours	-	952 265	(952 265)
Produits finis	4 748 202	5 669 562	(921 360)
Total	27 862 448	22 345 560	5 516 888

F.3 Variation des créances clients

Désignation	2 011	2 010	Variation
Clients et Comptes rattachés	21 813 015	18 862 735	2 950 280
Total	21 813 015	18 862 735	2 950 280

F.4 Variation des autres actifs

Désignation	2 011	2 010	Variation
Personnel	2 063	100 289	(98 226)
Etats et collectivités publiques	2 248 264	2 603 047	(354 783)
Groupe	224 786	107 661	117 125
Autres comptes D.C.D	1 074 227	996 208	78 019
Charges constatées d'avance	147 505	294 051	(146 546)
Fournisseurs - Avances et acomptes	62 081	63 201	(1 120)
Total	3 758 926	4 164 457	(405 531)

F.5 Variation des fournisseurs et autres dettes

Désignation	2 011	2 010	Variation
Fournisseurs d'exploitation	9 183 801	6 737 127	2 446 674
Autres Passifs	1 027 630	1 388 138	(360 508)
Total	10 211 431	8 125 265	2 086 166

F.6 Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	2 011	2 010
Constructions	(1271)	-
Matériels Industriels	(94 486)	(220 155)
Outillages industriels	(57 322)	(106 792)
Matériels Informatiques	(50 550)	(124 431)
Logiciel	(44 431)	(38 875)
Matériels de Transport et engin de levage	(67 143)	(212 500)
Agencement et Aménagement	(78 274)	(47 047)
MMB	(5 981)	(18 847)
Station Fonderie	-	(5 381)
Station laquage encours	(3 319 526)	-
Presse 4	(209 540)	(22 448)
Presse 5	(11 039)	(6 333)
Presse 6	(11 582)	(6 406 616)
Total	(3 951 145)	(7 209 425)

F.7 Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	2 011	2010
Encaissement provenant des cessions des immobilisations	-	2 561 810
Total	-	2 561 810

F.8 Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières

Désignation	2 011	2 010
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(218 059)	(4 512 546)
Décaissement /placement à long terme (Fonds gérés)	(1 700 000)	-
Prêts, Dépôts et cautionnements	(356 100)	(593 755)
Total	(2 274 158)	(5 106 301)

F.9 Encaissement sur cession d'immobilisations financières

Désignation	2 011	2 010
Total encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	2 374 920
Remboursement /Prêts accordés aux personnels	253 969	346 658
Total	253 969	2 721 578

F.10 Dividendes et autres distributions

Désignation	2 011	2 010
Dividendes	(9 250 000)	(9 000 000)
Total	(9 250 000)	(9 000 000)

F.11 Encaissement provenant des emprunts

Désignation	2 011	2 010
Emprunts BNA	-	11 000 000
Financement de Stock	27 802 115	14 000 000
Total	27 802 115	25 000 000

F.12 Remboursement des emprunts

Désignation	2 011	2 010
Emprunts BNA	-	(6 000 000)
Intérêts	-	-
Financement de stock	(27 700 739)	(9 200 000)
Remboursement emprunt	(27 700 739)	(15 200 000)

F.13 Encaissement provenant des placements

Désignation	2 011	2 010
Encaissement provenant des placements	110 150 000	80 900 000
Encaissement provenant des placements à court terme	-	171 170
Total	110 150 000	81 071 170

F.14 Décaissement pour acquisition des placements

Désignation	2 011	2 010
Décaissement pour acquisition des placements	(108 050 050)	(83 100 000)
Autres placement	(15 887)	-
Total	(108 065 887)	(83 100 000)

F.15 Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignation	2 011	2 010	Variation
Caisse	3 900	6 266	(2 366)
Chèques remis à l'encaissement	-	3 214 394	(3 214 394)
Banque	3 799 405	1 763 130	2 036 275
Banque (découverts bancaires)	(1 251 682)	(804 134)	(447 548)
Liquidité à la fin de la période	2 551 623	4 179 656	(1 628 033)

VII.4. Note sur les engagements hors bilan

Type d'engagements	<u>Valeur Totale</u>	<u>Tiers</u>	<u>Dirigeants</u>	<u>Entreprise liées</u>	<u>Associés</u>	<u>Provisions</u>
1- Engagements donnés						
Hypothèque	23 972 262	23 972 262				
Effets escompté non échues	14 341 950	14 341 950				
Engagements par signature	1 957 325	1 957 325				
Cautions	-	-				
Garantie	104 668	104 668				
Total	40 376 205	40 376 205				
2 - Engagements reçus						
Caution	290 820	290 820				
Total	290 820	290 820				
3 - Engagements réciproques						
- Crédit documentaire	-	-				
Total	-	-				

VII.5. Note sur les parties liées

1- Transactions au profit de la société TPR sur les créances du groupe:

La société a facturé des loyers aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2011 qui se détaillent comme suit :

Société du groupe	Loyer TTC 2011	Solde au 31/12/2011
CETRAM	4 532	(40 385)
INDINVEST	2 125	8 498
STE MONTFLEURY	2 833	(81 587)
AGRONORD	-	1 209
TUNIS.PARK.SERVICE	11 801	66 382
CFI	1 700	103 500
INOV	2 125	-
TEC SOL	7 081	28 202
CFI SICAR	2 361	2 361
ALUFOND	-	8 455
SICAM	-	2 528
GIAN	-	3 651
TPR TRADE	5 665	41 864
SPEIA	-	(42 088)
Total	40 220	102 590

2- Transactions à la charge de la société TPR :

- La société TPR a conclu des opérations avec les sociétés du groupe détaillées comme suit :

Société du groupe	Solde au 31/12/10	Solde au 31/12/11	Charges TTC 2011	Nature de l'opération
SPEIA	(63 201)	(42 088)	1 728 942	Travaux d'étude, d'installation d'équipements de production
TPR TRADE	95 384	41 864	5 317 654	Achats accessoires
LLOYD	99 292	45 190	260 609	Frais d'assurance
CETRAM	19 894	40 385	56 041	Travaux d'installation et d'acquisition de réseau d'incendie et de groupe de production d'eau glacée
Hôtel Khair-Eddine Pacha	97 993	109 388	121 571	Frais de restauration et d'hébergement
Total	249 361	194 388	7 484 818	

- En 2011 et courant les neuf premiers mois TPR vendait les déchets internes à sa filiale ALUFOND pour une valeur de 8 010 773 DT. A partir d'octobre 2011, il est convenu que la facturation d'ALUFOND ne comporte que le coût de la transformation.

Notons que courant l'année 2011 TPR a réalisé ses approvisionnements des billettes fabriquées localement auprès de société ALUFOND. Les achats réalisés avec ALUFOND au titre de l'exercice clos le 31/12/2011 s'élèvent à 7 597 60 DT.

- La société a souscrit, durant l'exercice 2011, des billets de trésorerie pour un montant global de 23 100 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées au près des sociétés du groupe et qui se détaillent comme suit :
 - La société CFI pour un montant total de 14 800 000 DT à un taux annuel de 5,8%,
 - La société ALUFOND pour un montant total de 100 000 DT à un taux annuel de 5,8%
 - La société CFI SICAR pour un montant total de 2 000 000 DT à un taux annuel de 5,8%,
 - La société INDINVEST pour un montant total de 2 000 000 DT à un taux annuel de 5,8%,
 - La société SPI MONTFLEURY pour un montant total de 3 200 000 à un taux annuel de 5,8%,
 - La société TPS pour un montant total de 1 000 000 DT réparti entre un billet de trésorerie de 900 000 DT au taux annuel de 5,8% et un billet de trésorerie de 100 000 DT au taux annuel de 6%.
- Reconduction de la convention de gestion de fonds de capital risque qui a été conclue entre TPR et CFI SICAR en 2007 selon laquelle la TPR met à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 500 000 DT.
- Une convention de gestion de fonds de capital risque a été conclue entre TPR et CFI SICAR en 2011 et selon laquelle la TPR met à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 700 000 DT.

VII.6. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 07/04/2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.
Rapport Général des commissaires aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 Mai 2011, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 87 185 713 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 14 173 676 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises Tunisiennes, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 27 Avril 2012

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed CHERIF**

AMRI Naoufel

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.
Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,

- I. En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2011

Votre Conseil d'Administration en date du 07/04/2012 nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

1. La société a facturé aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2011 des loyers qui se détaillent comme suit :

Société du groupe	Loyer TTC 2011	Solde au 31/12/2011
CETRAM	4 532	(40 385)
INDINVEST	2 125	8 498
STE MONTFLEURY	2 833	(81 587)
AGRONORD	-	1 209
TUNIS.PARK.SERVICE	11 801	66 382
CFI	1 700	103 500
INOV	2 125	-
TEC SOL	7 081	28 202
CFI SICAR	2 361	2 361
ALUFOND	-	8 455
SICAM	-	2 528
GIAN	-	3 651
TPR TRADE	5 665	41 864
SPEIA	-	(42 088)
Total	40 220	102 590

2. La société a conclu des opérations avec les sociétés du groupe détaillées comme suit :

Société du groupe	Charges TTC 2011	Solde au 31/12/2011	Nature de l'opération
SPEIA	1 728 942	(42 088)	Travaux d'étude, d'installation d'équipements de production
TPR TRADE	5 317 654	41 864	Achats accessoires
LLOYD	260 609	45 190	Frais d'assurance
CETRAM	56 041	40 385	Travaux d'installation et d'acquisition de réseau d'incendie et de groupe de production d'eau glacée
Hôtel Khair-Eddine Pacha	121 571	109 388	Frais de restauration et d'hébergement
Total	7 484 818	194 388	

3. La société a souscrit, durant l'exercice 2011, des billets de trésorerie pour un montant global de 23 100 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés du groupe et qui se détaillent comme suit :

- La société CFI pour un montant total de 14 800 000 DT à un taux annuel de 5,8%,
- La société ALUFOND pour un montant total de 100 000 DT à un taux annuel de 5,8%
- La société CFI SICAR pour un montant total de 2 000 000 DT à un taux annuel de 5,8%,
- La société INDINVEST pour un montant total de 2 000 000 DT à un taux annuel de 5,8%,
- La société SPI MONTFLEURY pour un montant total de 3 200 000 à un taux annuel de 5,8%,
- La société TPS pour un montant total de 1 000 000 DT réparti entre un billet de trésorerie de 900 000 DT au taux annuel de 5,8% et un billet de trésorerie de 100 000 DT au taux annuel de 6%.

4. En 2011 et courant les neuf premiers mois TPR vendait les déchets internes à sa filiale ALUFOND pour une valeur de 8 010 773 DT. A partir d'octobre 2011, il est convenu que la facturation d'ALUFOND ne comporte que le coût de la transformation.

Notons que courant l'année 2011 TPR a réalisé ses approvisionnements de billettes fabriquées localement auprès de société ALUFOND. Les achats réalisés avec ALUFOND au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 7 597 60 DT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution de l'opération suivante, conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31/12/2011:

- Reconduction de la convention de gestion de fonds de capital risque qui a été conclue entre TPR et CFI SICAR en 2007 selon laquelle la TPR met à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 500 000 DT.
- Une convention de gestion de fonds de capital risque a été conclue entre TPR et CFI SICAR en 2011 et selon laquelle la TPR met à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 700 000 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération annuelle nette du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2011 a été fixée par décision du conseil d'administration du 25/05/2011 pour un montant de 130 000 DT. Il bénéficie également d'une voiture de fonction.
- La rémunération et les avantages accordés aux membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité d'Audit sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 07 Avril 2012 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2011.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements de la société «Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A» envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2011, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

Montants net en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Comité d'audit		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	130 000	0	15 000	0	50 000	0
Total	130 000	0	15 000	0	50 000	0

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2012

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed CHERIF**

AMRI Naoufel

ETATS FINANCIERS**HANNIBAL LEASE**

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes M Karim DEROUCHE et M Mehdi SELLAMI.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
ACTIFS			
	<u>Notes</u>		
Liquidités et équivalents de liquidités	4	4 122 911	1 864 826
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	247 405 079	238 095 291
Portefeuille-titres de placement	6	192 476	2 642 286
Portefeuille d'investissement	7	2 302 379	2 302 379
Valeurs Immobilisées	8	3 041 827	2 595 074
Autres actifs	9	1 494 322	8 252 106
TOTAL DES ACTIFS		<u>258 558 994</u>	<u>255 751 962</u>
		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
PASSIFS			
	Notes		
Concours bancaires	10	3 989 477	1 624 769
Dettes envers la clientèle	11	3 071 120	1 574 698
Emprunts et dettes rattachées	12	215 271 951	206 654 699
Fournisseurs et comptes rattachés	13	8 570 638	19 799 517
Autres passifs	14	1 286 687	776 721
TOTAL DES PASSIFS		<u>232 189 872</u>	<u>230 430 405</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		20 000 000	20 000 000
Réserves		2 304 888	865 414
Prime d'émission		1 000 000	1 000 000
Résultats reportés		1 016 669	649 146
Résultat de l'exercice		2 047 565	2 806 997
Total des capitaux propres	15	<u>26 369 122</u>	<u>25 321 557</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>258 558 994</u>	<u>255 751 962</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	23 105 546	19 865 453
Intérêts et charges assimilées	17	(12 563 828)	(9 626 159)
Produits des placements	18	104 189	896 754
Autres produits d'exploitation		18 000	-
Produits nets		<u>10 663 907</u>	<u>11 136 048</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	19	2 482 939	1 992 433
Dotations aux amortissements	20	365 821	336 987
Autres charges d'exploitation	21	1 667 865	1 750 840
Total des charges d'exploitation		<u>4 516 624</u>	<u>4 080 259</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>6 147 283</u>	<u>7 055 788</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	3 656 523	3 430 763
Dotations nettes aux autres provisions	23	15 414	271 658
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>2 475 345</u>	<u>3 353 367</u>
Autres pertes ordinaires	24	(1 316)	(1 616)
Autres gains ordinaires	25	13 227	20 654
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>2 487 256</u>	<u>3 372 405</u>
Impôts sur les bénéfices	26	(439 691)	(565 408)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>2 047 565</u>	<u>2 806 997</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	27	159 990 572	143 255 061
Décaissements pour financement de contrats de leasing	28	(154 852 927)	(218 561 831)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	29	(4 338 798)	(3 607 473)
Intérêts payés	30	(12 824 285)	(8 793 942)
Impôts et taxes payés	31	(755 914)	(1 258 103)
Restitution du crédit de TVA		2 894 300	3 400 288
Autres flux liés à l'exploitation	37	2 585 061	(496 786)
		<u>(7 301 991)</u>	<u>(86 062 787)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(809 102)	(573 200)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	24 282	21 267
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	34	-	(2 221 267)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	35	-	300 000
		<u>(784 819)</u>	<u>(2 473 200)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	36	(1 000 000)	(1 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	289 700 000	351 000 000
Remboursements d'emprunts	12	(280 719 813)	(263 440 895)
		<u>7 980 188</u>	<u>86 559 105</u>
		<u>(106 622)</u>	<u>(1 976 881)</u>
Variation de trésorerie			
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	240 057	2 216 938
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	133 435	240 057

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2011	2010		2011	2010		2011	2010
Intérêts de leasing	22 558 210	19 034 735	Intérêts et charges assimilés	12 563 828	9 626 159			
Intérêts de retard	242 754	174 078						
Variation des produits réservés	(556 495)	(78 202)						
Produits accessoires	861 078	734 842						
Autres produits d'exploitation	18 000	-						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>23 123 546</u>	<u>19 865 453</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>12 563 828</u>	<u>9 626 159</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>10 559 718</u>	<u>10 239 294</u>
Marge commerciale (PNB)	10 559 718	10 239 294	Autres charges d'exploitation	1 667 865	1 750 840			
Produits des placements	104 189	896 754	Charges de personnel	2 482 939	1 992 433			
<u>Sous total</u>	<u>10 663 907</u>	<u>11 136 048</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 150 804</u>	<u>3 743 273</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>6 513 103</u>	<u>7 392 775</u>
Excédent brut d'exploitation	6 513 103	7 392 775	Dotations aux amortissements et aux résorptions	365 821	336 987			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	933 733	281 377	- Pour dépréciation des créances	2 890 257	3 712 140			
- Sur les actions cotées	-	28 342	- Collectives	1 700 000	-			
			- Pour dépréciation des autres actifs	15 414	-			
			- Pour dépréciation des titres	-	300 000			
Autres produits ordinaires	13 227	20 654	Autres pertes ordinaires	1 316	1 616			
			Impôts sur les bénéfices	439 691	565 408			
<u>Sous total</u>	<u>7 460 063</u>	<u>7 723 148</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 412 498</u>	<u>4 916 151</u>	Résultat des activités ordinaires	2 047 565	2 806 997
						<u>Résultat net</u>	<u>2 047 565</u>	<u>2 806 997</u>

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren – Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 01 novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 168.750, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de D : 5.000.000 à D : 4.831.250, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de D : 10.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de D : 10 chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de D : 10.000.000 à D : 20.000.000 et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de D : 11, correspondant à la valeur nominale de D : 10, majoré d'une prime d'émission de D : 1 par action.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2011, à D : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers de Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2011, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%
• Autres matériels	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-3-10 Changement de méthode comptable :

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 27.565.442. Le montant des engagements à risques et des provisions requises s'y rattachant, déterminés conformément à la circulaire n° 91-24, aurait se situer respectivement à D : 7.548.580 et D : 203.681.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à D : 140.918.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la société Hannibal Lease en 2011, s'élèvent à D : 1.700.000.

Ces changements de méthodes ont eu pour effet de ramener à 8,65%, le taux des créances douteuses et litigieuses devant se situer à 11,49%, d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.496.319 et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant égal.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Banques	4 119 542	1 862 063
- Caisses	3 370	2 763
Total	<u>4 122 911</u>	<u>1 864 826</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
Créances sur contrats mis en force	259 983 499	246 503 417
Encours financiers	246 575 357	239 547 093
Impayés	14 130 064	7 723 635
Intérêts échus différés	(1 041 778)	(1 165 267)
Valeurs à l'encaissement	319 856	397 956
Impayés sur créances abandonnées	45 643	-
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 154 613	2 157 532
Total brut des créances leasing	<u>262 183 755</u>	<u>248 660 949</u>
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 402 490)	(5 231 767)
Provisions pour dépréciation des impayés	(6 348 064)	(4 607 906)
Provisions collectives	(1 700 000)	-
Produits réservés	(1 282 479)	(725 984)
Provisions sur créances abandonnées	(45 643)	-
Total net des créances leasing	<u>247 405 079</u>	<u>238 095 291</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2010	<u><u>241 704 625</u></u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	126 385 400
- Relocations	9 010 005
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(9 380)
- Cessions anticipées	(7 848 414)
- Relocations	(8 702 278)
- Créances abandonnées	(2 485)
- Remboursement du capital	(111 807 502)
<u>Solde au 31 décembre 2011</u>	<u><u>248 729 970</u></u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Créance à plus d'un an		156 610 632	160 255 142
- Créance à moins d'un an		112 215 002	109 351 311
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>268 825 635</u>	<u>269 606 453</u>
- Revenus non acquis à plus d'un an		15 583 373	16 434 485
- Revenus non acquis à moins d'un an		17 554 028	18 033 766
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>33 137 400</u>	<u>34 468 251</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	756 185	125 120
- Contrats suspendus	(4)	10 130 938	4 283 770
- Contrats en cours	(5)	2 154 613	2 157 532
<u>Encours financiers des contrats de leasing</u>	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u><u>248 729 970</u></u>	<u><u>241 704 625</u></u>

MATHEVAL LES 14

Rue de la Vallée - Immeuble 14 - Les Evénements

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)**6.1.1 Analyse par secteur d'activité

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Bâtiment et travaux publics	33 101 744	35 584 307
- Industrie	28 221 119	27 279 076
- Tourisme	30 619 931	28 959 110
- Commerce et services	130 364 757	126 173 975
- Agriculture	26 422 419	23 708 157
	<u>248 729 970</u>	<u>241 704 625</u>

6.1.2 Analyse par type de matériel

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Equipements	29 808 216	31 990 157
- Matériel roulant	175 256 518	168 596 832
- Matériel spécifique	25 693 058	23 410 068
<u>Sous Total</u>	<u>230 757 792</u>	<u>223 997 057</u>
- Immobilier	17 972 178	17 707 568
	<u>248 729 970</u>	<u>241 704 625</u>

6.2 Impayés

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
<u>Clients ordinaires (1)</u>	7 330 104	3 380 625
Inférieur à 1 mois	2 807 870	1 597 892
Entre 1 à 3 mois	2 087 244	558 619
Entre 3 et 6 mois	1 051 332	109 671
Entre 6 mois et 1 année	353 095	103 821
Supérieur à 1 année	309 128	428 060
Notes de débit et Intérêts de retard	721 436	582 562
<u>Clients litigieux (2)</u>	6 799 960	4 343 010
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>14 130 064</u>	<u>7 723 635</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

31 décembre 2011

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	189 661 826	42 460 330	3 312 850	481 164	10 659 188	246 575 357
Impayés	940 888	4 079 219	719 018	252 175	8 138 764	14 130 064
Contrats en instance de mise en force	2 154 613	-	-	-	-	2 154 613
CREANCES LEASING	192 757 327	46 539 549	4 031 867	733 339	18 797 952	262 860 034
Avances reçues (*)	(2 671 895)	(76 467)	-	(531)	(316 226)	(3 065 120)
ENCOURS GLOBAL	190 085 431	46 463 082	4 031 867	732 808	18 481 726	259 794 914
ENGAGEMENTS HORS BILAN	8 671 167	182 870	-	-	-	8 854 038
TOTAL ENGAGEMENTS	198 756 599	46 645 953	4 031 867	732 808	18 481 726	268 648 952
Produits réservés	(28 251)	(112 667)	(107 629)	(36 886)	(997 047)	(1 282 479)
Provisions sur encours financiers	-	-	(14 594)	(13 880)	(5 374 016)	(5 402 490)
Provisions sur impayés	-	-	(88 046)	(61 329)	(6 198 689)	(6 348 064)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(210 269)	(112 095)	(12 569 752)	(13 033 033)
ENGAGEMENTS NETS	198 756 599	46 645 953	3 821 599	620 712	5 911 974	255 615 919
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,50%	0,27%	6,88%	
			8,65%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2010			6,21%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			5,22%	15,30%	68,01%	
			55,46%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2010			64,69%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

HANNIBAL LEASE
 S.A. au Capital - Immobilier - au Registre de Commerce

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
 (Montants en D)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Actions cotées	192 476	2 942 286
<u>Total brut</u>	<u>192 476</u>	<u>2 942 286</u>
- Provisions pour dépréciation des actions	-	(300 000)
<u>Total net</u>	<u>192 476</u>	<u>2 642 286</u>

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Titres de participation	254 600	254 600
- Titres immobilisés	2 047 779	2 047 779
<u>Total</u>	<u>2 302 379</u>	<u>2 302 379</u>

Les titres de participation accuse, au 31 décembre 2011, un solde de D : 254.600 et représente la souscription de la société "Hannibal Lease" au capital de la société "AMILCAR LLD".

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	500	100	50 000	2005
- Société immobilière ECHARIFA	17 000	100	1 700 000	2010
- Société NIDA	266 667	1	266 667	2010
<u>Total</u>			<u>2 047 779</u>	

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 8 : Valeurs immobilisées**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES****ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011**

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,3%	190 661	40 520	5 000	-	236 181	130 403	42 079	-	172 481	63 700
Logiciels en cours		5 000		(5 000)	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles		195 661	40 520	-	-	236 181	130 403	42 079	-	172 481	63 700
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	357 281
Immeubles	5,0%	1 338 166	6 679			1 344 845	173 988	67 298		241 286	1 103 559
Matériel de transport	20,0%	518 156	54 051		33 828	538 378	197 282	97 772	22 494	272 560	265 818
Equipements de bureau	10,0%	457 843	36 627			494 470	164 892	47 521		212 413	282 057
Matériel informatique	33,3%	272 267	15 819			288 086	178 785	55 088		233 873	54 213
Installations générales	10,0%	260 863	62 603	85 550		409 016	64 976	36 214		101 189	307 826
Autres matériels	10,0%	42 870	1 477		2 831	41 515	17 928	3 960	1 749	20 140	21 375
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations (*)		80 220	591 327	(85 550)		585 997	-	-	-	-	585 997
Total des immobilisations corporelles		3 327 667	768 582	-	36 659	4 059 589	797 851	307 853	24 243	1 081 461	2 978 127
TOTAUX		3 523 328	809 102	-	36 659	4 295 770	928 254	349 931	24 243	1 253 942	3 041 827

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Il s'agit d'avances sur l'acquisition de deux agences sises à Sousse et à Nabeul.

HAUTE-NORMANDIE
Région de Normandie - Île de France - Auvergne - Rhône-Alpes

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
(en milliers d'euros)

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Charges reportées	479 941	585 593
- Dépôts et cautionnements versés	37 700	36 470
- Fournisseurs, avances et acomptes	152	801
- Prêts au personnel	709 938	638 687
- Personnel, avances et acomptes	-	600
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés (voir note 26)	64 182	-
- Etat, crédit de TVA	-	4 076 841
- Etat, crédit de TVA en cours de restitution	-	2 894 300
- Produits à recevoir des tiers	185 912	-
- Débiteurs divers	9 359	20 486
- Charges constatées d'avances	15 974	7 165
<u>Total brut</u>	<u>1 503 158</u>	<u>8 260 942</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 836)	(8 836)
<u>Montant net</u>	<u>1 494 322</u>	<u>8 252 106</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2011
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	42 400	-	42 400	28 855	13 545	42 400	-
Charges à répartir	33%	144 279	14 000	158 279	141 111	2 344	143 455	14 824
Frais d'émission des obligations	(a)	1 403 149	173 752	1 576 901	834 268	277 515	1 111 783	465 118
TOTAUX		1 589 828	187 752	1 777 580	1 004 234	293 404	1 297 638	479 941

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 277 515 figure parmi les charges financières.

HABIBAL LEASE
Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Les Bergues - Le Havre

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Banques, découverts	3 989 477	1 624 769
<u>Total</u>	<u>3 989 477</u>	<u>1 624 769</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	3 065 120	1 574 698
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	-
<u>Total</u>	<u>3 071 120</u>	<u>1 574 698</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Banques locales	70 361 055	48 080 867
- Emprunts obligataires	76 000 000	98 000 000
- Billets de trésorerie	27 200 000	18 500 000
- Certificats de leasing	40 000 000	40 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>213 561 055</u>	<u>204 580 867</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	262 436	86 562
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 334 988	1 910 430
- Intérêts courus sur certificats de leasing	359 480	276 278
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(246 008)	(199 438)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>1 710 895</u>	<u>2 073 832</u>
<u>Total</u>	<u>215 271 951</u>	<u>206 654 699</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 12 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	25 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	25 000 000	100 000 000	100 000 000	25 000 000	-	25 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	15 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	15 000 000	60 000 000	60 000 000	15 000 000	-	15 000 000
<u>Sous-total</u>			40 000 000	160 000 000	160 000 000	40 000 000	-	40 000 000
Billets de Trésorerie à court terme	27 200 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	18 500 000	88 700 000	80 000 000	27 200 000	-	27 200 000
<u>Sous-total</u>			18 500 000	88 700 000	80 000 000	27 200 000	-	27 200 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			58 500 000	248 700 000	240 000 000	67 200 000	-	67 200 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2008	8 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 800 000	-	1 600 000	3 200 000	1 600 000	1 600 000
HL 2008	2 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
HL 2009/01	12 440 000	Annuellement (2010-2014)	9 952 000	-	2 488 000	7 464 000	4 976 000	2 488 000
HL 2009/01	7 560 000	Annuellement (2010-2014)	6 048 000	-	1 512 000	4 536 000	3 024 000	1 512 000
HL 2009/02	9 650 000	Annuellement (2010-2014)	7 720 000	-	1 930 000	5 790 000	3 860 000	1 930 000
HL 2009/02	10 350 000	Annuellement (2010-2014)	8 280 000	-	2 070 000	6 210 000	4 140 000	2 070 000
HL 2010/1	10 410 000	Annuellement (2011-2015)	10 410 000	-	2 082 000	8 328 000	6 246 000	2 082 000
HL 2010/1	19 590 000	Annuellement (2011-2015)	19 590 000	-	3 918 000	15 672 000	11 754 000	3 918 000
HL 2010/2	8 100 000	Annuellement (2011-2015)	8 100 000	-	1 620 000	6 480 000	4 860 000	1 620 000
HL 2010/2	21 900 000	Annuellement (2011-2015)	21 900 000	-	4 380 000	17 520 000	13 140 000	4 380 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			98 000 000	-	22 000 000	76 000 000	54 000 000	22 000 000

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 12 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinars)

<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
S.T.B (2006)	1 500 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	300 000	-	300 000	-	-	-
B.I.A.T (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	544 129	-	544 129	-	-	-
AMEN BANK (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2006 - 2011)	450 000	-	450 000	-	-	-
B.H (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2006 - 2011)	350 778	-	350 778	-	-	-
A.T.B (2007)	1 000 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	210 526	-	210 526	-	-	-
B.T.E (2007)	2 000 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	600 000	-	400 000	200 000	-	200 000
B.H (2007)	3 000 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	1 019 860	-	667 206	352 654	-	352 654
B.I.A.T (2007)	2 500 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	841 173	-	552 364	288 809	-	288 809
AMEN BANK (2007)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	890 362	-	429 133	461 229	-	461 229
S.T.B (2007)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
B.T.E (2008)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	750 000	-	500 000	250 000	-	250 000
B.I.A.T (2008/1)	7 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	3 792 307	-	1 439 469	2 352 838	809 856	1 542 982
B.I.A.T (2008/2)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	1 699 195	-	645 320	1 053 875	362 287	691 588
ATTIJARI BANK (2008)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2011)	333 333	-	333 333	-	-	-
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 235 000	-	380 000	855 000	475 000	380 000
S.T.B(2009)	4 500 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	3 290 115	-	870 262	2 419 853	1 496 035	923 818
B.I.A.T(2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	3 657 722	-	971 453	2 686 269	1 657 584	1 028 685
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	3 649 700	-	968 451	2 681 249	1 655 540	1 025 709
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	5 100 000	-	1 200 000	3 900 000	2 700 000	1 200 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	4 250 000	-	1 000 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 125 000	-	500 000	1 625 000	1 125 000	500 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	2 125 000	-	500 000	1 625 000	1 125 000	500 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	4 666 667	-	1 000 000	3 666 667	2 666 667	1 000 000
B.I.A.T 1MDT	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	1 000 000	-	186 886	813 114	610 595	202 519
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	4 000 000	-	703 206	3 296 794	2 489 507	807 287
BTE 3MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000
ATB 3MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000
AMENBANK 3MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000
BIAT 2,5MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	2 500 000	344 694	2 155 306	1 695 748	459 558
BIAT1,5MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	1 500 000	204 124	1 295 876	1 019 567	276 309
AMENBANK 2MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	2 000 000	200 000	1 800 000	1 400 000	400 000
BIAT 1MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	1 000 000	39 547	960 454	756 238	204 216
BTL 5MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	212 265	4 787 735	3 902 246	885 489
AMENBANK 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	416 667	4 583 333	2 916 666	1 666 667
STB BANK 5MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	3 333 332	1 666 668
BT 5MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
<u>Sous-total</u>			48 080 867	41 000 000	18 719 813	70 361 055	48 046 868	22 314 187
<u>Total général</u>			204 580 867	289 700 000	280 719 813	213 561 055	102 046 868	111 514 187

HAUBERLE
Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Les Bergues 42000

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	33 941	37 010
<u>Sous total</u>	<u>33 941</u>	<u>37 010</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	11 500	11 500
<u>Sous total</u>	<u>11 500</u>	<u>11 500</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	13 962	574 559
- Effets à payer	8 503 405	19 168 618
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>8 525 197</u>	<u>19 751 008</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>8 570 638</u>	<u>19 799 517</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	28 228	24 616
- Etat, retenues sur salaires	52 273	42 859
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	196 283	404 427
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	543	1 825
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	16 700
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	15 932
- Etat, autres impôts et taxes à payer	23 770	10 179
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	838	738
- Etat, TVA à payer	326 241	-
- CNSS	129 065	96 125
- CAVIS	14 779	10 792
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	4 770	4 202
- Crédoeurs divers	2 677	3 886
- Prestataires Assurances	212 649	5 639
- Diverses Charges à payer	269 997	138 801
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	9 160	-
- Provisions pour risques et charges	15 414	-
<u>Total</u>	<u>1 286 687</u>	<u>776 721</u>

MANIBAL LEMIE

Rue de la Marine - Immeuble T14 - Les Esplanades

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en D.T.)****NOTE 15 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Capital social	(A)	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	338 221	165 414
- Réserve spéciale pour réinvestissement		1 966 667	700 000
- Primes d'émission		1 000 000	1 000 000
- Résultats reportés		1 016 669	649 146
Total des capitaux propres avant résultat de la période		24 321 557	22 514 560
Résultat de l'exercice (1)		2 047 565	2 806 997
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	26 369 122	25 321 557
Nombre d'actions (2)		2 000 000	2 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,024	1,403

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2011, à D : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune, libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous:

<u>Actionnaires</u>	<u>Capital appelé et libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
- Investment Trust Tunisia	6 106 030	30,53%
- La Financière Tunisienne (S.A)	5 131 250	25,66%
- United Golf Bank	3 200 000	16,00%
- Al Mal Investement Compagny	2 000 000	10,00%
- Tunisian International Bank	800 000	4,00%
- YKH Holding	483 750	2,42%
- CIF- SICAF SA	375 000	1,88%
- B.I.A.T	312 500	1,56%
- Gabès Invest SICAR	300 000	1,50%
- Sadok Hamdi	200 000	1,00%
- SOTUFEM SARL	125 000	0,63%
- STIET - S.A	125 000	0,63%
- Autres	841 470	4,21%
TOTAL	20 000 000	100,00%

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**AU 31 DECEMBRE 2011**

(exprimé en dinars)

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	20 000 000	41 774	-	1 000 000	451 994	2 020 792	23 514 560
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 avril 2010		123 640	700 000		1 197 152	(2 020 792)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice						2 806 997	2 806 997
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	165 414	700 000	1 000 000	649 146	2 806 997	25 321 557
Affectations approuvées par l'A.G.O du 22 juin 2011		172 807	1 266 667		1 367 523	(2 806 997)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice						2 047 565	2 047 565
Solde au 31 décembre 2011	20 000 000	338 221	1 966 667	1 000 000	1 016 669	2 047 565	26 369 122

HAIBIBAL LEASING

Rue de la Vallée - Immeuble T4 - Les Bergues 41000

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)****NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing**

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Intérêts de leasing	22 558 210	19 034 735
- Intérêts de retard	242 754	174 078
- Préloyer	53 440	65 274
- Frais de dossier	186 981	260 667
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	244 986	199 551
- Autres	375 670	209 350
Total des produits	<u>23 662 041</u>	<u>19 943 655</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	52 122	52 852
Intérêts de retard antérieurs	8 814	8 321
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(598 789)	(129 078)
Intérêts de retard	(18 643)	(10 297)
Variation des produits réservés	<u>(556 495)</u>	<u>(78 202)</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>23 105 546</u>	<u>19 865 453</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	235 263 322	144 791 341
. A la fin de la période	236 444 420	235 263 322
. Moyenne (D)	235 853 871	190 027 332
- Intérêts de la période (C)	22 558 210	19 034 735
- Taux moyen (C) / (D)	9,56%	10,02%

MAIRIE DE

Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Les Esquelles - 59120

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)****NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Intérêts des emprunts obligataires		4 854 902	3 688 303
- Intérêts des crédits des banques locales		3 561 633	2 767 219
- Intérêts des autres opérations de financement		3 566 082	2 800 186
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		277 515	224 679
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>12 260 132</u>	<u>9 480 387</u>
- Intérêts des comptes courants		303 653	103 305
- Autres charges financières		43	42 468
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>303 697</u>	<u>145 773</u>
<u>Total général</u>		<u>12 563 828</u>	<u>9 626 159</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice		204 580 867	117 021 762
. A la fin de l'exercice		213 561 055	204 580 867
. Moyenne	(B)	209 070 961	160 801 315
- Taux moyen (A) / (B)		5,86%	5,90%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dividendes		239 444	59 849
- Plus values sur cession des actions		208 282	797 515
- Plus values sur cession des titres SICAV		1 148	11 599
- Revenus des comptes créditeurs		36 959	27 791
- Autres produits financiers		1 128	-
- Moins values sur cessions titres cotés		(682 772)	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées		300 000	-
<u>Total</u>		<u>104 189</u>	<u>896 754</u>

MAIRIE DE

Rue de la Vierge - Immeuble T1 - Les Esquiers 59120

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)****NOTE 19 : Charges de personnel**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Salaires et complément de salaires	1 969 611	1 593 581
- Charges connexes aux salaires	9 160	
- Cotisations de sécurité sociales	344 927	262 516
- Autres charges sociales	159 241	136 336
<u>Total</u>	<u>2 482 939</u>	<u>1 992 433</u>

NOTE 20 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	42 079	27 965
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	307 853	291 015
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	13 544	14 133
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	2 344	3 874
<u>Total</u>	<u>365 821</u>	<u>336 987</u>

NOTE 21 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Achat de matières et fournitures	225 317	248 850
<u>Total des achats</u>	<u>225 317</u>	<u>248 850</u>
- Locations	169 524	149 363
- Entretiens et réparations	25 503	42 822
- Primes d'assurances	15 545	14 457
- Etudes, recherches et services extérieurs	1 335	2 616
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>211 907</u>	<u>209 258</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	238 369	211 275
- Publicités, publications, relations publiques	235 936	345 785
- Déplacements, missions et réceptions	133 824	148 057
- Frais postaux et de télécommunications	165 192	157 098
- Services bancaires et assimilés	111 358	93 247
- Autres	96 163	81 178
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>980 842</u>	<u>1 036 640</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	58 765	47 145
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	78 113	84 736
- Pénalités	148	12 857
- Autres impôts et taxes	12 774	11 353
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>249 799</u>	<u>256 092</u>
<u>Total général</u>	<u>1 667 865</u>	<u>1 750 840</u>

MAIRIE DE LA SEINE
 R. d. la Vallée - Immeuble T4 - Les Esplanades

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
 (Montants en euros)

NOTE 22 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 890 257	3 712 140
- Dotations aux provisions collectives	1 700 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(933 733)	(281 377)
<u>Total</u>	<u>3 656 523</u>	<u>3 430 763</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux autres provisions

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de placement	-	300 000
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	15 414	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	-	(28 342)
<u>Total</u>	<u>15 414</u>	<u>271 658</u>

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Autres pertes ordinaires	1 316	1 616
<u>Total</u>	<u>1 316</u>	<u>1 616</u>

NOTE 25 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	11 865	20 000
- Autres gains sur éléments exceptionnels	1 361	654
<u>Total</u>	<u>13 227</u>	<u>20 654</u>

MAJORELLE
 Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Les Esquiers 4200

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
 (Montants en euros)

NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
Résultat comptable	2 047 565	2 806 997
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 590 257	3 712 140
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	15 414	-
- Reprises sur provisions fiscales	933 733	281 377
- Reprises sur provisions fiscales 2008/2007 pour affaires en cours	1 574 098	1 728 938
- Dotations aux provisions sur titres	-	300 000
- Impôt sur les sociétés	439 691	565 408
- Diverses charges non déductibles	1 316	12 000
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	933 733	281 377
- Provisions fiscales 2008/2007 pour affaires en cours	1 574 098	1 728 938
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres	300 000	-
- Dividendes et plus values sur les actions cotées	447 726	857 364
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>6 346 516</u>	<u>6 539 182</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	4 590 257	3 712 140
Bénéfice fiscal	<u>1 756 260</u>	<u>2 827 041</u>
Réinvestissements exonérés		
- Société NIDA	-	266 667
- Société de promotion immobilière "EL CHARIFA IMMOBILIERE"	500 000	1 000 000
Bénéfice imposable	<u>1 256 260</u>	<u>1 560 374</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	<u>439 691</u>	<u>565 408</u>
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	356 902	542 033
- Retenues sur placements	146 971	7 443
Impôt à payer (Report d'impôt)	<u>(64 182)</u>	<u>15 932</u>

MAIRIE DE LA SEINE

Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Les Esplanades

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)****NOTE 27 : Encaissements reçus des clients**

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	7 723 635	5 921 299
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(14 130 064)	(7 723 635)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	397 956	221 844
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(319 856)	(397 956)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(1 574 698)	(1 486 074)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	3 065 120	1 574 698
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	-	-
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	-
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(1 165 267)	(786 479)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	1 041 778	1 165 267
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	+ Note 4	-	-
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	- Note 4	(45 643)	-
- TVA collectée		21 951 516	19 315 401
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	134 365 712	118 330 817
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	1 121 832	908 920
- Créances abandonnées	+ Note 4	2 485	-
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(307 727)	(35 798)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	9 380	8 230
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	7 848 414	6 238 525
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>159 990 572</u>	<u>143 255 061</u>

NOTE 28 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	19 751 008	12 947 026
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(8 525 197)	(19 751 008)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	126 385 400	199 034 770
- TVA sur Investissements	+	17 225 016	26 345 242
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	16 700	2 500
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	-	(16 700)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>154 852 927</u>	<u>218 561 831</u>

HAUTE-NORMANDIE

Région Haute-Normandie - Impôts et Taxes - Au Esquieu 4100

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
Montants en euros****NOTE 29 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel**

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(600)	(3 700)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	-	600
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(801)	(21 561)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	152	801
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(36 470)	(36 470)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	37 700	36 470
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(7 165)	(23 296)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	15 974	7 165
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	37 010	1 153
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(33 941)	(37 010)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	24 616	20 498
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(28 228)	(24 616)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	-	-
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	(9 160)	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	42 859	30 547
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(52 273)	(42 859)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	404 427	214 330
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(196 283)	(404 427)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	96 125	66 977
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(129 065)	(96 125)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	10 792	7 952
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(14 779)	(10 792)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	4 202	3 499
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(4 770)	(4 202)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	138 801	117 115
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(269 997)	(138 801)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	200 600	232 900
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(129 349)	(130 191)
- TVA, payée sur biens et services	+	323 417	354 335
- Charges de personnel	+ Note 19	2 482 939	1 992 433
- Autres charges d'exploitation	+ Note 21	1 667 865	1 750 840
- Impôts et taxes	- Note 21	(249 799)	(256 092)
- Charges à répartir	+ Note 9	14 000	-
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		4 338 798	3 607 473

MAIRIE DE LAUNAY
Rue de la Vallée - 37100 Launay - Launay - Launay

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOUE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 30 : Intérêts payés

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	173 752	390 364
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(199 438)	(168 863)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	246 008	199 438
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	1 825	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(543)	(1 825)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	1 910 430	1 090 658
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(1 334 988)	(1 910 430)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	86 562	56 124
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(262 436)	(86 562)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	276 278	99 836
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(359 480)	(276 278)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	12 563 828	9 626 159
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(277 515)	(224 679)
<u>Intérêts payés</u>		<u>12 824 285</u>	<u>8 793 942</u>

NOTE 31 : Impôts payés

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	15 932	446 411
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	-	(15 932)
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 9	-	-
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 9	64 182	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	10 179	16 427
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(23 770)	(10 179)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	738	615
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(838)	(738)
- Impôts et taxes	+ Note 21	249 799	256 092
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 26	439 691	565 408
<u>Impôts payés</u>		<u>755 914</u>	<u>1 258 103</u>

NOTE 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	40 520	44 713
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	768 582	528 487
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	11 500	11 500
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(11 500)	(11 500)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>809 102</u>	<u>573 200</u>

MAIRIE DE
Rue de la Vierge - Immeuble T4 - Les Esquiers 59100

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	12 417	1 267
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 25	11 865	20 000
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>24 282</u>	<u>21 267</u>

NOTE 34 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Titres de participation acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	-	254 600
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	-	1 966 667
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>-</u>	<u>2 221 267</u>

NOTE 35 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ Note 7	-	300 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>-</u>	<u>300 000</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2011</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Dividendes	+ Note 15	1 000 000	1 000 000
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>

HAIBIBAL LEBEIE
Rue de la Vallée - Immeuble T14 - Les Bergues 41000

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOTE LE 31 DECEMBRE 2011
(Montants en euros)

NOTE 37 : Autres flux de trésorerie

		31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	-	17 841
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(185 912)	-
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	20 486	9 251
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(9 359)	(20 486)
- Placements en début de période	+ Note 6	2 942 286	1 539 638
- Placements en fin de période	- Note 6	(192 476)	(2 942 286)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(3 886)	(1 290)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	2 677	3 886
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(5 639)	(4 773)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	212 649	5 639
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	448 874	868 963
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	(682 772)	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	38 087	27 791
- Autres gains ordinaires	+ Note 25	1 361	654
- Autres pertes ordinaires	- Note 24	(1 316)	(1 616)
		2 585 061	(496 786)

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren – Les Berges du Lac

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Note 38 : Ratio de solvabilité

Les fonds propres nets de la société Hannibal Lease dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

	Engagements nets	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier)	249 079 999		238 995 412
Risques encourus sur la clientèle (Leasing immobilier)	18 286 223		8 506 523
Ajustement pour provision collective			(1 700 000)
Valeurs immobilisées	3 041 827	100%	3 041 827
Portefeuille titres	2 494 855	100%	2 494 855
Autres actifs (Autres que les créances sur l'Etat)	950 198	100%	950 198
Banques, caisses	4 122 911	20%	824 582
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	277 976 014		253 113 397

FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE

Capital social	+	20 000 000
Réserves	+	3 304 888
Résultats reportés	+	1 016 689
Résultat de l'exercice	+	2 047 565
Distribution prévue	-	(1 000 000)
Charges reportées	-	(479 941)
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE	A	24 889 181
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	B	0
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS	A+B	24 889 181
<u>FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS</u>		9,83%

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren - Les Berges du Lac

31 DECEMBRE 2011

Note 39 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	189 661 584	42 460 330	3 312 850	481 164	10 659 188	246 575 115
Contrats en cours de MEF	2 154 613	0	0	0	0	2 154 613
Impayés	940 880	4 079 219	719 018	252 175	8 138 764	14 130 056
Avances reçues	(2 671 895)	(76 467)	0	(531)	(316 226)	(3 065 120)
ENCOURS GLOBAL	190 085 181	46 463 082	4 031 867	732 808	18 481 726	259 794 664
Produits réservés	28 251	112 667	107 629	36 886	997 047	1 282 480
TOTAL BILAN	190 056 931	46 350 415	3 924 239	695 921	17 484 678	258 512 184
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	8 671 167	182 870	0	0	0	8 854 038
TOTAL HORS BILAN	8 671 167	182 870	0	0	0	8 854 038
TOTAL ENGAGEMENTS	198 728 098	46 533 285	3 924 239	695 921	17 484 678	267 366 222
Garanties non imputables sur risques encourus	239 202 627	55 216 698	3 747 165	611 873	6 422 619	305 200 983
Provisions sur encours financier	0	0	14 594	13 880	5 374 016	5 402 490
Provisions sur impayés	0	0	88 046	61 329	6 198 689	6 348 064
TOTAL DE LA COUVERTURE	239 202 627	55 216 698	3 849 805	687 082	17 995 324	316 951 537
Leasing immobilier (Décote 50%)	6 634 866	1 815 191	7 334	0	49 132	8 506 523
RISQUES ENCOURUES	192 486 021	44 718 094	3 814 265	620 712	5 862 842	247 501 934

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren - Les Berges du Lac

31 DECEMBRE 2011

Note 39-1: ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**LEASING MOBILIER**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	176 146 180	39 007 978	3 311 850	481 164	9 655 766	228 602 938
Contrats en cours de MEF	2 154 613	0	0	0	0	2 154 613
Impayés	903 854	3 895 941	705 229	252 175	7 614 952	13 372 152
Avances reçues	(2 359 322)	(76 467)	0	(531)	(299 031)	(2 735 351)
ENCOURS GLOBAL	176 845 325	42 827 452	4 017 079	732 808	16 971 688	241 394 352
Produits réservés	28 251	107 419	107 509	36 886	888 326	1 168 390
TOTAL BILAN	176 817 075	42 720 033	3 909 570	695 921	16 083 362	240 225 961
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	8 671 167	182 870	0	0	0	8 854 038
TOTAL HORS BILAN	8 671 167	182 870	0	0	0	8 854 038
TOTAL ENGAGEMENTS	185 488 242	42 902 903	3 909 570	695 921	16 083 362	249 079 999
Garanties non imputables sur risques encourus	218 929 839	46 182 572	3 602 392	611 873	6 303 479	275 630 156
Provisions sur encours financier	0	0	14 594	13 880	4 474 486	4 502 961
Provisions sur impayés	0	0	88 046	61 329	5 795 165	5 944 539
TOTAL DE LA COUVERTURE	218 929 839	46 182 572	3 705 032	687 082	16 573 130	286 077 656
RISQUES ENCOURUES	185 851 155	42 902 903	3 806 930	620 712	5 813 710	238 995 412

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Les Berges du Lac

31 DECEMBRE 2011

Note 39-2 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**LEASING IMMOBILIER**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	13 515 403	3 452 352	1 000	0	1 003 421	17 972 177
Contrats en cours de MEF	0	0	0	0	0	0
Impayés	37 026	183 278	13 788	0	523 812	757 904
Avances reçues	(312 573)	0	0	0	(17 196)	(329 769)
ENCOURS GLOBAL	13 239 856	3 635 630	14 788	0	1 510 038	18 400 312
Produits réservés	0	5 248	120	0	108 721	114 089
TOTAL BILAN	13 239 856	3 630 382	14 668	0	1 401 317	18 286 223
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	0	0	0	0	0	0
TOTAL HORS BILAN	0	0	0	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS	13 239 856	3 630 382	14 668	0	1 401 317	18 286 223
Garanties non imputables sur risques encourus	20 272 788	9 034 126	144 773	0	119 140	29 570 827
Provisions sur encours financier	0	0	0	0	899 529	899 529
Provisions sur impayés	0	0	0	0	403 524	403 524
TOTAL DE LA COUVERTURE	20 272 788	9 034 126	144 773	0	1 422 193	30 873 880
Leasing immobilier (Décote 50%)	6 634 866	1 815 191	7 334	0	49 132	8 506 523
RISQUES ENCOURUES	6 634 866	1 815 191	7 334	0	49 132	8 506 523

Note 40 : Engagements hors bilan :**I- Engagements donnés**

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	17.886.773 DT
Engagements sur opérations de leasing	8.854.038 DT
	<hr/>
Total des engagements donnés	26 740 811 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques	876.222 DT
- Les cautions reçues	220.498.057 DT
- Effets escomptés et non échus	52.361 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	33.137.400 DT
- Valeurs des biens, objet de leasing	304.324.760 DT
	<hr/>
Total des engagements reçus	558 888 800 DT

Note 41 : Informations sur les parties liées :**Engagement Leasing****AMILCA LLD**

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force 14 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 50,92 % du capital, pour une valeur totale de D : 937 753.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à D : 2 215 997.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 53 771.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 1 499 000.

NIDA SA

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 131 468.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à D : 230 141.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 6 633.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 172 811.

Hygiène et santé

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Hygiène et santé », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de D : 17 747.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 133.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier de ces contrats est nul.

Cellcom

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force 6 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 199 519.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à D : 364 990.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 8 961.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 186 792.

AL ATABA Immobilière

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 48 754.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à D : 83 374.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 1 406.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier de ces contrats s'élève à D : 43 862.

Société Plastic Tunisie

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Plastic Tunisie », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de D : 57 049.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 717.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier de ces contrats est nul.

Société Promotion.com.tn

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Promotion.com.tn », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de D : 75 000.

La marge brute réalisée en 2011 sur ces contrats s'élève à D : 2 558.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2011, à D : 16 429.

Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2011, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 400 000.

La marge brute réalisée en 2011 sur le contrat de la société « Financière Tunisienne » s'élève à D : 1 201.

Au 31 décembre 2011, l'encours financier de ce contrat s'élève à D : 400 000.

Convention d'assistance et de conseil

Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé à posteriori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2011 à D : 24 000 hors taxes, soit D : 26 881 toutes taxes comprises.

Rémunération des dirigeants

Le Président Directeur Général de la HL a bénéficié au titre de l'année 2011 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 180 000 ;
- ✓ La prise en charge des cotisations sociales pour D : 5 687 ;
- ✓ Une voiture de fonction, dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à D : 5 236.

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2^{ème} étage –
Appartement 7 & 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.
Tél : 70 718 609 - Fax : 70 718 347



Member of



Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar
Menza 9A – 1082 Tunis
Tél : 71 886 120 – Fax : 71 886 166
E-mail : cmraudit@planet.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **HANNIBAL LEASE** arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de D : 258.558.994 et un bénéfice net de D : 2.047.565, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **HANNIBAL LEASE**, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

5- A notre avis, les états financiers de la société **HANNIBAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II- Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note 3-3-10 aux états financiers, qui précise que par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de D : 1.700.000, a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'adoption des nouvelles règles et notamment du principe de provisionnement collectif, a eu pour effet de d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de D : 1.496.319 et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égale montant.

III- Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

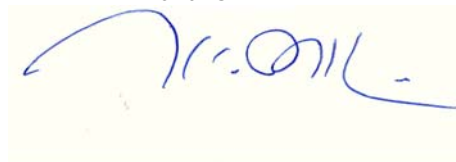
DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE



C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI





Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de Tunisie
Immeuble SAADI – Tour CD – 2^{ème} étage –
Appartement 7 & 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.
Tél : 70 718 609 - Fax : 70 718 347



Member of



Résidence El Morjen – Avenue Taher Sfar
Menza 9A – 1082 Tunis
Tél : 71 886 120 – Fax : 71 886 166
E-mail : cmraudit@planet.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé à postériori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2011 à D : 24.000 hors taxes, soit D : 26.881 toutes taxes comprises.

2- Votre conseil d'administration réuni le 06 avril 2010, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société.

Sa rémunération brute annuelle a été fixée à D : 180.000 et ce, à compter du premier janvier 2010. En outre, il a été autorisé à bénéficier de tous les avantages en nature liés à sa fonction.

Le Président Directeur Général a bénéficié au titre de l'année 2011, d'une rémunération brute de D : 180.000 et de la prise en charge des cotisations sociales pour D : 5.687.

Aussi, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction, dont les frais s'y rattachant (amortissement inclus) se sont élevés en 2011 à D : 5.236

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 30 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE



C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI



AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**LES CIMENTS DE BIZERTE**

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CIMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 12 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Yousri BEN HASSINE.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011**(Exprimés en dinars)**

A C T I F S	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 034 374	1 005 607
Moins : Amortissements	-933 905	-788 842
	100 469	216 765
Immobilisations corporelles	179 172 166	145 343 132
Moins : Amortissements	-100 565 473	-94 668 094
	78 606 693	50 675 038
Immobilisations financières	3 075 103	2 648 130
Moins : Provisions	-551 473	-551 473
	2 523 630	2 096 657
Total des Actifs Immobilisés	81 230 791	52 988 459
Autres Actifs non courants	8 103 527	8 096 394
Total des Actifs non courants	89 334 319	61 084 853
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	34 222 982	38 882 037
Moins : Provisions	-3 897 292	-3 872 866
	30 325 690	35 009 171
Clients et comptes rattachés	7 843 600	6 977 669
Moins : Provisions	-4 096 619	-4 103 335
	3 746 981	2 874 334
Autres actifs courants	5 904 121	7 266 691
Moins : Provisions	-34 833	-34 833
	5 869 288	7 231 858
Placements et autres actifs financiers	76 465 225	90 333 993
Liquidités et équivalents de liquidités	8 149 744	3 337 552
Total des Actifs courants	124 556 929	138 786 908
Total des Actifs	213 891 248	199 871 761

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2011	31/12/2010
Capitaux propres		
Capital social	44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	101 982 731	101 707 207
Autres capitaux propres	896 965	789 132
Résultats reportés	15 146 487	14 692 327
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice	162 073 473	161 235 956
Résultat de l'exercice	6 829 705	3 385 386
Total des capitaux propres avant affectation	168 903 178	164 621 342
<u>PASSIFS</u>		
Passifs non courants		
Provisions pour impôts	574 476	574 476
Emprunts bancaires	6 861 355	10 812 634
Total des passifs non courants	7 435 831	11 387 110
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 412 416	13 756 914
Autres passifs courants	11 291 470	6 134 855
Concours bancaires et autres passifs financiers	8 848 352	3 971 540
Total des passifs courants	37 552 238	23 863 309
Total des passifs	44 988 070	35 250 419
Total des capitaux propres et des passifs	213 891 248	199 871 761

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2011

(Exprimés en dinars)

	31/12/2011	31/12/2010
Revenus	78 073 993	85 037 273
Coût des ventes	-68 155 295	-72 240 711
Marge Brute	9 918 698	12 796 562
Autres produits d'exploitation	9 672 356	7 824 823
Frais de distribution	-2 589 688	-4 830 478
Frais d'administration	-4 209 278	-7 132 960
Autres charges d'exploitation	-11 025 689	-8 749 518
Résultat d'exploitation	1 766 400	-91 571
Charges financières nettes	-856 756	-965 117
Produits financiers	5 305 717	4 923 784
Autres gains ordinaires	3 186 665	500 610
Résultats des activités ordinaires avant impôts	9 402 026	4 367 706
Impôt sur les bénéfices	-2 572 321	-982 320
Résultat des activités ordinaires après impôts	6 829 705	3 385 386
Eléments extraordinaires	0	0
Gains	0	0
Pertes	0	0
Résultat net de l'exercice	6 829 705	3 385 386
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	0	0
Résultat après modification comptable	6 829 705	3 385 386

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2011**(Exprimés en dinars)**

	31/12/2011	31/12/2010
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	93 471 751	98 391 459
Sommes perçus des produits ordinaires	1 559 212	570 827
Somme versées aux fournisseurs	-56 012 290	-68 463 195
Somme versées aux personnel et organismes sociaux	-9 809 010	-12 292 251
Intérêts payés	-83 822	-57 143
Somme versées à l'Etat	-1 470 218	-2 932 173
Redevances	-1 971 996	-2 028 699
Impôt sur les sociétés	-2 572 321	-962 875
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	23 111 305	12 225 950
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-33 883 586	-9 350 535
Décaissements provenant des investissements gros entretiens	-5 639 962	-6 252 893
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-28 767	-185 471
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-300 000	-25 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	5 768	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	355 684
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-687 443	-739 345
Encaissements provenant des remboursements des prêts	628 156	602 508
Flux liés aux réserves du fonds social	-7 111	85 596
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-39 912 945	-15 509 456
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements des emprunts	4 500 000	0
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-4 301 190	-4 768 534
Encaissements provenant des subventions	107 833	288 851
Dividendes et autres distributions payées	-529 828	-2 657 156
Dividendes et autres distributions reçues	53 531	99 210
Produits financiers des placements	7 705 499	1 815 921
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	7 535 844	-5 221 708
Incidence variation taux de change	77 988	53 168
Variation de la trésorerie	-9 187 807	-8 452 045
Trésorerie du début d'exercice	93 337 552	101 789 597
Trésorerie à la clôture de l'exercice	84 149 744	93 337 552

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I - Présentation de la société

Création

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» est une société anonyme de droit tunisien créée en 1952. Elle est placée sous tutelle du Ministère de l'industrie et de la technologie. En août 2009, La société a ouvert son capital à l'épargne publique, suite à la décision d'augmentation de son capital en numéraire par émission d'actions nouvelles représentant 20 % du capital après augmentation.

Son siège social est situé à la baie de Sebra à Bizerte.

Objet

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux.

Organisation

La SCB est administrée par un Conseil d'Administration présidé par un Président Directeur Général.

L'organigramme de la SCB, a été défini par le décret n°1611 -2005 du 23 mai 2005.

II - Faits Marquants

- ✓ Diminution des revenus de 8.2% , du coût des ventes de 5.7 %, des frais de distribution de 46.4% et des frais d'administration de 41% ;
- ✓ Réalisation d'un produit de placements en bons de trésor de 4 961 898 DT.

III - Principes et Méthodes Comptables Appliqués

Les comptes de la SCB sont établis conformément aux principes et normes comptables prescrits par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 promulguant le Système Comptable des Entreprises et fixant les conditions et les modalités de son application.

Les conventions et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

1) Conventions Comptables de Base

Les conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- L'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'objectivité
- La périodicité
- Le rattachement des charges et des produits
- L'importance relative
- La prudence
- La réalisation du revenu
- La non compensation
- Le coût historique

2) Les Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable, elles sont amorties linéairement à compter du mois de leur mise en service selon les taux suivants :

– Logiciels informatiques	33,33%
– Terrains	0% -2% - 5%
– Constructions	5% - 10%
– Installations générales et aménagements des constructions .	10%
– Installations techniques, Matériel et outillage industriels ...	10% -12.5% - 15%
– Voies ferrées	5%
– Matériels de transport	20%
– Matériel informatique	15%
– Mobiliers et matériels de bureau	10%
– Palettes	100%

3) Les titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les moins values font l'objet de provisions pour dépréciation de titres de participations.

4) Les charges reportées

Les charges reportées se composent :

- Des charges à répartir représentant des dépenses engagées pour des grosses réparations. Suivant les services techniques, ces charges se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur les exercices ultérieurs sont démontrés. Leur résorption est faite suivant la méthode linéaire aux taux de 50 % ou 33.33% déterminés suivant la spécificité technique de ces charges. La résorption commence à courir dès le moment à partir duquel les services techniques prévoient de réaliser les avantages que procurent ces charges reportées à la société.
- Des frais préliminaires représentant les frais qui se rattachaient à l'action de développement engagée par la société et qui se rapportait à l'opération d'introduction en bourse et de l'augmentation de son capital. Ces frais sont résorbés suivant la méthode linéaire au taux de 33.33%.

5) Les stocks

Les stocks de la SCB se décomposent comme suit :

Matières premières

- Calcaire
- Marne
- Gypse

- Minerai de fer
- Matières consommables
- Fuel
 - Carburants et lubrifiants
 - Coke de pétrole
 - Fournitures de bureaux
- Produits finis et semi-finis
- Poudre
 - Clinker
 - Ciments
 - Chaux
- Pièces de rechanges
- Emballages
- Marchandises

Les stocks de matières premières, pièces de rechanges et matières consommables sont valorisés à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables, déterminé à la date d'arrêté des états financiers. Le coût d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de comptabilisation de la facture augmenté des droits de douane, des frais de transport, d'assurance, de transit et de fret.

Les stocks des produits semi-finis et des produits finis sont valorisés au prix de revient.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables

Signalons que :

- les stocks de la SCB sont traités comptablement selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêté des états financiers.
- Les stocks de pièces de rechange à faible rotation sont provisionnées aux taux de 50 % ou 100% suivant l'estimation des services techniques.
- Les stocks de marchandises représentant des matériaux de construction sont provisionnées en totalité.

6) Les réserves pour fonds social

Le Fonds social a été créé pour financer l'action sociale destinée aux employés de la société (généralement l'octroi de prêts et d'aides diverses, ...). Il est alimenté principalement par des réserves pour fonds social, allouées à la suite d'une affectation de résultat décidée par l'Assemblée Générale de la société.

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif du bilan dans les comptes appropriés. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par cette réserve viennent en déduction de cette réserve.

IV - LES ACTIFS IMMOBILISES

4-1/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont arrêtées au 31 décembre 2011 à 1 034 374 DT contre 1 005 607 DT au 31 décembre 2010. La variation de 28 767 DT concerne les acquisitions suivantes:

OFFICE PRO PLUS 2010 OPEN LICENCE	17 775
LOGICIEL STANDARD TELEPHONIQUE ERICSON BP250 -USINE-	400
ABONNEMENT KASPERSKI POUR 30 POSTES	1 860
RENOUVELLEMENT DES LICENCES KASPERSKY 127 POSTES	7 081
COMPLEMENT LOGICIEL GED	1 651
TOTAL	28 767

4-2/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2011 la somme de 179 172 166 DT contre 145 343 132 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 33 829 034 DT.

Les immobilisations se présentent au 31 décembre 2011 comme suit :

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN	
	Valeurs Brutes	Acquisitions	Cessions/	Variation	Valeurs Brutes	Amortiss.	Dotations	Cessions /		Amortis. au
	31/12/2010	2011	Sortie 2011	2011	31/12/2011	31/12/2010	2011	Sortie 2011		31/12/2011
Terrain de gisements expropriés	3 721 139	396 305		396 305	4 117 444	848 504	199 465		1 047 969	3 069 475
Terrain de gisements	1 513 062			0	1 513 062	375 809	30 170		405 979	1 107 082
Terrains bâtis	1 537 891		-19 175	-19 175	1 518 716	0			0	1 518 716
Constructions	23 980 547	3 845 794	-35 377	3 810 417	27 790 964	18 719 771	506 845	-1 769	19 224 847	8 566 117
Matériels et Outillages	76 365 240	27 869 381		27 869 381	104 234 621	59 276 683	4 219 470		63 496 152	40 738 469
Matériels de Transport	10 720 505	359 915		359 915	11 080 420	9 162 190	584 265		9 746 455	1 333 965
Mobilier et Matériels de Bureau	2 034 223	60 295		60 295	2 094 518	1 516 069	109 416		1 625 485	469 033
Ag.. Am.. et Installations	4 979 166	157 331		157 331	5 136 497	4 049 162	132 559		4 181 721	954 776
Emballages récupérables	719 906	116 958		116 958	836 864	719 906	116 958		836 864	0
Totaux	125 571 679	32 805 979	-54 552	32 751 427	158 323 106	94 668 094	5 899 148	-1 769	100 565 472	57 757 633
Immobilisations en cours	19 771 453	32 183 260	-31 105 653	1 077 607	20 849 060					20 849 060
Totaux	145 343 132	64 989 239	-31 160 205	33 829 034	179 172 166	94 668 094	5 899 148	-1 769	100 565 473	78 606 693

La variation de l'exercice concerne:

- Les acquisitions et les reclassement des immobilisations en cours qui sont principalement :

Conversion de combustible /Atelier broyage coke de pétrole charbon	22 019 340
Rénovation Réducteur SYMETRO	2 512 419
Conversion de combustible et construction d'un atelier de broyage de coke de pétrole/charbon (Génie civil)	2 339 693
Réducteur de vitesse PEKRUN	969 902
Système d'analyse en ligne CNA N°S042	717 373
Bétonnage zone B stockage coke de pétrole	542 018
Couverture HALL 14	498 893
Système d'analyse de spectromètre	441 871
Tubes UNAX pour refroidisseur du four 2	411 643
Camion HD8 8X4 CHASSIS 516738	204 950
Couvertures et bardages du hall 45	172 707
Analyseur de paillasse WDXRF	125 487
Toiture Bâtiment chargement Wagons	84 165
Chariot élévateur HYSTER M H5.00FT	83 068
1000 PALETTES EN PLASTIQUE 1000X1200 FA PLASTECH	58 479
Compresseur -BROYAGE CIMENT-	43 950
Toiture immeuble Ezzahra	43 847
Inst. électrique circuit transport matière première	43 346
Caniveaux le long de la voie ferrée	30 544
Pont bascule de 120 tonnes (Génie civil)	29 558

- La restitution du terrain « GABES GHANNOUCH » à l'AFI pour une valeur de 19 175 DT.
- Des régularisations et des reclassements pour une valeur de 35 377 DT.
- Les travaux constatés dans le compte « Immobilisations en cours », qui sont principalement :

Désignation	Montant
Extension usine (Matériel)	14 009 617
Extension usine (Génie civil)	809 150
Bâtiment archive (parc d'entretien des engins à la carrière)	48 034
Système de fluidisation et d'extraction silo N°12345 (Matériel)	1 622 321

Système de fluidisation et d'extraction silo N°12345 (Charpente)	391 129
Système de fluidisation et d'extraction commun (Matériel)	1 834 846
Système de fluidisation et d'extraction commun (Charpente)	234 888
39 compteurs numériques gestion d'énergie électrique usine	48 357
Système de fluidisation et d'extraction commun (G. Civil)	60 227
Confection et assemblage de deux tronçons de tubes	137 683
Rénovation Sas alvéolaire nouvelle génération (PMN)	271 818
Rénovation réducteur du ventilateur J2P01	59 036
Canon à air à 8 sorties	56 266

4-3/ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2011 en valeur nette 2 523 630 DT contre 2 096 657 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 426 973 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
ACTIONS	959 545	959 545	0
AUTRES TITRES	300 000	0	300 000
PRETS AU PERSONNEL	1 605 653	1 478 680	126 973
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	209 906	209 906	0
S-Total	3 075 103	2 648 130	426 973
PROV. SUR PARTICIPATIONS	-476 480	-476 480	0
PROV. SUR CAUTIONNEMENTS	-74 993	-74 993	0
S-Total	-551 473	-551 473	0
Total	2 523 630	2 096 657	426 973

La variation relative à la rubrique « Autres titres » concerne la souscription de 300 parts de 1 000 DT chacune du fonds commun de placement FCPR-CB.

Les titres de participation se présentent au 31 décembre 2011 comme suit :

Désignation	Val. Brutes	Provisions	Val. Nettes
LE MARBRE NOIR	6 000	6 000	0
COOPERATION DU NORD	770	770	0
LE CONFORT	35 000	35 000	0
LES CARRELAGES TUNISIENS	55 050	55 050	0
LES CARRIERES TUNISIENNES	30 100	30 100	0
S T E M	30 000	30 000	0

LES CARRELAGES THALA	1 500	1 500	0
FRACTUCIM	500	500	0
SODIS SICAR (EX. SOMNIVAS)	42 860		42 860
CIMENTS AMIANTE	31 600	31 600	0
CERAMIQUE TUNISIENNE	140 960	140 960	0
STE TUNISIENNE DE CHAUX	75 000	75 000	0
SODEPRI (EX. SOTEB)	83 205		83 205
SOTUCIB	10 000	10 000	0
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	32 000		32 000
TE CEM	60 000	60 000	0
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE BIZERTE (EX. ZONE FRANCHE)	300 000		300 000
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	100 000		100 000
S-Total	1 034 545	476 480	558 065
PARTICIPATION NON LIBEREE /STEG E R	-75 000		-75 000
TOTAUX	959 545	476 480	483 065

4-4/ AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont arrêtés au 31 décembre 2011 à 8 103 527 DT contre 8 096 394 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 7 133 DT. Ils se présentent comme suit:

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
FRAIS PRELIMINAIRES SIEGE	0	365 892	-365 892
CHARGES A REPARTIR	8 103 527	7 730 502	373 026
Total	8 103 527	8 096 394	7 133

Les charges à répartir constatées au cours de l'exercice 2011 sont d'une valeur de 5 639 962 DT. La résorption relative à l'exercice de ces charges est d'une valeur de 5 266 936 DT. La résorption des frais préliminaires est de 365 892 DT.

4-5/ STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2011 à la valeur brute de 34 222 982 DT contre 38 882 037 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -4 659 056 DT.

Les stocks sont présentés par catégorie comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-------------	------------	------------	-----------

MATIERES PREMIERES			
CALCAIRE	17 919	32 793	-14 874
MARNE	4 712	7 260	-2 548
GYPSE	218 406	155 485	62 921
MINERAI DE FER	40 933	112 155	-71 222
MATIERES CONSOMMABLES			
FUEL	2 588 512	2 095 830	492 682
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	226 712	231 043	-4 331
COKE DE PETROLE IMPORTE	1 042 064	2 050 113	-1 008 049
FOURNITURES DE BUREAU	1 644	3 322	-1 678
PRODUITS SEMIS-FINIS			
POUDRE	46 166	98 301	-52 135
CLINKER	2 762 680	6 238 415	-3 475 735
PRODUITS FINIS			
CIMENTS	1 225 429	1 953 854	-728 425
CHAUX	23 503	24 734	-1 231
PIECES DE RECHANGE	24 812 686	25 033 259	-220 573
EMBALLAGES CIMENTS	1 191 556	825 413	366 143
STOCKS DE MARCHANDISES RADES	20 060	20 060	0
S-Total	34 222 982	38 882 037	-4 659 055
PROV. SUR PIECES DE RECHANGE	-3 843 009	-3 818 583	-24 426
PROV. SUR EMBALLAGES	-34 223	-34 223	0
PROV. SUR STOCKS DE MARCHANDISES RADES	-20 060	-20 060	0
S-Total	-3 897 292	-3 872 866	-24 426
Total	30 325 690	35 009 171	-4 683 481

4-6/ CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 3 746 981 DT contre 2 874 334 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 872 647 DT. Elle se détaille comme suit :

Désignation	VALEURS BRUTES			PROVISIONS			V. NETTES 31/12/2011
	31/12/2011	31/12/2010	VAR.	2 011	2 010	VAR.	
Clients Ordinaires	1 291 665	1 496 944	-205 279				1 291 665
Clients Ordinaires autres	185 661	88 501	97 160	-5457		-5 457	180 204
Clients Douteux	1 893 849	1 900 565	-6 716	-1 893 849	-1 900 565	6 716	0
Clients Chèques Impayés	1 022 495	1 027 952	-5 457	-1 022 495	-1027952	5 457	0
Clients Effets à Recevoir	2 272 668	1 271 500	1 001 168				2 272 668
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 175 039	1 185 115	-10 076	-1 174 818	-1 174 818	0	221
Crédit Commercial Personnel C.B.	523	3 282	-2 759				523
Clients Factures à Etablir	1 700	3 810	-2 110				1 700
Totaux	7 843 600	6 977 669	865 931	-4 096 619	-4 103 335	6 716	3 746 981

4-7/ AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 en valeur brute 5 904 121 DT contre 7 266 691 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de -1 362 570 DT. Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
FOURNISSEURS DEBITEURS	176 058	152 710	23 348
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	236 869	160 978	75 891
ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR	106 735	106 735	0
ARTICLE CONSTATE RETENUE A LA SOURCE	70 092	70 092	0
RETENUES A LA SOURCE IS OPEREES PAR DES TIERS	1 652 114	398 373	1 253 741
RETENUE A LA SOURCE T.V.A. 50%	4 246	3 359	887
TAXES DE DOUANES	166 596	327 658	-161 062
ETAT TAXE TFP	367 457	413 010	-45 553
SAISIE SUR SALAIRES POUR FSN 26-26	13 942	13 942	0
ETAT TVA DEDUCTIBLE	106 084	46 555	59 529
ETAT ET COLLECTIVITES PUBLIQUES	2 487 266	1 379 724	1 107 542
DIVERS DEBITEURS	18 741	18 741	0
C. J. O.	346	346	0
C. I. O. K.	173	173	0
S. C. E.	1 721	1 721	0
S. C. GABES	5 786	5 786	0
S. N. D. P.	14 312	14 312	0

ASTREE	3 006	3 006	0
SORECOM	207	207	0
SOCOREMU	957	6 606	-5 649
DRISS MOHAMED	0	194	-194
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	23 944	0	23 944
PRODUITS A RECEVOIR	1 533 105	3 896 950	-2 363 845
DEBITEURS DIVERS	1 602 298	3 948 042	-2 345 744
COMPTES D'ATTENTE	42 536	42 536	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 359 094	1 582 700	-223 606
S-Total	5 904 121	7 266 691	-1 362 570
PROVISIONS COMPTES DEBITEURS	-34 833	-34 833	0
Total	5 869 288	7 231 857	-1 362 569

4-8/ PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 76 465 225 DT contre 90 333 993 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de -13 868 768 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
PRET A MOINS D'UN AN SUR FONDS SOCIAL	465 225	333 993	131 232
BONS DE TRESOR A COURT TERME BANQUE DE TUNISIE	0	27 000 000	-27 000 000
BONS DE TRESOR A COURT TERME ATB BIZERTE	50 000 000	30 000 000	20 000 000
BONS DE TRESOR A COURT TERME BH BIZERTE	0	26 000 000	-26 000 000
BONS DE TRESOR A COURT TERME AMEN BANK	26 000 000	7 000 000	19 000 000
Total	76 465 225	90 333 993	-13 868 768

4-9/ LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 8 149 744 DT contre 3 337 552 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 4 812 193 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation
EFFETS A L'ENCAISSEMENT ECHUS	259 194	54 489	204 705
EFFETS A L'ENCAISSEMENT NON ENCORE ECHUS	3 010 544	715 471	2 295 073
CHEQUES A ENCAISSER SIEGE	207 487	336 977	-129 490
S. T. B. BIZERTE	1 130 937	399 967	730 970
B. N. A. COMPTE EN DEUISES	12 173	895 807	-883 634
B. N. A. BIZERTE	900 192	221 970	678 222

S. T. B. COMPTE EN DEVISES DOLLARS	40 206	39 023	1 183
S. T. B. COMPTE EN DEVISES EURO	34 457	7 502	26 955
U. B. C. I. BIZERTE	951	1 013	-63
B. T. BIZERTE	287 761	2 058	285 703
U. I. B. BIZERTE	10 073	5 487	4 586
B. S. BIZERTE	265 189	103 914	161 275
B. I. A. T. BIZERTE	679 857	71 107	608 750
A. T. B. BIZERTE	917 302	362 332	554 970
B. H. BIZERTE	109 450	37 349	72 101
AMEN BANK BIZERTE	234 118	53 161	180 957
C. C. P.	9 344	1 980	7 364
TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	110	110	0
B. N. A. AG.B. (NEGOCE)	2 831	144	2 687
B. N. A. BIZERTE	11 883	11 883	0
CAISSE PRINCIPALE	25 683	15 808	9 875
Total	8 149 744	3 337 551	4 812 192

V - LES CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres de la société avant affectation s'élève au 31 décembre 2011 à 168 903 178 DT contre 164 621 342 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 4 281 836 DT. Ils se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
CAPITAL	44 047 290	44 047 290	0
RESERVES LEGALES	4 404 729	4 285 610	119 119
RESERVES STATUTAIRES	1 623 417	1 623 417	0
RESERVES NON STATUTAIRES	1 265 000	1 265 000	0
PRIMES D'EMISSION	92 499 330	92 499 330	0
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	2 190 255	2 033 850	156 405
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	101 982 731	101 707 207	275 524
RESERVES A REGIME FISCAL PARTICULIER	233 546	233 546	0
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	663 419	555 586	107 833
AUTRES CAPITAUX PROPRES	896 965	789 132	107 833
RESULTATS DES EXERCICES ANTERIEURS	16 465 903	16 011 743	454 160
MODIF. COMPTABLES AFFE. LES RESULTATS	-1 319 417	-1 319 417	0
RESULTAT REPORTE	15 146 487	14 692 326	454 160
			0
TOTAL CAPITAUX PRORES AVANT RESULTAT	162 073 473	161 235 955	837 517
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 829 705	3 385 386	3 444 319
TOTAL CAPITAUX PRORES	168 903 178	164 621 341	4 281 836

Il est à noter que :

- Le résultat 2010 a été affecté suivant décision de l'assemblée générale ordinaire réunie le 24 juin 2011 comme suit :

- Résultat de l'exercice	3 385 386
- Résultats reportés 2009	14 692 327
- Réserves légales	-119 119
- Réserves pour fonds social	-169 269
- Dividendes à distribuer	<u>-2 642 838</u>
- Résultats reportés	15 146 487

- Les subventions d'investissement correspondent aux subventions reçus dans le cadre du programme de mise à niveau.
- Par décision du conseil d'administration du 26 avril 2011, la société a procédé à la mise à jour du règlement interne du fonds social. Ainsi, les conditions des crédits accordés au personnel de la société ont été modifiés ; des dons, des primes scolaires et des primes d'ancienneté ont été décidés pour les membres du personnel de la société réunissant certaines conditions. Le total des primes et dons accordés au cours de l'exercice 2011 est de 77 765 DT. Les intérêts sur prêts fonds social accordés au cours de l'exercice 2011 sont d'une valeur de 85 596 DT . Ces montants ont été imputés directement sur le compte « Réserves pour fonds social ».

VI - PASSIFS :

6-1/ PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 7 435 831 DT contre 11 387 110 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de -3 951 279 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
PROVISIONS POUR IMPOTS	574 476	574 476	0
EMPRUNT A LONG TERME (S. T. B.)	2 857 143	5 038 092	-2 180 949
EMPRUNT A LONG TERME (B. N. A.)	1 857 143	2 000 000	-142 857
EMPRUNT A LONG TERME (B. S.)	717 582	1 229 670	-512 088
EMPRUNT A LONG TERME (A. T. B.)	646 154	1 194 872	-548 718
EMPRUNT A LONG TERME (B. H.)	783 333	1 350 000	-566 667
Total	7 435 831	11 387 110	-3 951 279

La provision pour risques et charges est constituée au cours des exercices antérieurs suite à la notification de l'arrêté de taxation d'office du 17 octobre 2008. Une affaire opposant la société à l'administration fiscale est en cours.

6-2/ FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 le montant de 17 412 416 DT contre 13 756 914 DT au 31 décembre 2010 soit une variation de 3 655 502 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Fournisseurs Ordinaires	7 775 448	9 343 169	-1 567 721
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	65 182	69 588	-4 406
Fournisseurs Effets à Payer	3 174 706	1 609 796	1 564 910
Fournisseurs Etrangers	3 138 462	1 297 581	1 840 881
Fournisseurs Retenues de Garanties	962 833	931 024	31 809
Fournisseurs Factures non Parvenues	2 295 385	505 302	1 790 083
Fournisseurs Actualisation des comptes	0	54	-54
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400	400	0
Total	17 412 416	13 756 914	3 655 502

6.3/ AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 11 291 470 DT contre 6 134 855 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 5 156 615 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
TOTAL CLIENTS CREDITEURS	1 082 898	951 550	131 350
DIVERS ARRONDIES	64	51	13
MUTUEL DU PERSONNEL	772 804	660 121	112683
ASSURANCES DECES	1 520 249	1 442 622	77627
CAISSE SECOURS DU PERSONNEL	30 328	25 979	4349
CAISSE EPARGNE LOGEMENT	2 075	2 075	0
FONDS D'INTERESSEMENT	61 029	60 809	220
SALAIRES A PAYER AUX EMPLOYES SIEGE	218 694	260 648	-41954
CONGES A PAYER AUX EMPLOYES	5 445	5 445	0
CONGES A PAYER AUX OUVRIERS	1 659	1 659	0
IMPOTS	-20	-20	0
SAISIES ET ARRETS	1 387	1 715	-328
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	1 054 755	1 038 733	16022
PRIME DE PRODUCTIVITE	307 259	192 348	114 911
RAPPEL SALAIRES A PAYER	205 864	0	205 864
TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	4 181 591	3 692 185	489 406

I. R. (IMPOTS SUR LES REVENUES)	175 079	158 330	16749
RET A LA SOURCE 50 % S/TVA	247 180	157 985	89195
RET A LA SOURCE TAUX 1.5%	78 568	32 421	46147
RET A LA SOURCE S/NON RESIDENTS 15%	0	0	0
RET A LA SOURCE TAUX 5%	933	2 069	-1136
RET A LA SOURCE TAUX 15%	-317	3 226	-3543
RET A LA SOURCE S/NON RESIDENTS 10%	2 866	718	2148
REDEVANCES CIMENTS	120 296	111 261	9035
FONDS DE SOUTIEN ET DE DEVELOPPEMENT	72 613	59 347	13266
TIMBRES FISCAUX	103	35	69
IMPOTS A LIQUIDER	2 336 746	128 982	2207764
RETENUES A LA SOURCE T.V.A. OPERES S/NON RES	5 395	3 134	2261
FO. PRO. LO. S.	11 260	9 309	1951
TOTAL ETAT IMPOTS ET TAXES	3 050 721	666 817	2 383 904
ACTIONNAIRES OPERATIONS SUR LE CAPIAL	3	3	0
ASSOCIES DIVIDENDES A PAYER	2 138 653	25 644	2 113 009
TOTAL SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES	2 138 656	25 647	2 113 009
C. N. S. S.	582 967	509 597	73370
C. N. S. S. ACCIDENT DE TRAVAIL	64 681	56 987	7694
C. N. R. P. S.	0	-273	273
CAVIS	27 123	44 527	-17404
HABIB BELHAJ TAHAR REKIK	0	7 342	-7342
CNAM	711	406	305
C. R. D. P. A.	3	3	0
CREDITEURS DIVERS CHARGES A PAYER	0	18 000	-18000
AISSA BEN TILI	0	16 960	-16960
CREDITEURS DIVERS CHARGES A PAYER	19 132	0	19132
TOTAL CEDITEURS DIVERS	694 618	653 549	41 069
COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER	85 524	87 648	-2124
R. FINANCES IMPUTATION S/ART. CONSTATES	22 322	22 322	0
COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER NEGOCE	35 138	35 138	0
TOTAL COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER	142 984	145 108	-2 124
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	11 291 470	6 134 855	5 156 615

6-4/ CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 8 848 352 DT contre 3 971 540 DT au 31 décembre 2010 soit une variation de 4 876 812 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
EMPRUNT A COURT TERME (S. T. B.)	2 180 949	2 180 953	-4
EMPRUNT A COURT TERME (B. N. A.)	142 857	0,000	142 857
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	4 500 000	0	4 500 000
EMPRUNT A COURT TERME (B. S.)	660 440	512 088	148 352
EMPRUNT A COURT TERME (A. T. B.)	548 718	548 718	0
EMPRUNT A COURT TERME (B. H.)	683 333	566 667	116 667
INTERETS COURUS SUR EMPRUNT BANCAIRE	132 055	163 115	-31 059
TOTAL	8 848 352	3 971 540	4 876 812

VII – ETAT DE RESULTAT :**7-1/ REVENUS :**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 78 073 993 DT contre 85 037 273 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de -6 963 279 DT. Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Ventes ciments	62 410 322	59 047 077	3 363 245
Ventes chaux	3 218 790	2 054 983	1 163 807
Ventes clinker	1 789 587		1 789 587
Ventes L. M. C.	116	131	-15
Ventes locales	67 418 815	61 102 191	6 316 624
Ventes export	6 000 981	19 344 505	-13 343 524
Transport sur ventes	4 654 197	4 590 577	63 620
Total revenus	78 073 993	85 037 273	-6 963 279

7-2/ COUT DES VENTES :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 68 155 295 DT contre 72 240 711 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de - 4 085 415 DT. Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Matières Premières	2 713 630	6 173 934	-3 460 304
Matières Consommables	28 893 004	32 989 366	-4 096 362
Matières et fournitures non stockées	10 094 620	10 596 782	-502 162
Production stockée ou déstockée (Produits finis et semi-finis)	4 257 525	1 554 211	2 703 314
Achats consommés	45 958 779	51 314 293	-5 355 514
Charges de personnel	6 705 167	5 995 261	709 906
Amortissements	11 073 769	9 757 481	1 316 288
Redevances	52 236	42 658	9 578
Loyers et charges locatives	347 129	272 031	75 098
Entretiens et réparations	2 656 650	3 673 613	-1 016 963
Services extérieurs L. M. C.	-58 268	-26 951	-31 317
Services extérieurs	2 997 747	3 961 351	-963 604
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	312 473	312 426	47
Transport de biens et transport collectif de personnel	1 028 647	863 829	164 818
Déplacements, Missions et Réceptions	28 328	20 326	8 002

Autres services extérieurs L. M. C.	30 085		30 085
Autres services extérieurs	1 399 533	1 196 581	202 952
Charges diverses ordinaires	20 301	15 743	4 558
Coût des ventes	68 155 295	72 240 710	-4 085 415

7-3/ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 9 672 356 DT contre 7 824 823 DT au 31 décembre 2010 soit une variation de 1 847 533 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Production d'Immobilisations	3 082 239	204 385	2 877 854
Subvention d'exploitation	32 180	53 992	-21 812
Reprise provisions clients négoce	6 716	75 174	-68 458
Reprise provisions effet impayés négoce		9 970	-9 970
Reprise provisions stocks magasin	126 106	145 123	-19 017
Reprise Provision pour risque suite à l'inventaire des immobilisations		85 279	-85 279
Reprise amortissements	1 769		1 769
Reprise provisions sur titres de participation et dépôts et cautionnements		25 132	-25 132
Transfert de Charges (Formation professionnelle)		44 481	-44 481
Transfert de Charges (Grosses réparations)	5 639 962	6 252 893	-612 931
Transfert de Charges (Immobilisations)	783 384	928 396	-145 012
Total	9 672 356	7 824 825	1 847 531

7-4/ FRAIS DE DISTRIBUTION:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 2 589 688 DT contre 4 830 478 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de -2 240 791 DT. Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Achats consommés Matières Consommables	0	7 794	-7 794
Charges de personnel	287 145	330 906	-43 761
Amortissements	156 916	226 284	-69 368
Redevances	61 524		61 524
Loyers et charges locatives	0	53 606	-53 606
Entretiens et réparations	95 312	82 858	12 454
Services extérieurs L. M. C.	-56 276		-56 276
Services extérieurs	100 560	136 464	-35 904

Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	72 000	113 583	-41 583
Publicités, Publications et relations publiques	97 700	220 516	-122 816
Transport de biens et transport collectif du personnel	1 874 937	3 780 354	-1 905 417
Déplacements, Missions et Réceptions	429	200	229
Autres services extérieurs	2 045 067	4 114 653	-2 069 587
Charges diverses ordinaires		14 377	-14 377
Total Frais de distribution	2 589 688	4 830 478	-2 240 791

7-5/ FRAIS D'ADMINISTRATION:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 4 209 278 DT contre 7 132 960 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de -2 923 682 DT. Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	90 375	80 170	10 205
Matières et fournitures non stockées (Elect..., Eau)	38 096	34 246	3 850
Achats consommés	128 471	114 416	14 055
Charges de personnel	3 111 538	5 780 950	-2 669 412
Amortissements	446 354	482 488	-36 134
Loyers et charges locatives	62 837	66 809	-3 972
Entretiens et réparations	126 624	125 949	675
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	247 482	451 173	-203 691
Services extérieurs L. M. C.	-11 627	-13 600	1 973
Services extérieurs	425 316	630 331	-205 015
Publicités, Publications et relations publiques	18 664		18 664
Transport de biens et transport collectif du personnel		662	-662
Déplacements, Missions et Réceptions	18 238	36 173	-17 935
Frais postaux et de télécommunications	72 831	87 940	-15 109
Autres services extérieurs L. M. C.	-12 133		-12 133
Autres services extérieurs	97 599	124 774	-27 175
Total Frais d'administration	4 209 278	7 132 960	-2 923 682

7-6/ AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 11 025 689 DT contre 8 749 518 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 2 276 170 DT. Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Matières Consommables (production d'immobilisations)	8 565 093	6 271 620	2 293 473
Matières et fournitures non stockées (Elect..., Eau)	5 328	3 332	1 996
Achats consommés	8 570 421	6 274 952	2 295 469
Charges de personnel (M.O. Immob.)	157 108	157 778	-670
Amortissements et Provisions	150 532	40 163	110 369
Loyers et charges locatives	15 582	14 840	742
Primes d'assurances	920 973	920 970	3
Services extérieurs L. M. C.	43 375		43 375
Services extérieurs	979 929	935 809	44 120
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	175 075	149 697	25 378
Publicités, Publications et relations publiques	427 981	731 031	-303 050
Services bancaires et assimilés	178 632	109 831	68 801
Autres services extérieurs L. M. C.	-5 066	277	-5 343
Autres services extérieurs	776 622	990 836	-214 214
Charges diverses ordinaires (jetons de présence et autres)	99 596	59 057	40 539
Impôts taxes et versements assimilés	291 480	290 924	556
Autres Charges	11 025 689	8 749 518	2 276 170

7-7/ CHARGES FINANCIERES NETTES:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 856 756 DT contre 965 117 DT au 31 décembre 2010 soit une variation de -108 361 DT. Elle se présente comme suit:

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	726 724	951 008	-224 285
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	36 613	56 066	-19 453
Intérêts bancaire sur opération de financement	30 780		30 780
Pertes de change	68 440	-15 302	83 743
Charges financières L. M. C.	-5 801	-26 655	20 854
TOTAUX	856 756	965 117	-108 361

7-8/ PRODUITS FINANCIERS:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 5 305 717 DT contre 4 923 784 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 381 933 DT. Elle se présente comme suit:

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Produits de participations (dividendes)	52 081	97 760	-45 679
Intérêts des comptes courants	125 397	91 615	33 782
Intérêts des comptes bloqués	4 961 898	4 668 151	293 747
Intérêts sur crédits accordés aux clients	1 689		1 689
Intérêts en devises	2 201	1 728	473
Gains de change	165 422	63 899	101 523
Produits financiers L. M. C.	-2 971	631	-3 602
Totaux	5 305 717	4 923 784	381 933

7-9/ AUTRES GAINS ORDINAIRES:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 3 186 665 DT contre 500 610 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 2 686 055 DT. Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Produits divers ordinaires	11 644	15 128	-3 484
Jetons de présences reçus	1 450	1 450	
Remboursement assurances	258 380	40 000	218 380
Dommages reçus (pénalité de retard)	1 528 802	134 781	1 394 021
Ventes de ferrailles, mise en jeu caution et autres	54 951	66 971	-12 020
Profits sur cession d'immobilisations	5 768	35 573	-29 805
Revenue du quai usine	1 312 713		1 312 713
Revenue de la voix ferrée	9 507	13 814	-4 307
Revenue de l'immeuble Ezzahra	3 450	14 246	-10 796
Profits sur titres de participation		212 314	-212 314
Produits divers ordinaires L.M.C.		-33 667	33 667
Totaux	3 186 665	500 610	2 686 055

VIII – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :**8-1/ FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION:**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 23 111 305 DT contre 12 225 950 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 10 885 355 DT. Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Encaissements reçus des clients	93 471 751	98 391 459	-4 919 708
Sommes perçus des produits ordinaires	1 559 212	570 827	988 385
Somme versées aux fournisseurs	-56 012 290	-68 463 195	12 450 906
Somme versées aux personnel et organismes sociaux	-9 809 010	-12 292 251	2 483 241
Intérêts payés	-83 822	-57 143	-26 680
Somme versées à l'Etat	-1 470 218	-2 932 173	1 461 954
Redevances	-1 971 996	-2 028 699	56 703
Impôt sur les sociétés	-2 572 321	-962 875	-1 609 447
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	23 111 305	12 225 950	10 885 355

8-2/ FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de -39 912 945 DT contre -15 509 456 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de -15 5069 456 DT. Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-33 883 586	-9 350 535	-24 533 051
Décassements provenant des investissements gros entretiens	-5 639 962	-6 252 893	612 931
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-28 767	-185 471	156 704
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-300 000	-25 000	-275 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	5 768	0	5 768
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	355 684	-355 684
Décassements provenant de l'octroi des prêts	-687 443	-739 345	51 902
Encaissements provenant des remboursements des prêts	628 156	602 508	25 649
Flux liés aux réserves du fonds social	-7 111	85 596	-92 708
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-39 912 945	-15 509 456	-24 403 489

8-3/ FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 la somme de 7 535 844 DT contre -5 221 825 DT au 31 décembre 2010, soit une variation de 12 757 552 DT. Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Encaissements des emprunts	4 500 000	0	4 500 000
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-4 301 190	-4 768 534	467 344
Encaissements provenant des subventions	107 833	288 851	-181 018
Dividendes et autres distributions payées	-529 828	-2 657 156	2 127 327
Dividendes et autres distributions reçues	53 531	99 210	-45 679
Produits financiers des placements	7 705 499	1 815 921	5 889 578
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	7 535 844	-5 221 708	12 757 552

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport ainsi que les vérifications spécifiques prévus par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2011, dont le total net du bilan s'élève à 213 891 248 DT, font ressortir un bénéfice net de l'exercice de 6 829 705 DT. Ce résultat est obtenu compte tenu :

- D'une dotation aux amortissements de 6 044 210 DT ;
- D'une dotation aux résorptions des charges reportés de 5 632 828 DT ;
- D'un transfert de charges en charges à répartir pour grosses réparations de 5 629 484 DT ;
- D'une dotation aux provisions de 150 532 DT constatée sur les stocks ;
- Des produits de placements de 4 961 898 DT ;
- Des revenus du quai usine de 1312 713 DT ;
- Des dividendes encaissés de 52 081 DT ;
- D'impôt sur les sociétés de 2 572 321 DT .

3. Opinion sur les comptes annuels

A notre avis et, compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société « Les Ciments de Bizerte » au 31 décembre 2011, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

4. Autres informations

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, il y a lieu de préciser que :

- Par décision du conseil d'administration du 26 avril 2011, la société a procédé à la mise à jour du règlement interne du fonds social. Ainsi, les conditions des crédits accordés au personnel de la société ont été modifiés ; des dons, des primes scolaires et des primes d'ancienneté ont été décidés pour les membres du personnel de la société réunissant certaines conditions. Le total des primes et dons accordés au cours de l'exercice 2011 est de 77 765 DT. Ce montant a été imputé directement sur le compte « Réserves pour fonds social » figurant parmi les capitaux propres de la société, conformément aux dispositions du paragraphe 18 de la norme comptable n° 2 du système comptable des entreprises relative aux capitaux propres.

5. Vérifications et informations spécifiques

5.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

5.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la

réglementation en vigueur. Ceci nous a permis de constater que les propriétaires de 25 720 actions de la société ne sont pas toujours identifiés.

5.3- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Bizerte, le 02 mai 2012

Yousri BEN HASSINE

du Commissaire aux Comptes

Messieurs les actionnaires ;

Conformément aux dispositions de l'article 9 du décret 529-87 du 1^{er} avril 1987 et de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport spécial du commissaire aux comptes de la société « Les Ciments de Bizerte » pour l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer de respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société arrêtés au 31 décembre 2011. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de notre intervention pour auditer les comptes, leurs caractéristiques et modalités essentielle sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions de ces opérations et le cas échéants de leur approbation.

1- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

Les conventions conclues au cours des exercices antérieurs, et qui ont continué à produire leurs effets au cours de cet exercice sont :

- 1- Un contrat de crédit signé en 2005, avec certaines banques pour 17 000 000 DT. Il est réparti comme suit :

– STB	6 800 000
– BH	3 400 000
– ATB	3 400 000
– BS	3 400 000

Les crédits ci- dessus indiqués ont été conclus avec les mêmes conditions à savoir : Une durée de remboursement de 7 ans, un taux d'intérêt moyen mensuel du marché monétaire majoré de 1.5% l'an .Ces crédits sont garantis par une hypothèque immobilière sur un immeuble sis à Bizerte composé de deux parcelles à distraire du titre foncier n° 131.232 et une autre à distraire du titre foncier n° 130.445 refondu sous le numéro 17.680 Bizerte. Ces trois parcelles sont respectivement d'une superficie approximative de 2 Ha 78 Ares 40 Ca, 3 Ha 43 Ares 97 Ca et 3 Ha 61 Ares 08 Ca ;

- 2- Un contrat de crédit de cinq million de dinars accordé par la banque STB en 2009. Ce crédit est conclu avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 1.5% ,

une durée de remboursement de 7 ans , et garantie par une hypothèque sur l'immeuble sis à Bizerte et grevant les crédits obtenus en 2005.

- 3- Un contrat de crédit de deux million de dinars accordé par la banque BNA en 2009 et conclu à un taux d'intérêt de 3.75% et une durée de remboursement de 10 ans dont 3 années de franchise.

La situation comptable de ces crédits, se présente à la date du 31 décembre 2011 comme suit :

Banques	Montants	Montants remboursés		Montants restants à rembourser	
		2006-2010	2011	2012	Années suivantes
STB	11 800 000	4 580 954	2 180 949	2 180 949	2 857 143
BH	3 400 000	1 483 333	566 666	566 667	783 333
ATB	3 400 000	1 656 411	548 718	548 718	646 154
BS	3 400 000	1 658 242	512 088	512 088	717 582
BNA	2 000 000	0	0	142 857	1 857 143
TOTAL	24 000 000	9 378 940	3 808 421	3 951 279	6 861 355

2- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Président Directeur Général :

Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2011, se présente comme suit :

- Salaire brut annuel : 62 809 DT (soit 16 885 DT pour l'ancien PDG et 45 924 DT pour le nouveau PDG) ;
- Cotisations sociales à la charge de la société : 8 837 DT (soit 1 228 DT pour l'ancien PDG et 7 609 DT pour le nouveau PDG)
- Bons d'essence de 450 litres par mois.

Le Président Directeur Général bénéficie également d'une voiture de fonction, des services téléphoniques, d'un congé payé et de la prise en charge des soins médicaux.

La rémunération du nouveau Président Directeur Général a été fixé par arrêté du premier ministre du 17 mars 2011 suite à sa nomination par décision du conseil d'administration de la société du 8 février 2011.

Le nouveau Président Directeur Général, ancien Directeur Administratif de la société a bénéficié au cours des exercices 2008-2009 d'un prêt personnel . Le solde en cours, au 31 décembre 2011, est de 15 608 DT. Ce prêt matérialisé par des traites et constaté parmi les « Prêts personnel » est en cours de remboursement.

Membres du conseil d'administration :

Les membres du conseil d'administration bénéficie chacun d'eux de jetons de présence annuel de 3000 DT soit 18 000 DT pour l'ensemble des membres du conseil.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles ci-dessus indiqués.

Bizerte, le 02 mai 2012

Yousri BEN HASSINE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES
-SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 7 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Abderrazek SOUEI .

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		207 917	207 917
Moins: Amortissements		(207 917)	(207 917)
		-	-
Immobilisations corporelles		43 734 604	42 851 297
Moins: Amortissements		(26 581 021)	(24 643 965)
	4.1	17 153 583	18 207 332
Immobilisations financières		346 709	335 370
Moins: Provisions		(20 709)	(20 709)
	4.2	326 000	314 661
Total des actifs immobilisés		17 479 583	18 521 993
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		17 479 583	18 521 993
ACTIFS COURANTS			
Stocks		611 468	603 695
Moins: Provisions		-	-
	4.3	611 468	603 695
Clients et comptes rattachés		10 128 693	9 940 002
Moins: Provisions		-	-
	4.4	10 128 693	9 940 002
Autres actifs courants		609 697	493 272
Moins: Provisions		(152 873)	(40 451)
	4.5	456 824	452 821
Placements et autres actifs financiers	4.6	8 812 986	5 106 277
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	683 015	683 060
Total des actifs courants		20 692 986	16 785 855
TOTAL DES ACTIFS		38 172 569	35 307 848

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital		16 359 200	16 359 200
Réserves		2 210 543	2 193 241
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés		6 976 146	7 216 362
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 685 399	25 908 313
Résultat de l'exercice		3 432 751	1 268 520
Total des capitaux propres	4.8	29 118 150	27 176 833
PASSIFS			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provisions pour risques et charges	4.9	58 590	58 590
Total des passifs non courants		58 590	58 590
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	830 097	652 950
Autres passifs courants	4.11	8 158 097	7 413 710
Concours bancaires et autres passifs financiers		7 635	5 765
Total des passifs courants		8 995 829	8 072 425
Total des passifs		9 054 419	8 131 015
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		38 172 569	35 307 848

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT**(Exprimé en dinars)**

(Modèle autorisé)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	5.1	10 486 998	9 247 144
Autres produits d'exploitation	5.2	10 510 434	8 903 259
Total des produits d'exploitation		20 997 432	18 150 403
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation des stocks des produits à livrer		3150	(124 058)
Achats consommés		574 190	492 534
Charges de personnel	5.3	3 492 741	2 759 213
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.4	2 049 478	3 525 208
Autres charges d'exploitation	5.5	10 575 637	9 044 254
Total des charges d'exploitation		16 695 196	15 697 150
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 302 236	2 453 253
Charges financiers nettes	5.6	(6 168)	(16 500)
Produits des placements	5.7	432 062	265 027
Autres gains ordinaires		244 453	213 419
Autres pertes ordinaires		(3 490)	(82 099)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		4 969 093	2 833 100
Impôt sur les bénéfices		(1 536 342)	(1 564 580)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 432 751	1 268 520
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	230 480
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 432 751	1 499 000

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**(Exprimé en dinars)****(Modèle de autorisé)**

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		3 432 751	1 268 520
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions		2 049 478	3 520 952
* Reprise sur provisions		-	(29 114)
* Modifications comptables		-	230 480
Variation des :			
* Stocks		(7 773)	(121 295)
* Créances		(188 691)	(7 288 555)
* Autres actifs courants	6.1	(244 473)	605 367
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	1 058 095	4 918 157
Plus ou moins value de cession		-	(17 650)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		6 099 387	3 086 862
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(1 020 154)	(1 336 678)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		-	17 650
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 020 154)	(1 319 028)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(1 308 450)	(1 144 828)
Affectations Fonds social	6.3	(182 698)	(151 439)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 491 148)	(1 296 267)
Variation de trésorerie		3 588 085	471 567
Trésorerie au début de l'exercice		5 587 295	5 115 728
Trésorerie à la clôture de l'exercice		9 175 380	5 587 295

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme au capital de **16 359 200** dinars, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipeline. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice**Note 2.1 Evolution du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice comptable 2011 a enregistré une progression de l'ordre de 13% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice comptable 2010, soit l'équivalent de **1 239 854** dinars.

Cette amélioration est due à l'augmentation combinée des tarifs de transport des hydrocarbures par pipeline de 0,223 dinars par m³ au mois de novembre 2011 et des quantités des produits pétroliers transportées au cours de l'exercice 2011.

Note 2.2 Evolution du Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours de l'exercice 2011 un résultat bénéficiaire de **3 432 751** dinars contre un résultat également bénéficiaire au cours de l'exercice 2010 de l'ordre de **1 268 520** dinars, soit une nette progression de **2 164 231** dinars qui résulte d'une part à une provision complémentaire constatée en 2010 sur les éléments de l'étude de réalisation du pipeline Skhira-le Grand Sahel d'un montant de **1 526 491** dinars et d'autre part, à l'augmentation des quantités des hydrocarbures transportées par pipelines au cours de l'année 2011 de l'ordre de 120 mille m³ par rapport aux quantités transportées au cours de l'année 2010.

Note 2.3 Echéances imminentes des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude sur 30 années. Ces conventions permettant notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les parcelles de terrains concernées. Elles arrivent à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

L'opération de renouvellement des conventions de servitude nécessite, l'actualisation de la liste nominative des propriétaires des différentes parcelles traversées par le pipeline, la nomination de deux experts spécialisés, l'un dans le domaine des opérations foncières urbaines et l'autre dans le domaine des opérations foncières agricoles, afin de proposer les prix de références qui serviront à indemniser les différents propriétaires pour le renouvellement des conventions de servitude.

De sa part, la société a inséré au niveau de son budget d'investissement pour l'exercice 2012 un montant approximatif qui servira au renouvellement des dites conventions.

D'un point de vue comptable ; le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 - Immobilisations corporelles

- Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants:

Constructions principales et annexes	5%	10%	20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels			10%
Matériels de transport			20%
Installations générales, agencements et aménagements divers			10%
Equipements de bureaux			10%

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « *Prorata Temporis* ».

3.2 - Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 - Stocks

3.3.1 - Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 - Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « *contaminât* » au 31 décembre 2011. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 - Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

3.5 - Pertes et profits sur position de litrage

Il s'agit des pertes et profits résultant des situations des comptes courants produits arrêtés avec les clients de la SOTRAPIL à chaque fin de période ou à chaque changement de la structure des prix. Ces pertes et profits sont présentés selon le cas parmi les autres charges d'exploitation ou les autres produits d'exploitation. Ils se compensent et n'ont pas d'effet significatif sur le résultat.

NOTES 4 RELATIVES AU BILAN**4-1 Immobilisations corporelles**

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en
Terrains		593 832	593 832
Constructions	4-1-1	35 222 862	34 924 035
Installations techniques matériel et outillages		2 807 081	2 736 439
Matériel de transport		973 822	973 822
Equipements de bureaux		860 880	827 900
Installations Générales, Agencements et Aménagements		513 162	490 434
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 760 870	2 302 740
Total brut		43 734 604	42 851 297
Amortissements et provisions pour dépréciation		(26 581 021)	(24 643
Total net		17 153 583	18 207 332

4-1-1 Constructions

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en
Construction Pipe Bizerte - Rades		18 351 487	18 271 201
Construction Pipe JET		8 364 967	8 364 967
Pièces de rechanges spécifiques		2 246 327	2 027 786
Construction siège social		3 259 609	3 259 609
Bacs de contaminât		713 416	713 416
Autres constructions		2 287 056	2 287 056
		35 222 862	34 924 035

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en
Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113
Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032
Aménagement locaux Radès		345 319	-
Travaux de conduite G50		17 219	-
Mission d'inspection interne du pipeline		130 053	63 914
Travaux de peinture stations de la société		23 223	-
Appareil de mesure de densité		-	21 745
Entretien pipeline Bizerte-Rades		15 305	-
Acquisition des portes pour filtres		26 227	20 259
Acquisition d'équipements pour contrôler la qualité du carburant des avions		6 702	-
Avance pour acquisition d'immobilisations		23 813	23 813
Autres projets		864	864
Total brut		2 760 870	2 302 740
Provision pour dépréciation - Projet pipeline Skhira - Menzel Hayet		(2 172 145)	(2 172 145)
Provision pour dépréciation des avances pour acquisition		(23 813)	(23 813)
Total net		564 912	106 782

4-1-2-1 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - Hayet (Région du grand sahel) pour une valeur totale de **1 824 113** dinars. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel.

La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de **297 622** dinars.

Des difficultés se sont apparues quand à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet.

Le retour à la configuration initiale du projet est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de 1 526 491 dinars sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites.

Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel Hayet d'un montant de **348 032** dinars

ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2 Immobilisations financières

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Titres de participations	4-2-1	60 050	60 050
Prêts à plus d'un an Fonds social		272 421	261 082
Dépôts et cautionnements		14 238	14 238
Total brut		346 709	335 370
Provisions pour dépréciation des prêts octroyés au personnel		(20 709)	(20 709)
Total net		326 000	314 661

4-2-1 Titres de participation

Titres	Nombre	Objet	Valeur
SNDP	5	Décision de la CAREPP du 12 Septembre 1996	50
Zone franche de Zarsis	600	Décision de la CAREPP du 12 février 2000	60 000
Total			

4-3 Stocks

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Pièces de rechange et autres approvisionnements	142 432	131 509
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	459 362	467 730
Produits à livrer JET	9 674	4 456
Total	611 468	603 695

4-4 Clients et comptes rattachés

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
SHELL		602 707	1 536 364
TOTAL		965 532	743 839
OILIBYA		257 908	1 233 941
STAROIL		210 864	3 407 338
SNDP		4 309 451	2 333 976
Clients, factures à établir	4-4-1	3 782 231	684 544
Total Brut		10 128 693	9 940 002

Ces comptes enregistrent :

- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandés auprès de la STIR, et ce raison des capacités de stockage limitées d'autres clients au moment de l'opération de pompage.
- La valeur de la position de litrage de chaque clients résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers;
- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers par pipeline, et qui demeurent non payées jusqu'au 31 décembre 2011.

4-4-1 Clients factures à établir

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Compte courant produit STAROIL	71 677	10 890
Compte courant produit OILIBYA	467 478	15 114
Compte courant produit SNDP	4 085	361 090
Compte courant produit SHELL	970 468	58 366
Compte courant produit TOTAL	2 011 928	78 619
Factures à établir (transport de produits pétroliers)	256 595	160 465
Total	3 782 231	684 544

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 31 décembre 2011 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées;
- De la valeur de la position de litrage due au changement de la structure des prix;
- De la contre partie du transport des produits pétroliers par pipeline.

La variation significative enregistrée au niveau de ces comptes est due à l'importance de la valeur non facturée des produits pétroliers livrées à la société "Oil Libya", à la société "Shell" et à la société "TOTAL" en sus des quantités qu'elles ont commandées.

4-5 Autres actifs courants

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Fournisseurs débiteurs		24 565	7 526
Personnel, avances et acomptes		57 932	35 309
Crédit de TVA		7 669	-
Débiteurs divers	4-5-1	239 875	240 777
Produits à recevoir		141 541	148 405
Charges constatées d'avance		138 115	61 255
Total brut		609 697	493 272
Provisions	4-5-2	(152 873)	(40 451)
Total net		456 824	452 821

4-5-1 Débiteurs Divers

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
- TOTAL	77 950	78 899
- Ministère de l'équipement	128 391	128 391
- Société de Promotion du Lac de Tunis	33 143	33 143
- Comptes d'attentes	391	344
Total	239 875	240 777

4-5-2 Provisions

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Provisions sur avances aux fournisseurs	7 308	7 308
Provisions sur les comptes débiteurs divers	145 565	33 143
Total	152 873	40 451

4-6 Placement et autres actifs financiers

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Prêts à moins d'un an Fonds social	86 717	81 801
Placements financiers 4-6-1	8 500 000	4 910 000
Intérêts courus sur placement à terme	223 069	101 676
Effets à l'encaissement	3 200	12 800
Total	8 812 986	5 106 277

4-6-1 Placements financiers

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Placements financiers BTK	1 700 000	-
Compte à terme AMEN BANK	-	3 160 000
Placements financiers AMEN BANK	5 900 000	-
Compte à terme BTK	-	700 000
Compte à terme BH	-	150 000
Compte à terme U.B.C.I	900 000	900 000
	8 500 000	4 910 000

4-7 Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Comptes courant bancaires 4-7-1	682 840	683 038
Caisses	175	22
Total	683 015	683 060

4-7-1 Comptes courant bancaires

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
BNA (Kheireddine Pacha)		10 132	89 339
Banque de L'habitat		728	24 222
UBCI El Menzah		46 822	4 060
STB		39	39
ATB		117	5 450
STB Mahrajène		3 971	5 458
BTK (Centre Urbain Nord)		581 993	464 224
BTK (centrale)		76	72
AMEN BANK		5 453	13 053
BTK Fonds Social		-	26 383
UIB		33 143	50 442
Autres comptes		366	296
Total		682 840	683 038

4-8 Capitaux propres

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
social Capital		16 359 200	16 359 200
Réserves	4-8-1	2 210 543	2 193 241
Autres capitaux propres	4-8-2	139 510	139 510
reportés Résultats	4-8-3	6 976 146	7 216 362
propres avant résultat de l'exercice Capitaux		25 685 399	25 908 313
net de l'exercice Résultat	4-8-4	3 432 751	1 268 520
Capitaux propres avant affectation		29 118 150	27 176 833

Pour plus de détail voir le tableau de variation des capitaux propres (annexe 2).

4-8-1 : Réserves

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Réserves légales		1 635 920	1 635 920
Réserves extraordinaires		160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-1-1	414 418	397 116
Total		2 210 543	2 193 241

4-8-1-1 : Réserves pour fonds social

1	Fonds social au 1er janvier 2011	397 116
2	Ressources de la période	226 830
	- Quote-part résultat de l'exercice 2010	200 000
	- Intérêts des prêts au personnel	10 657
	- Intérêts bancaires	795
	- Contributions du personnel	15 378
3	Emplois de la période	209 528
	- Restauration	122 131
	- Cadeau fin d'année	10 600
	- Frais scolarité	10 125
	- Quote-part vacances annuelles	23 341
	- Quote-part colonie de vacance	32 124
	- Dons	6 187
	- Autres	5 020
4	Fonds social au 31 décembre 2011	414 418

4-8-2 Autres capitaux propres

Le solde de cette rubrique enregistre une plus value sur des titres SICAV devenue disponible, elle s'élève à **139 510** dinars.

4-8-3 : Résultats reportés

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Résultats bénéficiaires reportés	7 408 818	7 649 034
Modifications comptables affectants les résultats reportés (exercices 2010)	-	230 480
Modifications comptables affectants les résultats reportés (exercices antérieurs)	(432 672)	(663 152)
	<hr/> 6 976 146	<hr/> 7 216 362

Les modifications comptables affectants les résultats reportés (exercice 2010) correspondent aux ajustements des résultats des exercices 2006, 2007 et 2008 suite au changement du régime fiscal de la société en matière de TVA.

4-8-4 : Résultats de l'exercice

Le montant des investissements ayant bénéficiés des avantages fiscaux prévus par l'article 7 du code des incitations aux investissements s'est élevé à 760 965 dinars. La société a procédé à ce titre :

- A la préparation d'un programme d'investissement ;
- Au dépôt d'une déclaration d'investissement auprès des instances sectorielles concernées;
- A l'identification des bénéfices à déduire du résultat de l'exercice 2011 qui doivent être inscrits dans un "compte de réserve spécial d'investissement", Après approbation de cette affectation par l'AGO. Cette réserve sera incorporée dans le capital de la société au plus tard à la fin de l'année 2012.

4-9 Provisions pour risques et charges

Une provision d'un montant de **58 590** dinars a été constituée suite à un jugement de première instance au profit de la société BELDIAR pour une affaire de servitude.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Fournisseurs, achats d'immobilisations	52 795	20 054
Fournisseurs, achats de biens et de services	470 098	214 932
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	203 023	372 611
Fournisseurs, factures non parvenues	104 181	45 353
Total	830 097	652 950

4-11 Autres passifs courants

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Clients autres avoirs	7 201 886	6 047 779
Personnel, œuvres sociales	255 756	283 767
Personnel, oppositions, Avances	2 536	2 704
Personnel, charges à payer	373 096	284 228
Etat, impôts et taxes retenues à la source	91 370	89 855
Débiteurs divers et créditeurs divers	19 010	26 736
Comptes transitoires ou d'attente	1 176	1 176
Charges à payer	63 607	25 000
Etat, taxe sur chiffre d'affaire	1 995	1 446
Dividende à distribuer	2 641	2 356
Etat Impôts à payer	76 516	583 417
Produits constatés d'avance	68 508	65 246
Total	8 158 097	7 413 710

4-11 - 1 Clients autres avoirs

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Compte courant produit SHELL	1 201 337	330 355
Compte courant produit TOTAL	3 211 187	610 545
Compte courant produit OILIBYA	424 909	506 148
Compte courant produit STAROIL	18 383	3 887 044
Compte courant produit SNDP	2 329 455	709 056
Nouvelles répartitions	16 615	4 631
Total	7 201 886	6 047 779

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités des produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, qui ne lui ont pas été livrées à cause de leurs capacités de stockage au moment de l'opération de pompage des produits.

Notez que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

NOTES 5 RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**5-1 Revenus**

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Transport par pipeline	9 526 439	8 456 569
Transport par conduites banales	477 982	442 081
Frais de stockage	96 427	96 427
Transport pipe JET	386 150	252 067
Total	10 486 998	9 247 144

5-2 Autres produits d'exploitation

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Profits sur position de litrage	10 508 514	8 872 614
Vente des cahiers des charges	1 920	1 531
Reprise sur provisions	-	29 114
Total	10 510 434	8 903 259

5-2-1 Profits sur position de litrage

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Compte courant SNDP	4 311 896	2 416 656
Compte courant TOTAL	2 600 169	784 836
Compte courant STAROIL	668 174	3 294 483
Compte courant SHELL	1 300 953	1 402 659
Compte courant OILIBYA	1 709 252	969 350
Nouvelles répartitions	16 615	4 630
Dépenses de l'entretien interne du pipeline "JET"	(98 545)	-
Total	10 508 514	8 872 614

Ces soldes représentent la valeur des quantités des produits pétroliers livrées par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont demandées auprès de la STIR, et ce en raison de la capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage de certains autres clients.

La valeur des quantités des produits pétroliers non livrées aux autres clients est présentée parmi les autres charges d'exploitation.

5-3 Charges de personnel

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Salaires	2 517 267	2 108 855
Charges Sociales	545 806	425 276
Assurance et autres Charges de Personnel	419 140	346 447
	<hr/>	<hr/>
	3 482 213	2 880 578
Charges de Personnel liées à une modification comptable	10 528	(121 365)
Total	<hr/> 3 492 741	<hr/> 2 759 213

5-4 Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Amortissements des immobilisations incorporelles	-	18 951
Amortissements des immobilisations corporelles	2 049 298	1 930 503
Résorption des charges à répartir	-	32 591
Reprise sur provisions pour dépréciation de la valeur des immobilisations corporelles	-	266 672
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	180	(250 000)
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	-	1 526 491
	<hr/>	<hr/>
	2 049 478	3 525 208

5-5 Autres charges d'exploitation

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Redevance pour utilisation d'immobilisations concédées	109 447	102 741
Locations	12 744	12 744
Entretiens et réparations	105 177	78 726
Primes d'assurance	97 792	88 504
Etudes et divers services extérieurs	239 733	299 997
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	122 809	95 141
Publicités, publications, relations publiques	108 958	223 001
Transports et déplacements	47 568	46 118
Frais de P.T.T	37 481	27 442
Services bancaires et assimilés	3 353	2 558
Pertes sur position litrage	9 614 684	8 040 046
Impôts, taxes et versements assimilés	119 392	104 783
Charges diverses ordinaires	28 000	20 500
Autres charges antérieures	28 864	8 245
Transfert des charges	(100 365)	(106 292)
Total	<hr/> 10 575 637	<hr/> 9 044 254

5-5-1 Pertes sur position de litrage:

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Compte courant produit SHELL	1 348 831	330 355
Compte courant produit TOTAL	3 445 988	646 828
Compte courant produit OILIBYA	1 622 160	1 460 753
Compte courant produit STAROIL	500 640	3 887 044
Compte courant produit SNDP	2 666 674	1 700 482
Ajustement des comptes SNDP "JET"	13 776	9 953
Nouvelles répartitions	16 615	4 631
Total	9 614 684	8 040 046

5-6 charges financiers nettes

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Pertes de changes	(5 964)	(10 575)
Gains de changes	2 415	2 482
Intérêts des comptes courants bancaires	(2 619)	(8 407)
Total	(6 168)	(16 500)

5-7 Produits des placements

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	431 950	264 800
Dividendes perçu (Actions SNDP)	112	227
Total	432 062	265 027

NOTES 6 RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**6-1 Autres actifs**

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Variation des autres actifs courant	(116 425)	585 043
Variation des autres actifs financiers	(116 709)	(550)
Encaissements des prêts sur fonds social	(11 339)	20 874
Total	(244 473)	605 367

6-2 Fournisseurs et autres dettes

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	177 147	(641 558)
Variation des autres passifs courants	744 387	5 408 041
Variation des fournisseurs d'immobilisation	136 847	151 989
Dividendes à distribuer	(286)	(315)
Total	1 058 095	4 918 157

6-3 Affectation du fonds social

Ce solde représente la variation du fonds social qui s'est élevée en 2011 à **182 698** dinars contre **151 439** dinars en 2010.

Note 7: Engagements hors bilan**7-1 *Engagements financiers***

	(en dinars)
Engagements donnés	3 506 270
Cautions données	180 817
Caution pour stocks de remplissage	3 325 453
Engagements reçus	942 146
Cautions reçues	942 146

7-1 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert concerne un tronçon de 1 200 m et il se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL.

La valeur comptable nette au 31 décembre 2012 du tronçon à transférer s'élève à **87 704** dinars.

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				VCN	
	31/12/2010	Entrées	Sorties	31/12/2011	31/12/2010	Dotations	Régularisations	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010
Terrain	593 832	-	-	593 832	-	-	-	-	593 832	593 832
Construction	34 924 035	298 827	-	35 222 862	19 193 593	1 601 506	-	20 795 099	14 427 763	15 730 442
Inst. tech matériel et outillage industriel	2 736 439	70 642	-	2 807 081	1 339 508	215 952	-	1 555 460	1 251 621	1 396 931
Matériel de transport	973 822	-	-	973 822	780 350	71 147	-	851 497	122 325	193 472
Equipements de bureaux	827 900	32 980	-	860 880	691 527	36 943	-	728 470	132 410	136 373
Installations Agencements et Aménagements	490 434	22 728	-	513 162	443 029	11 508	-	454 537	58 625	47 405
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles	40 548 557	425 177	0	40 973 734	22 448 007	1 937 056	-	24 385 063	16 588 671	18 100 550
Immobilisation en cours	2 302 740	632 029	173 899	2 760 870	2 195 958	-	-	2 195 958	564 912	106 782
Total	42 851 297	1 057 206	173 899	43 734 604	24 643 965	1 937 056	-	26 581 021	17 153 583	18 207 332

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2011**(Exprimé en dinars)**

Produits 2011		Charges 2011		Soldes		2011	2010
Revenus	10 486 998	Destockage de production	3 150				
Total	10 486 998	Total	3 150	Production	10 483 848	9 371 202	
Production	10 483 848	Achats consommés	34 110	Marge sur coût matières	10 449 738	9 322 619	
Marge sur coût matières	10 449 738	Autres charges externes	11 096 690				
Autres produits d'exploitation	10 510 434						
Total	20 960 172	Total	11 096 690	Valeur ajoutée brute	9 863 482	8 736 165	
Valeur ajoutée brute	9 863 482	Impôts et taxes	119 392				
		Charges de personnel	3 492 741				
Total	9 863 482	Total	3 612 133	Excédent brut d'exploitation	6 251 349	5 872 169	
Excédent brut d'exploitation	6 251 349	Autres charges ordinaires	3 490				
Autres produits ordinaires	244 453	Charges financières	6 168				
Produits financiers	432 062	dotations aux amortissements	2 049 478				
Transfert et reprise de charge	100 365	Impôts sur le résultat ordinaire	1 536 342				
Total	7 028 229	Total	3 595 478	Résultat des activités ordinaires	3 432 751	1 268 520	
Résultat des activités ordinaires	3 432 751	Effet négatif des modifications comptables	-				
Effet positif des modifications comptables							
Total	3 432 751		3 432 751	Résultat net après modifications comptables	3 432 751	1 499 000	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Soldes au 31 décembre 2010	16 359 200	1 635 920	160 205	139 510	397 116	1 268 520	7 216 362	27 176 833
Affectation du résultat de l'exercice 2010						(1 268 520)	1 268 520	
Dividendes à distribuer							(1 308 736)	(1 308 736)
Affectation pour fonds social					200 000		(200 000)	
Ressources fonds social					26 830			26 830
Emplois fonds social					(209 528)			(209 528)
Résultat de l'exercice						3 432 751		3 450 193
Soldes au 31 décembre 2011	16 359 200	1 635 920	160 205	139 510	414 418	3 432 751	6 976 146	29 118 150

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
« SOTRAPIL-SA »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons audité le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL-SA » relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1- Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les comptes annuels

A notre avis, les états financiers de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines, arrêtés au 31 décembre 2011, dont le total net du bilan s'élève à 38 172 569 dinars, et qui font ressortir un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 3 432 751 dinars et une variation positive des flux de trésorerie de l'ordre de 3 588 085 dinars, sont sincères et réguliers pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines, en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

4- Note en post opinion

Sans remettre en cause notre opinion sur les comptes ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Ainsi qu'il est mentionné au niveau de la note aux états financiers n°2.3, les deux années 2012 et 2013, marquent l'arrivée à terme de la durée d'utilisation du droit de servitude stipulée dans les conventions signées par la SOTRAPIL avec les propriétaires des différentes parcelles de terrains se trouvant sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers, qui se prolonge de la zone pétrolière de Bizerte à la zone pétrolière de Radés. Le renouvellement de ces conventions nécessite, l'actualisation de la liste nominative des propriétaires des différentes parcelles traversées par le pipeline et la nomination de deux experts l'un dans le domaine des opérations foncières urbaines, l'autre dans le domaine des

opérations foncières agricoles, afin de proposer les prix qui serviront de référence pour l'indemnisation des différents propriétaires ce qui permettra d'évaluer et d'identifier les ressources financière nécessaires.

Ainsi et en l'absence de l'ensemble de ces éléments jusqu'à la date de rédaction de ce rapport, nous n'avons pas pu estimer avec précision les ressources financières nécessaires pour le renouvellement des conventions de servitude et l'incidence qui en résulte sur les engagements futurs de la société.

5- Vérifications et informations spécifiques

5.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

5.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société à la réglementation en vigueur.

5.3- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 26 avril 2012
International Management & Auditing Company
Abderrazek SOUEI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
« SOTRAPIL. SA »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société, relative à l'exercice clos le 31 décembre 2011, et en application des dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2011, de conventions entrant dans le cadre de celles prévues par lesdits articles.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution de la convention conclue en 2002 avec la SNDP s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2011. A travers cette convention la SOTRAPIL loue à la SNDP un local administratif composé de trois étages faisant partie intégrante de l'immeuble situé au Boulevard de la terre, centre urbain nord. L'immeuble abrite aussi le siège social de la SOTRAPIL et le montant des loyers facturés au cours de l'exercice 2011 s'est élevé à **148 977** dinars hors taxes.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

3-1- Obligations et engagements envers la direction tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales :

La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément à l'arrêté n° 187-2009 du 31 juillet 2009 du ministre de l'industrie de l'énergie et des petites et moyennes entreprises. Elle se compose de :

(En dinars)

	Président Directeur Général ayant occupé le poste jusqu'au 31 mars 2011	Président Directeur Général actuel en poste depuis le 01 avril 2011	Total
Un salaire annuel brut	10 182	42 784	52 966
Des cotisations à la charge de la société	1 079	8 720	9 799

Un ensemble d'avantages en nature

- Voiture de fonction (*Acquise en 2003 et
totalement amortie*)

- Bons d'essence

- Frais de communication

450-Litres par mois

2 000 pulsations par trimestre

3-2- Obligations et engagements de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines envers son Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (En dinars) :

(En dinars)

	Président Directeur Général ayant occupé le poste jusqu'au 31 mars 2011		Président Directeur Général en poste depuis 01 avril 2011		Total	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	12 886	4 107	58 224	-	71 110	4 107
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	12 886	4 107	58 224	-	71 110	4 107

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 avril 2012
International Management & Auditing Company
Abderrazek SOUEI

ETATS FINANCIERS**ATTIJARI LEASING**

Siège social :Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Fethi NEJI et M. Salah DHIBI

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
Caisse et Avoirs auprès des Banques	1	1 612 730	4 326 399
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	2	278 072 758	209 054 626
Portefeuille - titres commercial		0	0
Portefeuille d'Investissement	3	176 400	176 543
Valeurs immobilisées	4	4 337 829	3 475 675
Autres actifs	5	15 590 489	15 163 952
TOTAL ACTIF		299 790 206	232 197 195
PASSIF			
Concours Bancaires	6	1 802 945	569
Comptes Courants des Adhérents	7	1 250 954	813 517
Emprunts et Ressources spéciales	8	241 232 878	196 158 543
Dettes Fournisseurs	9	17 887 764	7 768 864
Autres Passifs	10	10 277 694	5 591 583
TOTAL PASSIF		272 452 235	210 333 076
CAPITAUX PROPRES			
	11		
Capital social		21 250 000	21 250 000
Réserves		1 115 736	1 999 636
Effets des modifications comptables		(683 398)	(501 617)
Autres capitaux propres			3 250 000
Résultats reportés			(11 088 932)
Résultat de l'exercice		5 655 633	6 955 032
TOTAL CAPITAUX PROPRES		27 337 971	21 864 119
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		299 790 206	232 197 195

ENGAGEMENTS HORS BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
PASSIFS EVENTUELS		0	0
Cautions , avals et autres garanties données			
ENGAGEMENTS DONNEES	14.1	14 038 153	11 684 722
Engagements de financement en faveur de la clientèle		11 088 906	9 974 840
Engagements factoring		2 949 247	1 709 882
ENGAGEMENTS RECUS	14.2	41 398 367	33 442 266
Effets escomptés non échus			130 000
Garanties reçues		848 555	2 218 743
Interets à échoir sur contrats actifs		40 549 812	31 093 523

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation de Leasing et de Factoring	12.1		
Intérêts de leasing	12.1.1	22 163 329	17 631 914
Autres produits d'exploitation	12.1.2	1 240 176	624 196
Revenus de factoring	12.1.3	445 815	390 488
Total des Produits d'exploitation		23 849 320	18 646 598
Charges financières nettes	12.2	(11 651 603)	(9 068 476)
Commissions encourues	12.3	(68 971)	(78 840)
Produits des placements et participations	12.4	60 237	448 151
PRODUITS NETS		12 188 983	9 947 433
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	12.5	(2 352 314)	(1 773 323)
Dotations aux amortissements	12.6	(349 967)	(273 304)
Autres charges d'exploitation	12.7	(1 242 475)	(995 075)
Total des Charges d'exploitation		(3 944 756)	(3 041 702)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		8 244 227	6 905 731
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	12.8	1 586 048	2 408 664
Dot. aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing et factoring et autres risques	12.9	(2 673 550)	(2 708 497)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 156 725	6 605 898
Autres gains ordinaires	12.10	137 128	471 737
Autres pertes ordinaires	12.11	(155 069)	(10 676)
Impôts sur les bénéfices	12.12	(1 483 151)	(111 927)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		5 655 633	6 955 032
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DEL'EXERCICE		5 655 633	6 955 032

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>			
Encaissements reçus des clients		154 934 669	107 143 087
Encaissements reçus des acheteurs factorés		10 908 624	9 379 752
Financements des adhérents		(12 177 323)	(10 018 214)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel destinées à la location.	13.1.1	(4 102 635)	(3 066 550)
Intérêts payés	13.1.2	(11 674 853)	(7 599 455)
Impôts et taxes	13.1.3	(2 148 161)	(2 135 816)
Remboursement dettes fiscales			(1 100 694)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	13.1.4	50 530	372 574
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION	13.1	(49 510 383)	(92 615 116)
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(323 260)	(930 605)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		51 000	5 760
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		144 638	723 190
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	13.2	(127 622)	(201 655)
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>			
Encaissements suite à l'augmentation du capital			
Dividendes et autres distributions			
Encaissements provenant des emprunts		227 970 000	200 690 489
Remboursement d'emprunts	13.3.1	(185 948 041)	(110 811 272)
Flux liés au financement à court terme		3 100 000	550 000
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	13.3	45 121 959	90 429 217
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(4 516 046)	(2 387 554)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		4 325 832	6 713 386
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE		(190 214)	4 325 832

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « GENERAL LEASING » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital social de cinq millions (5 000 000) de dinars tunisien, au moyen d'apports en numéraire, divisé en 500 000 actions nominatives de Dix (10) dinars chacune entièrement libérées, ainsi qu'il résulte :

- des statuts de la société enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1^{er} Bureau - Tunis, le 13 décembre 1994, volume 13, Série D, case 205,
- d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu le 13 décembre 1994 par Mr le Receveur de l'Enregistrement des Actes des Sociétés 1^{er} bureau - Tunis, enregistré à la même date, Volume 13, Série D, Case 204,
- d'un acte de dépôt des documents constitutifs au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis effectué le 5 janvier 1995 sous le n° D24260597,
- et, de la publication au journal officiel de la République Tunisienne n° 6 en date du 14 janvier 1995.

La société "ATTIJARI LEASING" est immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n° B125651997 et, fiscalement sous le n° 496311 P/A/M/ 000. Elle a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/03/1999 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de cinq millions (5 000 000) de dinars à sept millions cinq cent mille (7 500 000) dinars, ainsi qu'il résulte :

- du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 1999 enregistré le 27 Avril 1999 à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1^{er} Bureau – Tunis sous le Volume 65, Série A, Case 398,
- de la déclaration de souscription et de versement dressée le 6 Mai 1999 et enregistrée à la Recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1^{er} Bureau – Tunis le 6 Mai 1999, Volume 23, Série D, Case 64,
- du dépôt au tribunal de 1^{ère} Instance de Tunis en date du 12 Mai 1999 Sous le n° D24260597,
- et, des publications au JORT- A.L.R.J n° 53 du 21 Mai 1999 dont une copie a été enregistrée le 12 Septembre 2000 à la recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1^{er} Bureau - Tunis sous le N° 808528, quittance N° 9066.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/04/2000 a décidé d'augmenter en numéraire le capital de la société pour le porter de sept millions cinq cent mille (7 500 000) dinars à dix millions (10 000 000) de dinars, par l'émission de 250 000 actions nouvelles au prix de vingt (20) dinars chacune, à raison de dix (10) dinars de nominal et de dix (10) dinars représentant une prime d'émission, entièrement libérées.

La Bourse a accordé, en date du 17 Juin 1999, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société "ATTIJARI LEASING" au premier marché de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Aux termes du procès-verbal en date du 15 Décembre 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société "ATTIJARI LEASING" a décidé d'augmenter le capital social de la somme de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Dinars pour le porter de dix millions (10 000 000) de Dinars à douze millions cinq cent mille (12 500 000) dinars, et ce, par l'émission de 250 000 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune à souscrire en numéraire, intégralement libérées lors de la souscription, étant bien précisé que lesdites actions nouvelles sont toutes nominatives.

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées, et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions ;
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission au pair de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT ;
- Modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Actuellement, le siège social de la société est situé à la rue du lac d'Annecy, 1053 - Les Berges du Lac - Tunis.

La société "ATTIJARI LEASING" est régie par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006/19 du 2 mai 2006.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par le décret 96-2459 portant approbations du cadre conceptuel de la comptabilité.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes de la société "ATTIJARI LEASING" sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par la mise à jour du système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). A la clôture de l'exercice 2008, et afin de se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires, la société « ATTIJARI LEASING » a changé la présentation de ses états financiers en se rapportant aux normes comptables relatives aux banques et notamment la NCT 21 et la norme comptable relative aux contrats de location NCT 41.

2.2- BASE DE MESURE ET CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de la société "ATTIJARI LEASING" sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les conventions comptables retenues sont en conformité avec les normes comptables généralement admises en Tunisie.

Les conventions comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables, augmentés des frais directs.

Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX APPLIQUES EN 2011
LOGICIELS	33%
CONSTRUCTION	5%
MATERIEL DE TRANSPORT	20%
INSTALLATION GENERALE	10%
MOBILIER MATERIEL DE BUREAU	20%
MATERIEL INFORMATIQUE.	33%

2.2.2- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2008, ces immobilisations sont enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition, et ce, durant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, le preneur aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle, arrêtée contractuellement.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, durant la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre, de le sous louer ou de le nantir.

Pour les contrats de leasing conclus avant le 1^{er} juin 2008, le mode d'amortissement appliqué est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications, et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2.2.3- PRETS ACCORDES

A partir de l'exercice 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

2.2.4- EMPRUNT

Le principal des emprunts contractés est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique «emprunt et ressources spéciales».

2.2.5- POLITIQUE DE PROVISION

Les provisions sont déterminées selon les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91/24 émise par la Banque Centrale de Tunisie en date du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes 99-04 et 2001-12.

Les provisions résultant de l'application de ces circulaires sont déterminées en appliquant les taux de provisions par classe sur les risques bruts diminués des produits réservés, de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur intrinsèque du bien en leasing.

LES CLASSES SONT AU NOMBRE DE CINQ :

TAUX DE PROVISION PAR CLASSE

A : actifs courants	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 : actifs incertains	20%
B3 : actifs préoccupants	50%
B4 : actifs compromis	100%

2.2.6- EVALUATION DES CREANCES**1- METHODOLOGIE D'EVALUATION**

La détermination des provisions à constituer sur les créances clients est réalisée suivant la démarche suivante :

- Détermination de la population à examiner ;
- Classification des engagements, en fonction de leur situation au 31 décembre 2011, en 5 catégories à savoir : actifs courants (sains) et actifs classés (nécessitant un suivi particulier, incertains, préoccupants et compromis) ;
- Application du taux de la provision à affecter à chaque catégorie ;
- Prise en compte des soldes créditeurs clients ;
- Prise en compte des événements postérieurs ;
- Prise en compte des garanties considérées comme réelles ;
- Prise en compte de la valeur intrinsèque du matériel en leasing ;
- Détermination des risques encourus.

2- CLASSIFICATION

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2011 qui concernent principalement :

- L'ancienneté des impayés constatés sur les loyers et les autres factures :

CLASSES	RETARD DE PAIEMENT
1	INFERIEUR A 90 JOURS
2	COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS
3	COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS
4	SUPERIEUR A 360 JOURS

- Les clients en contentieux ; situation de jugement, d'attente de grosse, d'exécution, de remplacement ou de recours au fonds, ont été affectés à la Classe 5, et ce, pour des raisons de distinction. Cette classe est traitée de la même manière que la classe 4 en matière de provision.
- La revue des événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur le niveau de risque de non recouvrement des créances clients.

Cette approche a été modulée pour tenir compte des situations particulières, notamment celles relatives aux :

- Clients en contentieux ;
- Clients en arrêt de facturation ;
- Arrangements et règlements intervenus après la date d'arrêté pour les clients présentant des impayés au 31 décembre 2011.

3- TAUX DE PROVISION

L'application des normes prudentielles sectorielles en vigueur en Tunisie conduit à retenir des taux de provisions prédéterminés par classe de risque, appliqués sur les risques encourus nets (encours d'engagement diminués des garanties considérées comme réelles) :

CLASSE	TAUX DE PROVISION
0	0%
1	0%
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Conformément à l'article 9 de la circulaire aux banques n° 91-24, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste « créances sur la clientèle ». Cette méthode ne concerne que les actifs classés (B2, B3, et B4).

4- PRISE EN COMPTE DES GARANTIES

* Garanties retenues

Pour la détermination des provisions, seules les garanties suivantes ont été retenues :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;
- Les immobilisations données en leasing.

*** Évaluation des garanties**

- Garanties hypothécaires

Les garanties hypothécaires, dont le fondement juridique est reconnu, ont été évaluées à leurs justes valeurs en se basant sur leurs natures et des possibilités réelles de leurs réalisations. Cette valeur a été déterminée en tenant compte de la valeur déterminée par une expertise externe, tout en se référant aux prix du marché, corrigée par des décotes annuelles par type de bien afin de tenir compte de leur dépréciation éventuelle.

- Garanties portant sur les immobilisations données en leasing:

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge ;
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeuble : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Pour les clients en contentieux ou classés et ayant une situation difficile, tout recouvrement effectué au cours de l'exercice ne peut permettre une reprise de provisions que si la valeur des garanties retenues ci-dessus est ramenée à zéro.

2.2.7- REVENUS

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

A partir du 1^{er} janvier 2008, et selon les dispositions de la norme comptable tunisienne n°41 relative aux contrats de location, les produits financiers des nouveaux contrats sont portés aux revenus alors que les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont constatés en produits au fur et à mesure que des impayés sont enregistrés pour des créances non classées.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste créances sur la clientèle. Cette méthode ne concerne que les actifs classés B2, B3 ou B4, et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991. Les dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991 demeurent applicables avec l'entrée en vigueur de la norme comptable tunisienne n°41.

2.2.8- REGIME FISCAL

La société ATTIJARI LEASING est soumise au droit commun. En matière d'impôt indirect, elle est totalement assujettie à la TVA.

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

De même, la société est soumise aux dispositions des articles 16 à 18 de la loi de finances pour la gestion 2001, relatifs aux traitements des amortissements financiers, concernant les crédits accordés avant 2008.

La loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007 dans ses articles 41 à 44, a introduit des changements quant à la déduction par les entreprises des amortissements au titre des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing. Ces nouvelles dispositions sont entrées en application à compter du 01/01/2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2.2.9 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice comptable de la société ATTIJARI LEASING débute le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Toutefois et selon les dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94/117, les sociétés, dont les titres de capital ou donnant accès au capital sont admis à la cote de la bourse, sont tenues de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser, au plus tard deux mois après la fin du premier semestre de l'exercice comptable sur supports papiers et magnétique, des états financiers intermédiaires accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant.

2.2.10- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société ATTIJARI LEASING sont établis en dinar tunisien.

2.2.11- CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

En application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 telle que complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements. Une provision collective doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

Par rapport à l'exercice 2010, les états financiers de 2011 traduisent des changements de méthodes en matière de classification des actifs et de couverture des risques.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

NOTE -1- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

A la clôture de l'exercice 2011, le total des liquidités a atteint un montant de 1 612 730 DT contre 4 326 399 DT à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
- BANQUES	1 612 613	4 326 248
- CAISSE	117	151
TOTAL	1 612 730	4 326 399

NOTE -2- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING & FACTORING

Au 31 décembre 2011, les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 278 072 758 DT contre 209 054 626 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION	2.1	3 241 184	5 227 711
PRETS ACCORDES	2.2	263 403 627	198 169 667
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.3	6 191 081	2 611 136
ACHETEURS FACTORES	2.4	5 236 866	3 046 112
TOTAL		278 072 758	209 054 626

2.1- IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements et de provisions, s'élevant à un montant de 3 241 184 DT à la clôture de l'exercice 2011, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
IMMOBILISATIONS EN LOCATION	88 462 887	102 246 867
<AMORTISSEMENTS>	-76 863 111	-87 159 706
<PROVISIONS>	-8 358 592	-9 859 450
TOTAL	3 241 184	5 227 711

La valeur brute des immobilisations (hors immobilisations en cours) a atteint 88 462 887 DT au 31/12/2011 contre 102 246 867 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements et les provisions cumulés s'élèvent à 85 221 703 DT au 31 décembre 2011 contre 97 019 156 DT au 31 décembre 2010. Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations destinées à la location en 2011 :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE	En DT	
		AMORT./PROV.	VALEUR NETTE
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2010	102 246 867	(87 159 706)	15 087 161
<u>MOINS : PROVISIONS</u>		(9 859 450)	(9 859 450)
RETRAITS DE L'EXERCICE			
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	(9 734 312)	9 731 308	(3 004)
- CESSIONS ANTICIPEES	(3 856 014)	2 004 528	(1 851 486)
- REMPLACEMENT	(17 832)	16 111	(1 721)
- CONSOLIDATIONS	(175 822)	175 822	0
<u>AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</u>		(1 631 174)	(1 631 174)
<u>MOINS : PROVISIONS</u>		1 500 858	1 500 858
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2011	88 462 887	(85 221 703)	3 241 184

2.2- PRETS ACCORDES

Le solde net de cette rubrique s'élève à 263 403 627 DT au 31 décembre 2011. Il se détaille comme suit :

En DT			
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
PRETS ACCORDES	449 161 423	-187 973 069	261 188 354
IMMOBILISATIONS EN COURS	2 215 273		2 215 273
TOTAUX	451 376 696	-187 973 069	263 403 627

A partir de l'exercice 2008, et conformément à la NCT 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan en tant que créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les mouvements enregistrés au niveau de ce poste, durant l'exercice 2011, sont indiqués ci-après :

En DT			
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORT	VALEUR NETTE
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2010	306 540 309	-108 370 642	198 169 667
ADDITION DE L'EXERCICE	180 669 912	-102 072 116	78 597 796
- INVESTISSEMENT	176 442 105	-101 658 960	74 783 145
- RELOCATIONS	3 922 741	-413 156	3 509 585
-IMMOBILISATIONS EN COURS	305 066		305 066
RETRAITS DE L'EXERCICE	-35 833 525	22 469 689	-13 363 836
- CESSIONS A LA VALEUR RESIDUELLE	-10 894 452	10 894 241	-211
- REMPLACEMENT	-6 405 394	2 463 267	-3 942 127
- CESSIONS ANTICIPEES	-18 533 679	9 112 181	-9 421 498
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2011	451 376 696	-187 973 069	263 403 627

2.3- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 6 191 081 DT contre 2 611 136 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
CLIENTS	25 398 850	21 645 098
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	56 124	107 446
A DEDUIRE :		
- PROVISIONS	-14 421 104	-15 687 037
- PRODUITS RESERVES	-3 300 987	-3 410 122
- PROVISION SUR EFFETS A L'ENCAISSEMENT	-44 249	-44 249
- PROVISIONS COLLECTIVES	-1 497 553	
TOTAL	6 191 081	2 611 136

❶ Les provisions sur les engagements de leasing se présentent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS SUR LE TOTAL DES ENGAGEMENTS CLIENTS	-22 610 166	-25 376 957
COMPLEMENT DE PROVISIONS	-17 546	-17 546
PROVISIONS SUR ENCOURS RECLASSES	8 206 608	9 707 466
TOTAL	-14 421 104	-15 687 037

2.4- ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 5 236 866 DT contre 3 046 112 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES DES ACHETEURS FACTORES ❶	5 835 526	3 797 259
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	607 925	467 573
A DEDUIRE :		
- PROVISIONS	-780 648	-757 864
- PRODUITS RESERVES	-425 937	-460 856
TOTAL	5 236 866	3 046 112

❶ L'engagement factoring net se présente comme suit :

Acheteurs factorés en brut :	5 835 526 DT
<u>Fonds de garantie</u> :	<u>-1 252 249 DT</u>
Total net	4 583 277 DT

NOTE -3- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2011, les immobilisations financières s'élevant à un montant net de 176 400 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
TITRES IMMOBILISES	176 400	200 000	-23 600
PROVISIONS	0	-23 457	23 457
TOTAL	176 400	176 543	-143

Le détail de cette rubrique s'analyse ainsi :

DESIGNATION	%DE DETENTION	NBRE DE TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE	En DT	
					PROV 30/06/2011	VCN
ATTIJARI SICAR ❶	0,67%	1 764	100	176 400	0	176 400
TOTAL				176 400	0	176 400

❶ Sur la base du PV de l'AGE du 20 mai 2009, il a été décidé de réduire le capital social de la société ATTIJARI SICAR par absorption de pertes. A cet effet, le nombre de titres a été réduit de 236 actions soit un montant de 23 600 DT pour être ramené à 1 764 actions d'une valeur globale de 176 400 DT.

L'évaluation des titres ATTIJARI SICAR a été réalisée selon les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010. Aucune dépréciation des titres n'a été constatée.

NOTE -4- VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2011, cette rubrique totalisant une valeur nette de 4 337 829 DT contre 3 475 675 DT à la clôture de l'exercice précédent, se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	37 732	2 057
IMMOBILISATIONS CORPORELLES UTILISEES PAR LA SOCIETE	4.2	4 300 097	3 473 618
TOTAL		4 337 829	3 475 675

4.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2011, les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements s'élèvent à un montant de 37 732 DT contre 2 057 DT au 31 décembre 2010. Ces soldes se détaillent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
LOGICIELS	193 386	201 046
<AMORTISSEMENTS>	-155 654	-198 989
TOTAL	37 732	2 057

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

En DT

DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VCN
		31/12/2010	ACQ°	MISE EN REBUT	SOLDE AU 31/12/2011	SOLDE AU 31/12/2010	DOTAT° 2011	REPRISE AMT/MISE EN REBUT	SOLDE AU 31/12/2011	
LOGICIELS	33%	201 046	47 796	55 456	193 386	198 989	12 121	55 456	155 654	37 732
TOTAL		201 046	47 796	55 456	193 386	198 989	12 121	55 456	155 654	37 732

4.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements s'élevant à 4 300 097 DT à la clôture de l'exercice 2011, s'analysent comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
TERRAINS	949 160	949 160
CONSTRUCTIONS	3 067 251	3 043 574
MATERIEL DE TRANSPORT	335 892	212 972
INSTALLATIONS GENERALES	323 694	356 335
MOBILIER DE BUREAUX	178 353	202 391
MATERIEL INFORMATIQUE	180 225	357 204
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	824 589	
<AMORTISSEMENTS>	-1 559 067	-1 648 018
TOTAL	4 300 097	3 473 618

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 5 869 163 DT au 31/12/2011 contre 5 121 636 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements cumulés s'élèvent à 1 559 066 DT au 31 décembre 2011 contre 1 648 018 DT au 31 décembre 2010.

Les dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles de l'exercice 2011 ont atteint 266 670 DT.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

En DT

DESIGNATION	TAUX	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS				VCN
		31/12/2010	ACQUISITIONS	CESSIONS	MISE EN REBUT	31/12/2011	31/12/2010	DOTATION	MISE EN REBUT	31/12/2011	
TERRAIN AFFAIRE	-	196 680				196 680					196 680
TERRAIN DU SIEGE LEASING		696 105				696 105					696 105
TERRAIN DU SIEGE FACTORING		56 375				56 375					56 375
TOTAL TERRAIN		949 160	0	0	0	949 160	0	0	0	0	949 160
AG SOUSSE		137 815				137 815	112 645	6 891		119 536	18 279
SIEGE LEASING		2 706 270	23 676			2 729 946	654 702	136 301		791 003	1 938 943
AG SFAX		67 949				67 949	16 942	3 397		20 339	47 610
SIEGE FACTORING		131 540				131 540	44 337	6 577		50 914	80 626
TOTAL CONSTRUCTION	5%	3 043 574	23 676	0	0	3 067 250	828 626	153 166	0	981 792	2 085 458

MATERIEL DE TRANSPORT	20%	212 972	129 500		6 580	335 892	144 907	34 962	6 580	173 289	162 603
INSTALLATIONS GENERALES	10%	356 335	52 355		84 996	323 694	205 719	30 078	76 853	158 944	164 750
MOBILIER DE BUREAU	20%	202 390	22 445		46 482	178 353	191 289	4 405	46 482	149 212	29 141
MATERIEL INFORMATIQUE	33%	357 205	49 932		226 912	180 225	277 477	44 059	225 707	95 829	84 396
IMMOB. HORS EXPLOITATION			871 537	46 948		824 589					824 589
TOTAL		5 121 636	1 149 445	46 948	364 970	5 859 163	1 648 018	266 670	355 622	1 559 066	4 300 097

❶ La mise en rebut n'a pas été préalablement autorisée par votre conseil d'administration.

NOTE -5- AUTRES ACTIFS

Cette rubrique totalisant 15 590 489 DT au 31 décembre 2011 contre 15 163 952 DT au 31 décembre 2010, se ventile ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
NON VALEURS NETS	5.1	203 556	173 741
AUTRES ACTIFS COURANTS	5.2	15 386 933	14 990 211
TOTAL		15 590 489	15 163 952

5.1- NON VALEURS NETTES

Au 31 décembre 2011, les non valeurs nettes totalisant 203 557 DT, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	ANNEE 2011			ANNEE 2010		
	BRUT	RESORPT ^o	NET	BRUT	RESORPT ^o	NET
FRAIS PRELIMINAIRES						
EMISSION D'EMPRUNTS	310 918	107 362	203 556	1 271 860	1 106 701	165 159
DIVERS FRAIS PRELIMINAIRES				65 320	65 320	0
SOUSCRIPTION AU CAPITAL				278 126	269 544	8 582
TOTAL	310 918	107 362	203 556	1 615 306	1 441 565	173 741

5.2- AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 31 décembre 2011, le solde net de ce poste s'élevant à 15 386 933 DT contre 14 990 211 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
FOURNISSEURS DEBITEURS	30 210	372 599
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	3 516	3 516
AVANCES ET ACOMPTE AU PERSONNEL	38 843	36 443
AUTRES CREANCES SUR LE PERSONNEL	2 929	3 009
COMPTE D'ATTENTE	106 796	0
ETAT, CREDIT DE TVA GELEE	0	1 256 707
ETAT, CREDIT DE TVA	❶ 7 826 944	12 514 309
ETAT, TVA A REMBOURSEE	❷ 6 838 731	
ETAT, TVA A REGULARISE	-3 549	0
AUTRES COMPTES DEBITEURS	467 640	467 640
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	82 415	110 341
REMBOURSEMENT ASSURANCE GROUPE	0	147
PRODUITS A RECEVOIR	501 667	494 609
CAUTION SUR AFFAIRE FISCALE	0	95 706
EFFET A RECEVOIR/ VENTE ACTION GIS	0	144 394
FRAIS DE SYNDIC	1 389	1 389

DEPOTS ET CAUTIONNEMENT		8 702	8 702
TOTAL BRUT		15 906 233	15 509 511
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	③	-519 300	-519 300
TOTAL		15 386 933	14 990 211

① Ce montant est convenablement réconcilié avec la déclaration d'impôt du mois de décembre 2011.

② Ce crédit de TVA est conforme au résultat de la notification fiscale de la période allant de l'exercice 2007 jusqu'au mois de mars 2010, reçu par la société courant l'exercice 2011.

③ Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants se détaillent comme suit :

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2011	
FOURNISSEURS DEBITEURS	30 208	
AVANCES ET ACOMPTE AU PERSONNEL	9 828	
PERSONNEL, REMUNERATIONS DUES	2 925	
AUTRES COMPTES DEBITEURS	467 639	
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	8 700	
TOTAL	519 300	

NOTE -6- CONCOURS BANCAIRES ET DETTES RATTACHEES

Au 31 décembre 2011, ce poste présente un solde de 1 802 945 DT. Il se détaille comme suit :

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
CITI BANQUE	566	566
AMEN BANK	588 576	
BT SOUKRA	1 111 054	
BT SOUKRA FACTORING	55 705	
ATTIJARI LAC FACTORING	47 041	
CONCOURS FACTORING	3	3
TOTAL	1 802 945	569

Les comptes bancaires ont été convenablement réconciliés avec les états de rapprochement bancaires arrêtés au 31/12/2011.

NOTE -7- COMPTES COURANTS DES ADHERANTS

Au 31 décembre 2011, ce poste totalisant 1 250 954 DT contre 813 517 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2011	
FONDS DE GARANTIE	1 252 248	
COMPTE COURANT DES ADHERENTS	-1 294	
TOTAL	1 250 954	

NOTE -8- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et ressources spéciales totalisant 241 232 878 DT au 31 décembre 2011 contre 196 158 543 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

		En DT	
DESIGNATION		31/12/2011	31/12/2010
ECHÉANCE A PLUS D'UN AN SUR EMPRUNT	①	123 901 685	118 077 859
ECHÉANCE A MOINS D'UN AN SUR EMPRUNT	①	98 166 480	61 968 347
BILLETTS DE TRESORERIE	②	16 600 000	13 500 000

INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	③	2 564 713	2 612 337
TOTAL		241 232 878	196 158 543

① Au 31 décembre 2011, les emprunts s'élèvent à 222 068 165 DT contre 180 046 206 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des emprunts durant l'exercice 2011 :

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2011

ATTIJARI LEASING

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
<u>CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES</u>							
ATTIJARI BANK	153 000 000	51 754 566	93 000 000	74 229 105	70 525 461	29 743 863	40 781 598
BEST BANK	32 000 000	13 853 745	49 000 000	37 950 100	24 903 646	7 567 978	17 335 667
AMEN-BANK	50 000 000	31 889 003	10 000 000	9 523 469	32 365 534	20 804 310	11 561 224
BEI	17 175 500	7 720 212	0	2 142 664	5 577 547	3 348 208	2 229 340
BANQUE DE TUNISIE	9 000 000	3 428 571	5 000 000	678 579	7 749 992	6 463 963	1 286 029
BIAT	15 000 000	4 400 109	10 000 000	2 174 124	12 225 985	9 503 363	2 722 622
ABC	5 000 000	5 000 000	0	1 250 000	3 750 000	2 500 000	1 250 000
ZITOUNA	65 000 000	10 000 000	55 000 000	50 000 000	15 000 000	0	15 000 000
TOTAL DES CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	346 175 500	128 046 206	222 000 000	177 948 041	172 098 165	79 931 685	92 166 480
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
E.O. GL 02/03	10 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000	0
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	8 750 000	0	1 750 000	7 000 000	5 250 000	1 750 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	21 250 000	0	4 250 000	17 000 000	12 750 000	4 250 000
E.O. GL 01/2011	30 000 000	0	5 970 000	0	5 970 000	5 970 000	0
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	90 000 000	52 000 000	5 970 000	8 000 000	49 970 000	43 970 000	6 000 000
TOTAL	436 175 500	180 046 206	227 970 000	185 948 041	222 068 165	123 901 685	98 166 480

② Les mouvements des billets de trésorerie relatifs à l'exercice 2011 se présentent comme suit :

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DEBUT DE PERIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
ATTIJARI OBLIG SICAV	68 500 000	10 300 000	58 200 000	58 200 000	10 300 000	0	10 300 000
AL HIFADH SICAV	1 350 000	1 350 000	0	1 350 000	0	0	0
FCP KOUNOUZ	350 000	350 000	0	350 000	0	0	0
AFT	800 000	500 000	300 000	500 000	300 000	0	300 000
ASS.LA CARTE	3 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0
ATTIJARI SICAR	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
TOTAL	82 000 000	13 500 000	68 500 000	65 400 000	16 600 000	0	16 600 000

③ Le détail des intérêts courus relatifs à l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	MONTANT	
ATTIJARI BANK	265 560	
BEST BANK	269 484	
A.B	262 867	
CREDIT ETAT	1	
BEI	20 401	
BEI 2	9 078	
BEI3	9 334	
BEI IV	10 598	
BANQ TN	48 420	
BIAT	76 765	
AFT	12 798	
2009 v	446 485	
2009 F	543 068	
ZITOUNA	120 347	
2010 F	108 462	
2010 v	217 187	
CDIC/ATTIJ	137 128	
DECOUVERT	6 730	
TOTAL	2 564 713	

NOTE -9- DETTES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2011, ce poste totalisant un solde de 17 887 764 DT contre 7 768 864 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	5 593 007	427 365
FOURNISSEURS, EFFETS A PAYER	12 294 757	7 341 499
TOTAL	17 887 764	7 768 864

NOTE -10- AUTRES PASSIFS

Au 31 décembre 2011, ce poste totalisant un solde de 10 277 694 DT contre 5 591 583 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
PERSONNEL, INTERESSEMENT DU	26 326	26 326
ETAT, RETENUES SUR SALAIRES	31 638	23 857
ETAT, RETENUES SUR HONORAIRES, COMMISSIONS ET LOYERS	298 421	243 170
ETAT, AUTRES IMPOTS ET TAXES A PAYES	39 856	24 647
ETAT, AUTRES IMPOTS A PAYER	1 388 845	20 943
C.N.S.S	110 973	74 249
CAVIS	10 825	5 532
ORGANISMES SOCIAUX, CHARGES	97 286	84 569
DIVERSES CHARGES A PAYER	736 141	400 808
PROV. / JETONS DE PRESENCE	42 000	42 000
COMPTE D'ATTENTE	76 558	89 760
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 370 750	1 188 966
CLIENTS F.E.C	43 429	7 816
CLIENTS CREDITEURS	5 466 485	2 936 706
ASSURANCES GROUPE	1 334	0
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	13 480	13 480
PROVISION POUR RISQUES FISCL	75 425	
ASSURANCES/MATERIEL DE LEASING	443 062	395 635
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS/RETENUE DE GARANTIES	4 859	13 119
TOTAL	10 277 694	5 591 583

NOTE -11- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 27 337 971 DT au 31/12/2011 contre 21 864 119 DT au 31/12/2010. Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVES LEGALES	RESULTATS REPORTES	AUTRES RESERVES	PRIME EMISSION	EFFETS DES MOD COMP.	RESULTA DE L'EXERCICE	En DT
								TOTAL
SOLDE AU 31/12/2010	21 250 000	574 636	-11 088 932	1 425 000	3 250 000	-501 617	6 955 032	21 864 119
AFFECTATIONS APPROUVEES PAR L'A.G.O DU 31/05/2011		541 100	11 088 932	-1 425 000	-3 250 000		-6 955 032	0
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES						-181 781		-181 781
RESULTATS APRES IMPOTS DE LA PERIODE							5 655 633	5 655 633
SOLDE AU 31/12/2011	21 250 000	1 115 736	0	0	0	-683 398	5 655 633	27 337 971

Le capital, souscrit et libéré, de « ATTIJARI LEASING » s'élève à 21 250 000 DT au 31 décembre 2011. Il se compose de 2 125 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune. Selon les documents mis à notre disposition, la structure du capital est la suivante :

ACTIONNAIRES ATTIJARI LEASING AU 31/12/2011		
(GROUPES DETENANT PLUS QUE 3%)		
MEMBRES	NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE	% DU CAPITAL ET DROIT DE VOTE
GROUPE ATTIJARI		
ATTIJARI BANK	1 317 856	62,02%
ATTIJARI VALEURS SICAV	22 728	1,07%
ATTIJARI SICAV PLACEMENT	34 242	1,61%
ATTIJARI INTERMEDIATION	10 000	0,47%
TOTAL GROUPE ATTIJARI	1 384 826	65,17%
GROUPE DOGHRI		
NEJIB DOGHRI	285	0,01%
STEC	237 742	11,19%
TOTAL GROUPE DOGHRI	238 027	11,20%
GROUPE KAMOUN		
KAMOUN HABIB	71 288	3,35%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	18 243	0,86%
STE MEHARI BEACH	2 677	0,13%
TOTAL GROUPE KAMOUN	92 208	4,34%
GROUPE BEN JEMAA		
BEN JEMAA KHALED	25 363	1,19%
SOHOB	4 200	0,20%
ITTC	8 530	0,40%
SAM	67 316	3,17%
TOTAL GROUPE BEN JEMAA	105 409	4,96%
GROUPE SLIM MOALLA		
SLIM MOALLA	400	0,02%
EVOLIA CAPITAL HOLDING	80 242	3,78%
TOTAL GROUPE SLIM MOALLA	80 642	3,80%
AUTRES ACTIONNAIRES		
TQB	50 190	2,36%
SPDIT	30 779	1,45%
AUTRES	142 919	6,73%
TOTAL AUTRES ACTIONNAIRES	223 888	10,54%
TOTAL GENERAL	2 125 000	100%

NOTE -12- ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat de l'exercice 2011 s'est soldé par un bénéfice de 5 655 633 DT. Il comprend les produits et les charges suivants :

12.1- PRODUITS D'EXPLOITATION DE LEASING ET DE FACTORING

Au 31 décembre 2011, ce poste présentant un solde net de 23 849 320 DT contre 18 646 598 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
INTERETS DE LEASING	12.1.1	22 163 329	17 631 914
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	12.1.2	1 240 176	624 196
REVENUS DE FACTORING	12.1.3	445 815	390 488
TOTAL		23 849 320	18 646 598

12.1.1- INTERETS DE LEASING

Au 31 décembre 2011, ce poste s'élevant à 22 163 329 DT, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
- LOYERS DE LEASING	23 233 643	22 425 801	807 842
TOTAL LOYERS DE LEASING	23 233 643	22 425 801	807 842
- TRANSFERTS EN PRODUITS DE LA PERIODE			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS ANTERIEURS	3 410 122	4 051 803	-641 681
- PRODUITS REPUTES RESERVES EN FIN DE PERIODE			
. INTERETS INCLUS DANS LES LOYERS	-3 300 987	-3 410 122	109 135
. PRE LOYERS	33 018	43 113	-10 095
. INTERETS DE RETARDS ^①	418 707	447 636	-28 929
VARIATION DES PRODUITS RESERVES	560 860	1 132 430	-571 570
REVENUS BRUTS DE LEASING	23 794 503	23 558 231	236 272
A DEDUIRE :			
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS EN LOCATION	-1 631 174	-5 926 317	4 295 143
TOTAL	22 163 329	17 631 914	4 531 415

① Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement. Cette méthode n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable sectorielle NCT n° 24. Faute d'insuffisance des informations récupérées du système d'information de la société, il n'est pas possible d'estimer l'impact de cette dérogation sur les intérêts de retard et sur les produits réservés.

12.1.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation présentant un solde de 1 240 176 DT au 31/12/2011 contre 624 196 DT au 31/12/2010, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS	497 414	174 924
RISTOURNES SUR ASSURANCE COMAR ET LA CARTE	70 000	50 000
FRAIS DIVERS SUR DOSSIERS	672 762	399 272
TOTAL	1 240 176	624 196

12.1.3- REVENUS DE FACTORING

Les revenus de factoring totalisant 445 815 DT au 31/12/2011 contre 390 488 DT au 31/12/2010, se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
COMMISSIONS DE FACTORING	164 442	151 365
INTERETS DE FACTORING	281 373	239 123
TOTAL	445 815	390 488

12.2- CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes ont atteint 11 651 603 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre 9 068 476 DT à la clôture de l'exercice précédent.

12.3- COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues durant l'exercice 2011 totalisant 68 971 DT, correspondent aux commissions sur la convention cadre conclue avec ATTIJARI BANK en date du 17 Avril 2008.

12.4- PRODUITS DES PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2011, les produits des placements et participations ont atteint 60 237 DT contre 448 151 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
INTERETS DES COMPTES COURANTS	49 772	60 258	-10 486
INTERETS DES COMPTES COURANTS (FACTORING)	1 185	578	607
INTERETS SUR COMPTES CREDITEURS	50 957	60 836	-9 879
REVENUS DES VALEURS DE PLACEMENT		378 378	-378 378
JETONS DE PRESENCE PERÇUS		1 000	-1 000
REVENUS DES PLACEMENTS	1 343	0	1 343
REVENUS DES PLACEMENTS	1 343	379 378	-378 035
PRODUITS DE PARTICIPATION	7 937	7 937	0
REVENUS TOTAL	60 237	448 151	-387 914

12.5- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel ont atteint 2 352 314 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre 1 773 323 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles s'analysent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	1 567 010	1 155 717
CHARGES CONNEXES AUX SALAIRES	14 260	33 208
COTISATIONS ET SECURITE SOCIALE SUR SALAIRES	280 942	211 673
AUTRES CHARGES SOCIALES	523 437	378 080
TRANSFERT DE CHARGES /PERSONNEL	-33 335	-5 355
TOTAL	2 352 314	1 773 323

12.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations aux amortissements et les résorptions ont atteint 349 967 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre 273 304 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 122	3 153
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	266 671	205 744
DOTATIONS AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR	71 174	64 407
TOTAL	349 967	273 304

12.7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2010, les autres charges d'exploitation totalisant 1 242 475 DT contre 995 075 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
ACHATS	12.7.1	166 333	109 531
SERVICES EXTERIEURS	12.7.2	232 267	181 261
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12.7.3	583 011	497 698
CHARGES DIVERSES	12.7.4	42 000	42 000
IMPOTS ET TAXES	12.7.5	218 864	164 585
TOTAL		1 242 475	995 075

12.7.1- ACHATS

A la clôture de l'exercice 2011, cette rubrique totalisant 166 333 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
ACHAT DE MATIERES ET FOURNITURES	166 333	109 531
TOTAL	166 333	109 531

12.7.2- SERVICES EXTERIEURS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 232 267 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	35 598	19 806
SOUS TRAITANCE	6 571	
LOCATIONS	37 299	30 480
ENTRETIENS ET REPARATIONS	82 907	80 062
PRIMES D'ASSURANCES	65 049	50 423
ETUDES, RECHERCHES ET DIVERS SERVICES EXTERIEURS	4 843	490
TOTAL	232 267	181 261

12.7.3- AUTRES SERVICES EXTERIEURS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 583 011 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
FORMATION ET PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	28 500	14 956
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	145 354	183 449
PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	90 671	58 523
BONUS/ BONS DE CARBURANT		5 140
TRANSPORTS	24 148	19 187
DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	15 743	13 568
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	118 540	97 489
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	155 698	102 201
DOCUMENTATIONS	4 357	3 185
TOTAL	583 011	497 698

12.7.4- CHARGES DIVERSES

A la clôture de l'exercice 2011, cette rubrique totalisant 42 000 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
JETONS DE PRESENCE	42 000	42 000
TOTAL	42 000	42 000

12.7.5- IMPOTS ET TAXES

A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalisant 218 864 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATIONS	47 128	43 351
TCL	27 984	28 620
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES	140 340	90 313
AUTRES IMPOTS ET TAXES	3 412	2 301
TOTAL	218 864	164 585

12.8- REPRISES SUR PROVISIONS SUR CREANCES

Au 31 décembre 2011, les reprises sur provisions totalisant 1 586 048 DT contre 2 408 664 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
REPRISE SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS	3 843 543	5 381 263
REPRISES SUR CREANCES RADIEES ET ABANDONNEES	-2 280 952	-3 036 347
REPRISE SUR PROVISIONS LIBRE (FACTORING)		63 748
REPRISE SUR PROVISIONS TITRES DE PARTICIPATION	23 457	0
TOTAL	1 586 048	2 408 664

12.9- DOTATIONS AUX PROVISIONS

Au 31 décembre 2011, les dotations aux provisions totalisant 2 673 550 DT contre 2 708 497 DT à la clôture de l'exercice précédent, se ventilent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR LA CLIENTELE ❶	1 076 752	2 708 497
DOTATIONS AUX PROVISIONS COLLECTIVES	1 497 553	
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL	75 425	0
DOTATIONS AUX PROVISIONS / ACHETEURS	23 820	0
TOTAL	2 673 550	2 708 497

❶ Les provisions sur créances classées se répartissent par classe de risque comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2011
CLASSE 5	404 914
CLASSE 4	445 526
CLASSE 3	180 149
CLASSE 2	46 163
TOTAL	1 076 752

12.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2011, les autres gains ordinaires s'élevant à 137 128 DT, s'analysent ainsi :

En DT	
DESIGNATION	31/12/2011
REVENUS DES IMMEUBLES	42 571
AUTRES PRODUITS	79 610
PRODUITS NETS SUR CESSION ACTION GIS	14 947
TOTAL	137 128

12.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2011, les autres pertes ordinaires s'élèvent à 155 069 DT contre 10 676 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
CREANCES RADIEES	2 280 952	2 073 715
ABANDON DE CREANCES		962 633
REPRISES SUR CREANCES RADIEES ET ABANDONNEES	-1 938 432	-2 809 014
REPRISE D'AGIOS RESERVES	-342 520	-227 334
S TOTAL	0	0
APUREMENT SOLDE DEBITEUR	13 182	9 692
CHARGES SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS	141 887	984
TOTAL	155 069	10 676

12.12- IMPOTS SUR LES BENEFICES

Au 31 décembre 2011, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 1 483 151 DT contre 111 927 DT à la clôture de l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé conformément aux dispositions du droit commun et notamment la loi n° 94-90 du 26 Juillet 1994.

NOTE -13- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette générée par la société « ATTIJARI LEASING » courant l'exercice 2011 a atteint -190 214 DT contre 4 325 832 DT dégagée au titre de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie générés courant l'exercice se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION	-49 510 383	-92 615 116
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-127 622	-201 655
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	45 121 959	90 429 217
TOTAL	-4 516 046	-2 387 554

13.1- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux d'exploitation s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS		154 934 669	107 143 087
ENCAISSEMENTS REÇUS DES ACHETEURS FACTORES		10 908 624	9 379 752
FINANCEMENTS DES ADHERENTS		-12 177 323	-10 018 214
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	13.1.1	-4 102 635	-3 066 550
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMO. DESTINEES A LA LOCATION		-185 301 234	-185 589 800
INTERETS PAYES	13.1.2	-11 674 853	-7 599 455
IMPOTS ET TAXES	13.1.3	-2 148 161	-2 135 816
REMBOURSEMENT DETTES FISCALES		0	-1 100 694
AUTRES FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	13.1.4	50 530	372 574
TOTAL		-49 510 383	-92 615 116

13.1.1 - SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

Cette rubrique totalisant -4 102 635 DT à la clôture de l'exercice 2011 contre -3 066 550 DT en 2010, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
ASSURANCES	-1 280 301	-772 371
SALAIRES	-1 252 640	-849 549
CHARGES SOCIALES	-393 838	-314 305
COMMISSIONS ENCOURUES	-46 614	-89 891
HONORAIRES	-509 082	-503 041
DIVERS DECAISSEMENTS	-620 160	-537 393
TOTAL	-4 102 635	-3 066 550

13.1.2- INTERETS PAYES

Cette rubrique totalisant -11 674 853 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
AGIOS DEBITEURS	-2 200	-85 588
INTERETS SUR BILLETS DE TRESORERIE	-836 215	-958 373
INTERETS SUR CERTIFICAT DE LEASING BEST	-958 653	-1 066 684
INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET CMT	-9 877 785	-5 457 285
INTERETS SUR ESCOMPTE	0	-32 562
RISTOURNE SUR LES INTERETS DES EMPRUNTS	0	1 037
TOTAL	-11 674 853	-7 599 455

13.1.3- IMPÔTS ET TAXES PAYES

Cette rubrique totalisant -2 148 161 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
DECLARATIONS MENSUELLES	-3 050 294	-2 629 468
AUTRES	902 133	493 652
TOTAL	-2 148 161	-2 135 816

13.1.4- AUTRES FLUX DE TRESORERIE

Cette rubrique totalisant 50 530 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
JETONS DE PRESENCE	-42 000	-42 000
FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	-128 343	-49 748
COMPTE COURANT FACTORING	200	-183
PRODUITS DES PLACEMENTS	23 984	323 276
AGIOS CREDITEURS	52 854	60 437
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	143 835	80 792
TOTAL	50 530	372 574

13.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux d'investissement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
DECAIS. LIES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	-323 260	-930 605
ENCAIS. LIES A LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	51 000	5 760
ENCAIS. LIES A LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	144 638	723 190
TOTAL	-127 622	-201 655

13.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de financement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2011	31/12/2010
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS		227 970 000	200 690 489
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	13.3.1	-185 948 041	-110 811 272
FLUX LIES AUX FINANCEMENTS A COURT TERME		3 100 000	550 000
TOTAL		45 121 959	90 429 217

13.3.1- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Cette rubrique totalisant -185 948 041 DT au 31/12/2011, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2011	31/12/2010
REMBOURSEMENT CREDIT A MT	-175 805 377	-101 751 898
REMBOURSEMENT CREDIT BEI	-2 142 664	-2 059 374
REMBOURSEMENT EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-8 000 000	-7 000 000
TOTAL	-185 948 041	-110 811 272

NOTE -14- ENGAGEMENTS HORS BILAN**14.1- ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés aux clients s'élevant à 11 088 906 DT au 31 décembre 2011, se composent des attentes de mise en force.

Les notifications de financement accordées à la clientèle ne sont pas prises en compte.

Les engagements hors bilan relatifs aux adhérents (département factoring) s'élevant à 2 949 247 DT au 31 décembre 2011, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2011
AUTORISATIONS	8 583 000
ENCOURS	-5 633 753
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 949 247

14.2- ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus des clients s'élevant à 41 398 367 DT au 31 décembre 2011, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>			
GARANTIES REÇUES	848 555	2 218 743	-1 370 188
INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS (*)	40 549 812	31 093 523	9 456 289
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS		130 000	-130 000
TOTAL	41 398 367	33 442 266	7 956 101

(*) Ce montant correspond aux intérêts à échoir sur contrats vivants et dont la constatation en revenu n'est pas encore réalisée.

NOTE -15- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**A- ENGAGEMENTS DONNES****En DT**

PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENT	ENCOURS AU 31/12/2011	IMPAYES AU 31/12/2011
<u>GROUPE DOGHRI</u>			
SOCIETE TUNISIENNE D'ENGRAIS CHIMIQUES	1 385 113	120 154	0
TOTAL	1 385 113	120 154	0

B- ENGAGEMENTS REÇUS**En DT**

PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENT
<u>ATTIJARI BANK</u>	
ENCOURS EMPRUNT	70 525 461



Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis
Tél : 71 841 160 - 71 841 109 - 71 841 110
Fax : 71 841 160



✉ 92 Rue 8600 – Charguia I – 2035 Tunis Carthage – Tunisie
Téléphone : + 216 71 206 341 / + 216 71 206 350
Fax : + 216 71 206 342
E-mail :salah.dhibi@planet.tn

ATTIJARI LEASING

RUE DU LAC D'ANNEY
1053 LES BERGES DU LAC - TUNIS

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES D'ATTIJARI LEASING,

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société ATTIJARI LEASING arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers de la société ATTIJARI LEASING faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 299 790 206 DT et un résultat bénéficiaire de 5 655 633 DT au 31 décembre 2011.

I- RESPONSABILITE DE LA DIRECTION DANS L'ETABLISSEMENT ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la société ATTIJARI LEASING, arrêtés au 31 décembre 2011, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion.

III- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ATTIJARI LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV- PARAGRAPHE D'OBSERVATION

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point 2.2.11 exposé dans la note 2 de la note aux états financiers concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et qui résulte de la mise en œuvre de la circulaire n°2012-02 du 11 Janvier 2012 telle que complétée par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 Mars 2012, applicable au provisionnement du risque de crédit sur les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

En effet, et jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n°91-24 étaient applicables.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 1 497 KDT a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice.

V- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre

examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées au niveau de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration d'ATTIJARI LEASING.

Tunis, le 30 Avril 2012

Les commissaires aux comptes

Cabinet NEJI Fethi
Fethi NEJI

Expertise, Finance et Conseil
Salah DHIBI



Adresse : 5, Rue Sufetula – Notre Dame
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis
Tél : 71 841 110
Fax : 71 841 160



✉ 92 Rue 8600 – Charguia I – 2035 Tunis Carthage – Tunisie
Téléphone : + 216 71 206 341 / + 216 71 206 350
Fax : + 216 71 206 342
E-mail : salah.dhibi@planet.tn

ATTIJARI LEASING

RUE DU LAC D'ANECY
1053 LES BERGES DU LAC - TUNIS

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2011

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a conclu une convention cadre avec ATTIJARI BANK portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines : commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'ATTIJARI LEASING ;

- Le suivi des règlements des loyers revenant à ATTIJARI LEASING ;
- Echange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par ATTIJARI BANK courant l'année 2011, la société ATTIJARI LEASING a constaté une commission de 68 971 DT (HT).

1.1- CONVENTION CONCLUE AVEC ATTIJARI INTERMEDIATION

La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI INTERMEDIATION ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

Cette convention a été ratifiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2011.

1.2- CONVENTION D'ASSURANCE AUTOMOBILE AVEC LA CARTE

En date du 30/06/2010, la société ATTIJARI LEASING a conclu avec la compagnie d'assurance et de réassurance Tuniso-européenne CARTE une convention d'assurance automobile, au titre de laquelle la société ATTIJARI LEASING a fait part de sa disponibilité à proposer à ses clients la souscription de contrats d'assurances automobiles auprès de la CARTE en les sensibilisant aux avantages découlant pour eux de l'existence d'une telle convention.

Il est convenu dans cette convention de ristourner à la société ATTIJARI LEASING 12% des primes encaissées relatives aux garanties dommages accidentels, vol, incendie, défense et recours et bris de glaces. Les produits constatés en 2011, ont atteint 30 000 DT.

Cette convention a été ratifiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2011.

1.3- EMPRUNTS ET BILLETS DE TRESORERIE AVEC PARTIES LIEES

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

En DT

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE DEBUT D'ANNEE	UTILISATIONS 2011	REMBOURSEMENTS 2011	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHÉANCES A PLUS D'UN AN	ECHÉANCES A MOINS D'UN AN
CREDITS							
ATTIJARI BANK	153 000 000	51 754 566	93 000 000	74 229 105	70 525 461	29 743 863	40 781 598
TOTAL 1	153 000 000	51 754 566	93 000 000	74 229 105	70 525 461	29 743 863	40 781 598
BILLET DE TRESORERIE							
ATTIJARI OBLIG SICAV	68 500 000	10 300 000	58 200 000	58 200 000	10 300 000	0	10 300 000
ASSURANCE LA CARTE	3 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0
ATTIJARI SICAR	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
ATTIJARI FINANCES					300 000		300 000
TOTAL 2	79 500 000	11 300 000	68 200 000	63 200 000	16 600 000	0	16 600 000
TOTAL	232 500 000	63 054 566	161 200 000	137 429 105	87 125 461	29 743 863	57 381 598

2- CONVENTIONS REALISEES DURANT L'EXERCICE 2011

2.1-CONVENTION CONCLUE AVEC ATTIJARI INTERMEDIATION ET ATTIJARI FINANCES

En date du 19/09/2011, les sociétés ATTIJARI LEASING, ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES ont conclu un contrat de conseil au titre de l'émission d'un emprunt obligataire pour 30 000 KDT. Selon les clauses de ce contrat, ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES s'engagent à mettre tout leur savoir-faire pour l'émission, placement et gestion dudit emprunt.

Pour la réalisation de cette opération, la société ATTIJARI LEASING servira à la société ATTIJARI FINANCES des honoraires pour 40 000 DT (hors taxes) sous forme de commission forfaitaire et 0,3% sur le montant des fonds levés.

Le conseil d'administration réuni le 21/09/2011 a autorisé cette convention.

2.2- CONVENTION CONCLUE AVEC ATTIJARI BANK

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI BANK ont conclu, en date du 14/03/2011, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de sept mois à partir du premier mars 2011 et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT TTC payable trimestriellement.

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI BANK ont conclu, en date du 01/10/2011, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du premier octobre 2011, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT TTC payable trimestriellement.

Ces conventions n'ont pas été préalablement autorisées par votre conseil d'administration.

3- REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements de la société ATTIJARI LEASING au titre de l'exercice 2011, se détaillent comme suit :

- Pour les administrateurs, les jetons de présence tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011 s'élèvent à 42 000 DT, et ce, en vertu de la décision de l'assemblée générale ordinaire tenue le 31 mai 2011.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 06 Mai 2009 et la décision du conseil d'administration du 25 Mai 2009, M. MOHAMED EL MONCER est désigné en tant que Directeur Général de la société ATTIJARI LEASING. Le conseil d'administration réuni en date du 15 mars 2011 a mis fin aux fonctions de M. MOHAMED EL MONCER.

Le montant des rémunérations perçues (salaire jusqu'au 28/02/2011, prime de bilan 2010 et gratification) par M. MOHAMED EL MONCER au titre de l'exercice 2011 s'élève à 76 876 DT. Ce montant est conforme à celui constaté dans les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Le conseil d'administration réuni le 16 mars 2012 a ratifié cette rémunération.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 23 septembre 2010 et la décision du conseil d'administration du 21 Septembre 2010, M. MEHDI GUEDDAS est désigné en tant que Directeur Général Adjoint de la société ATTIJARI LEASING.

Le montant des rémunérations perçues par M. MEHDI GUEDDAS au titre de l'exercice 2011, s'élève à 108 720 DT. Ce montant est conforme à celui constaté au niveau des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Le conseil d'administration réuni le 16 mars 2012 a ratifié cette rémunération.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société ATTIJARI LEASING.

Le total des rémunérations perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2011 s'élève à 81 284 DT. Ce montant est conforme à celui constaté au niveau des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Le conseil d'administration réuni le 16 mars 2012 a ratifié cette rémunération.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 30 Avril 2012

Les commissaires aux comptes

Cabinet NEJI Fethi
Fethi NEJI

Expertise, Finance et Conseil
Salah DHIBI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**Le Groupe AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

Le Groupe Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes, Mr Mohamed MEHD (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Cabinet Mourad GUELLATY).

ACTIFS**Exercice clos au 31/12/2011**

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	(1)	2 176 932	2 072 673
Moins: amortissements		-1 160 064	-1 050 164
		<u>1 016 868</u>	<u>1 022 509</u>
Immobilisations corporelles	(1)	93 073 519	87 744 363
Moins: amortissements		-54 827 596	-51 520 556
		<u>38 245 923</u>	<u>36 223 807</u>
Immobilisations financières	(2)	258 360	381 293
Moins: provisions		-92 837	-92 837
		<u>165 523</u>	<u>288 456</u>
Total des Actifs immobilisés		39 428 314	37 534 772
Total des actifs non courants		39 428 314	37 534 772
Actifs courants			
Stocks	(3)	13 145 871	10 332 321
Moins: provisions		-203 185	-95 958
		<u>12 942 686</u>	<u>10 236 363</u>
Clients et comptes rattachés	(4)	22 905 112	23 906 510
Moins: provisions		-3 941 832	-4 274 006
		<u>18 963 280</u>	<u>19 632 504</u>
Autres actifs courants	(5)	5 885 502	4 520 781
Moins: provisions		-41 582	-41 582
		<u>5 843 920</u>	<u>4 479 199</u>
Placements et autres actifs financiers	(6)	24 566	55 590
Moins: provisions		0	0
		<u>24 566</u>	<u>55 590</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	5 021 383	3 644 022
Total des actifs courants		42 795 835	38 047 678
Total des actifs courants		82 224 149	75 582 450

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
Exercice clos au 31/12/2011

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Capitaux propres			
Capital social		26 023 650	23 855 025
Réserves		2 401 139	3 841 223
Réserves Consolidées		2 632 386	2 950 417
Subventions reçues		1 421 312	1 671 851
Résultats reportés		0	0
Intérêts Minoritaires		100 568	126 818
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 579 055	32 445 334
Résultat de l'exercice		5 636 664	11 121 465
<i>Part du groupe</i>		5 670 472	10 998 649
<i>Intérêts des minoritaires dans le résultat</i>		-33 808	122 816
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 720 000	1 990 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	38 215 719	43 566 799
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	(9)	645 654	65 231
Autres passifs financiers	(10)	14 249 930	13 579 190
Provisions	(11)	1 687 735	20 000
Total des passifs non courants		16 583 319	13 664 421
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(12)	11 380 044	11 389 505
Autres passifs courants	(13)	3 680 502	4 193 840
Concours bancaires et autres passifs financiers	(14)	12 364 565	2 767 885
Total des passifs courants		27 425 111	18 351 230
Total des passifs		44 008 430	32 015 651
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		82 224 149	75 582 450

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2011
(modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Revenus	(15)	53 833 682	57 955 196
Coût des ventes	(16)	-31 113 220	-32 343 976
Marges brute		22 720 462	25 611 220
Autres produits d'exploitation	(17)	1 526 046	2 154 845
Frais de distribution	(18)	-2 769 730	-2 848 192
Frais d'administration	(19)	-9 104 175	-8 900 031
Autres charges d'exploitation	(20)	-2 390 121	-2 217 639
Résultat d'exploitation		9 982 482	13 800 203
Charges financières nettes	(21)	-711 378	-145 368
Produits des placements		158	43 025
Autres gains ordinaires		17 477	89 667
Dotation aux provisions pour risques et charges	(22)	-1 600 000	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		7 688 739	13 787 527
Impôt sur les bénéfices	(23)	-2 052 075	-2 666 062
Résultat des activités ordinaires après impôt		5 636 664	11 121 465
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		5 636 664	11 121 465

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31/12/2011

(modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	59 554 666	61 840 998
Intérêts reçus	2 335	13 533
Encaissements provenant des placements à court terme	8 476	33 844 043
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel	-46 811 007	-44 947 988
Encaissements provenant de l'Etat (TVA)	-1 984 672	1 718 666
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	-2 611 158	-4 657 562
Intérêts payés	-83 951	-68 067
Décaissements provenant des placements à court terme		-31 636 812
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 074 689	16 106 811
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 920 653	-10 932 570
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	17 571	75 323
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-688 706	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-6 591 788	-10 857 247
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement dépôt de garantie		
Décaissement dépôt de garantie	-8 160	-61 380
Dividendes et autres distributions payés	-10 007 708	-8 484 445
Dividendes et autres distributions reçus	-102 603	0
Encaissement provenant des subventions d'Investissements	20 799	2 135 077
Encaissement dépôt fondant	728 900	
Remboursement d'emprunts	-105 670	
Encaissement provenant des activités de financement		150 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-9 474 442	-6 260 748
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	-227 777	-96 023
Variation de trésorerie	-8 219 318	-1 107 207
Trésorerie au début de l'exercice	876 138	1 983 345
Effet périmètre		
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-7 343 180	876 138

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Présentation du Groupe

Le Groupe Air Liquide Tunisie est constitué comme suit :

Sociétés	Activité
Air Liquide Tunisie	Production des gaz industriels et médicaux
Air Liquide Tunisie Services	Commercialisation des gaz industriels et médicaux, de matériel de soudage et de matériel médical
Air Séparation Tunisie	Vente et location de matériel de soin à domicile
Air Liquide SPECNA	Fabrication de gaz industriel et médical et toutes activités rattachées

Principaux indicateurs des sociétés du Groupe :

(En milliers de dinars)

Sociétés	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat net
Air Liquide Tunisie	68 377	36 955	7 109
Air Liquide Tunisie Services	32 835	2 787	1 931
Air Séparation	1 281	229	174
AL Specna	1 112	99	-51

Air Liquide Tunisie Services est une société anonyme régie par la loi 91-44 du 13 juillet 1991 sur le commerce de distribution.

Elle a été créée le 15 juin 1992 avec un capital de 750 000 dinars, détenu à concurrence de 99,992% par Air Liquide Tunisie.

Air Séparation Tunisie est une société à responsabilité limitée au capital de 50 000 dinars divisé en cinq mille parts de dix dinars chacune. Air Liquide Tunisie Services a pris une participation de 75% dans le capital de cette société en octobre 2008 et a racheté les 25% restant en juillet 2011.

Air Liquide Specna est une société à responsabilité limitée au capital de 150 000 dinars divisé en mille cinq cents (1 500) parts sociales de cent dinars (100) chacune, attribuées aux associés comme suit :

500 parts sociales à Air Liquide Tunisie Services SA _____ 50 000 Dinars
 500 parts sociales à Air Liquide Maroc SA _____ 50 000 Dinars
 500 parts sociales à Air Liquide Egypt SARL _____ 50 000 Dinars

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les comptes consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie sont établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, et par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Les états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

- Air Liquide Tunisie : société mère,
- Air Liquide Tunisie Services : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie,
- Air Séparation Tunisie : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie Services,
- Air Liquide Specna: filiale détenue à hauteur de 33.33% par Air Liquide Tunisie Services.

La méthode de consolidation utilisée est la méthode d'intégration globale. Ainsi, tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

■ Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises et de produits fabriqués, de la prestation de services et de l'utilisation des ressources par des tiers.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

■ Stocks

Les stocks du groupe comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)
- Les stocks de matériel de soudage
- Les stocks de matériel médical

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leur prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les travaux chevauchant sur plusieurs exercices sont comptabilisés en stock de travaux en cours lorsque le revenu correspondant n'est pas réalisé au sens de la norme comptable sur les revenus.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

■ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIFS

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2010	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	2 072 673	-	104 259	-	2 176 932
Survaleur (1)	1 059 266				1 059 266
Logiciels	993 407		104 259		1 097 666
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	87 744 363	5 584 835	<108 401>	<147 278>	93 073 519
Terrains	1 191 384				1 191 384
Constructions	2 338 288				2 338 288
Matériel et outillage	25 767 452		2 916 286	<16 253>	28 667 485
Matériel de transport	2 247 452		1 032 983	<1>	3 280 434
M.M.B & A.A.I	10 290 919		369 451	<116 163>	10 544 207
Emballages	29 751 204		528 713	<14 861>	30 265 056
Immobilisations en-cours	16 157 664	5 584 835	<4 955 834>		16 786 665
Total	89 817 036	5 584 835	<4 142>	<147 278>	95 250 451

(1) Ce montant correspond à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'intégration de la société Air Séparation Tunisie

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2010	Dotations 2011	Autres variations	Amortissements au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	1 050 164	109 900	0	1 160 064
Survaleur	105 927	52 964		158 891
Logiciels	944 237	56 936		1 001 173
Fonds de commerce	-			-
Immobilisations corporelles	51 520 556	3 454 314	<147 274>	54 827 596
Terrains				
Constructions	1 416 960	109 363		1 526 324
Matériel et outillage	20 239 706	1 084 974	<16 250>	21 308 430
Matériel de transport	1 790 974	250 790	<1>	2 041 763
M.M.B & A.A.I	5 374 123	742 890	<116 163>	6 000 850
Emballages	22 698 793	1 266 297	<14 860>	23 950 229
Total	52 570 720	3 564 214	<147 274>	55 987 660

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques		2011	2010
Titres de participation	(a)	13 555	13 555
Prêts au personnel	(b)	68 542	74 515
Dépôts et cautionnements		176 263	293 223
Total brut		258 360	381 293
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières		<92 837>	<92 837>
Total net		165 523	288 456

(a) Il s'agit de la souscription de 100 actions nominatives dans le capital de l'Institut Méditerranéen des Technologies de la Métallurgie « IMTT ».

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2011	2010
Gaz		3 847 149	1 984 705
Matériel de soudage		1 819 788	1 506 320
Matériel médical		2 778 491	2 899 142
Matières premières		290 871	93 752
Matières consommables		2 570 192	2 721 900
Marchandises en transit		1 695 115	808 165
Travaux en-cours		144 266	318 337
Total brut		13 145 871	10 332 321
Provision pour dépréciation des stocks		<203 185>	<95 958>
Total net		12 942 686	10 236 363

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2011	2010
Clients		17 767 919	18 378 898
Clients, effets à recevoir		1 440 229	1 253 607
Clients douteux ou litigieux		3 696 964	4 274 005
Total brut		22 905 112	23 906 510
Provision pour dépréciation des comptes clients		<3 941 833>	<4 274 006>
Total net		18 963 280	19 632 504

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Etat, crédit de TVA	2 405 682	3 169 149
Impôt sur les sociétés à liquider	1 145 102	319 037
Taxe de formation professionnelle	172 822	268 511
Consignations en douane	321 693	235 583
Charges comptabilisées d'avance	43 450	43 724
Produits à recevoir	20 275	0
Autres actifs courants	1 776 478	484 777
Total brut	5 885 502	4 520 781
Provision pour dépréciation des autres actifs	<41 582>	<41 582>
Total net	5 843 920	4 479 199

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	22 566	45 271
Titres de placement	2 000	10 319
Total brut	24 566	55 590
Provision pour dépréciation des prêts	0	0
Total net	24 566	55 589

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Banque de Tunisie	4 138 706	2 973 102
UBCI	62 333	20 077
BIAT	806 717	641 122
Caisses	13 627	9 721
Total	5 021 383	3 644 022

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2010 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2010	Autres variations	Au 31 décembre 2011 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	23 855 025		2 168 625	26 023 650
Réserve légale	2 186 712	198 790		2 385 502
Autres réserves	1 654 510	<1 460 248>	<178 625>	15 637
Réserves consolidées	2 950 418		<318 032>	2 632 386
Subvention d'investissement	1 671 851		<250 539>	1 421 312
Intérêts des minoritaires	126 818		<26 250>	100 568
Résultat de l'exercice	11 121 465	<11 121 465>	5 636 664	5 636 664
Compte spécial d'investissement		1 990 000	<1 990 000>	-
Total	43 566 799	<10 392 923>	5 041 843	38 215 719

(a) Il s'agit du capital social de la société mère, Air Liquide Tunisie. Il est divisé en 1 040 946 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	615 310	59,11%
Banque de Tunisie	198 801	19,10%
Banque Nationale Agricole	115 150	11,06%

NOTE 9 : EMPRUNTS

Il s'agit de montant à terme en principal relatif aux contrats de location financement contractés par les sociétés du groupe.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Rubriques		2011	2010
Dépôt de garantie bouteilles (a)		12 492 656	12 471 710
Dépôt fondant (b)		1 757 275	1 107 480
Total		14 249 931	13 579 190

(a) Il s'agit des dépôts de garantie emballages. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

- (b) Le solde de ce poste représente les dépôts reçus de nos clients qui seront amortis sur la durée du contrat.

NOTE 11 : PROVISIONS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Provisions pour risques	1 687 735	20 000
Provisions pour charges		
Total	1 687 735	20 000

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Fournisseurs d'exploitation	5 360 191	6 236 401
Fournisseurs d'immobilisation	2 632 589	2 692 944
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	3 117 086	2 253 143
Fournisseurs d'immobilisation factures non parvenues	230 904	191 186
Fournisseurs retenue de garantie	39 274	15 831
Total	11 380 044	11 389 505

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Charges à payer (a)	1 457 748	1 644 090
Produits constatés d'avance	607 441	650 654
C.N.S.S.	504 594	438 627
Clients, avances et acomptes	267 922	86 387
Compte courant d'associés (b)	50 728	389 071
Autres impôts et taxes	666 087	845 567
Autres créditeurs	125 982	139 444
Total	3 680 502	4 193 840

a) Ce poste enregistre essentiellement les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraites et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

NOTE 14 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Banque de Tunisie	12 253 574	2 719 534
Autres	110 991	48 351
Total	12 364 565	2 767 885

ETAT DE RESULTAT**NOTE 15 : REVENUS**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Ventes de gaz	39 453 106	41 218 757
Ventes de matériel	14 380 576	16 736 439
Total	53 833 682	57 955 196

NOTE 16 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Achats consommés	22 950 595	23 870 472
Frais de personnel	2 576 866	2 324 203
Dotation aux provisions et amortissements	2 011 642	2 768 974
Reprise sur provision pour créances douteuses	-	-
Autres charges directes	3 574 117	3 380 327
Total	31 113 220	32 343 976

NOTE 17 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Produits divers d'exploitation	1 275 507	1 585 897
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat	250 539	568 948
Total	1 526 046	2 154 845

NOTE 18 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Achats non stockés	104 755	105 637
Frais de personnel	295 525	286 715
Services extérieurs	1 548 578	1 562 545
Dotations aux provisions et amortissements	820 872	893 295
Total	2 769 730	2 848 192

NOTE 19 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Frais de personnel	5 006 425	4 826 087
Services extérieurs	3 422 273	3 442 673
Achats non stockés	179 250	213 380
Dotations aux provisions et amortissements	337 337	417 891
Autres charges	158 890	-
Total	9 104 175	8 900 031

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Redevances groupe	1 384 204	1 451 656
Services extérieurs	132 605	149 507
Diverses charges ordinaires	805 577	759 029
Dotations aux provisions et amortissements	67 735	<142 553>
Total	2 390 121	2 217 639

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2011	2010
Charges financières	1 153 620	737 225
Intérêts débiteurs des comptes courants	385 140	46 041
Pertes de change	662 355	667 430
Autres charges financières	106 125	23 754
Produits financiers	<442 242>	<591 857>
Intérêts créditeurs des comptes courants	<2 482>	<9 804>
Gain de change	<439 760>	<582 053>
Autres produits financiers	-	-
Charges financières nettes	711 378	145 368

NOTE 22 : DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le groupe a constitué une provision pour risques et charges de 1 600 000 DT.

NOTE 23 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales, ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et de réinvestissement.

NOTE 24 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2011	2010
Engagements reçus		
Cautions douanières	95 125	337 375
Cautions sur marchés	2 408 472	2 199 156
Total	2 503 597	2 536 531

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDE-
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, et dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de AIR LIQUIDE TUNISIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Ces états financiers consolidés qui font apparaître au 31 décembre 2011 un total net de bilan de 82 224 149 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 5 636 664 dinars tunisiens ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit

pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société AIR LIQUIDE TUNISIE et de ses filiales au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

1- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés.

Tunis le, 26/04/2012

Mourad
Guellaty



ECC MAZARS

Mourad GUELLATY

Mohamed MEHDI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 04 juin 2012. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes Mr Mohamed CHERIF et Mr Naoufel AMRI.

BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2 011	31 décembre 2 010
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		550 282	505 851
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(337 205)	(259 820)
Immobilisations incorporelles nettes	1	213 078	246 031
Immobilisations corporelles		52 454 501	46 880 016
- Amortissements des immobilisations corporelles		(23 699 056)	(20 915 183)
Immobilisations corporelles nettes	1	28 755 446	25 964 832
Titres mis en équivalence		-	-
Immobilisations financières		5 226 765	6 249 938
- Provisions des immobilisations financières		(138 429)	(132 314)
Immobilisations financières nettes	2	5 088 337	6 117 624
Actifs d'impôts différés	3	115 667	71 724
Total des actifs immobilisés		34 172 527	32 400 210
Autres actifs non courants		5 400	6 000
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		34 177 927	32 406 210
ACTIFS COURANTS			
Stock		27 590 691	22 131 050
- Provisions des stocks		-	(202 711)
Stock net	4	27 590 691	21 928 340
Clients et comptes rattachés		18 975 519	18 906 880
- Provisions des comptes clients		(5 364 975)	(4 941 121)
Clients et comptes rattachés nets	5	13 610 545	13 965 759
Autres actifs courants		5 325 946	5 509 194
- Provisions des comptes d'actifs		(917 777)	(773 412)
Autres actifs courants nets	6	4 408 169	4 735 782
Placements et autres actifs financiers	7	25 188 398	25 198 648
Liquidités et équivalents de liquidités	8	7 551 746	7 592 656
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		78 349 549	73 421 185
TOTAL DES ACTIFS		112 527 476	105 827 395

BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2 011	31 décembre 2 010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		42 000 000	37 000 000
Rachat actions propres		-	-
Réserves consolidées		26 913 564	29 907 473
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		68 913 564	66 907 473
Résultat consolidé		14 840 859	14 995 883
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	83 754 423	81 903 357
Intérêts minoritaires dans les réserves	10	1 125 314	1 197 654
Intérêts minoritaires dans le résultat	10	47 767	(72 937)
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	11	2 950 000	2 150 000
Provisions	12	845 984	573 114
Passifs impôts différés	13	59 135	271 418
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		3 855 120	2 994 531
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	9 192 149	7 675 712
Autres passifs courants	15	1 402 080	1 498 214
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	13 150 623	10 630 864
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		23 744 852	19 804 791
TOTAL DES PASSIFS		27 599 971	22 799 322
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		112 527 476	105 827 395

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31 décembre 2011	31 décembre 2010
Revenus	17	85 158 176	87 201 894
Autres produits d'exploitation		244 309	331 399
Production immobilisée		529 461	-
Total produits d'exploitation		85 931 947	87 533 292
Variation des stocks de produits finis et encours	18	1 052 867	(1 436 071)
Achat marchandise consommée	19	45 477 987	42 473 447
Achats d'approvisionnement consommés	20	7 794 736	14 681 143
Charges de personnel	21	4 402 853	4 597 114
Dotations aux amortissements et aux provisions	22	3 392 874	2 860 860
Autres charges d'exploitation	23	5 751 767	6 187 343
Total des charges d'exploitation		67 873 085	69 363 836
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 058 862	18 169 456
Charges financières nettes	24	(2 663 187)	(2 009 290)
Produits des placements	25	2 183 765	1 435 991
Autres gains ordinaires	26	83 769	28 079
Autres pertes ordinaires	27	(100 434)	(192 751)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		17 562 775	17 431 485
Impôts différés	28	(14 085)	19 359
Impôts exigibles		(2 660 064)	(2 527 897)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		14 888 626	14 922 946
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		14 888 626	14 922 946
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(47 767)	72 937
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		14 840 859	14 995 883

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le 31 décembre 2011	31 décembre 2010
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u>			
Résultat net		14 948 393	14 995 883
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(47 767)	(72 937)
*Amortissements et provisions		3 589 545	2 860 860
*Variation des:			
- Stocks	29	(5 614 484)	(7 910 301)
- Créances clients	30	(503 415)	(1 056 914)
- Autres actifs	31	(1 528 978)	(8 877 537)
- Fournisseurs et autres dettes	32	3 909 217	2 862 543
*Autres ajustements			
- Plus ou moins value sur cession d'immobilisation		(22 482)	-
- Résorption subvention d'investissement		(217 024)	(282 965)
- Transfert de charges		600	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		14 513 606	2 518 632
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(5 581 460)	(11 003 521)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	2 561 810
Décaissement pour acquisition d'actifs non courants		-	-
Encaissement provenant des subventions / Equipements		-	683 559
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières	34	(4 784 648)	(1 585 782)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	35	456 036	2 761 578
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(9 910 072)	(6 582 356)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Encaissement suite à l'augmentation du capital		-	8 265 000
Encaissement suite à la cession des actions propres		-	-
Dividendes et autres distributions	36	(9 350 000)	(9 100 000)
Décaissement pour remboursement d'emprunts	37	(27 700 739)	(16 303 380)
Encaissement sur emprunts	38	27 802 115	25 000 000
Encaissement provenant des placements	39	114 050 000	81 071 170
Décaissement pour acquisition de placement	40	(109 900 339)	(83 600 000)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(5 098 963)	5 332 790
<i>Incidence différence de change</i>		36 136	-
Variation de trésorerie		(459 293)	1 269 066
Trésorerie au début de l'exercice		6 762 531	5 493 465
Trésorerie à la clôture de l'exercice	41	6 303 238	6 762 531

GROUPE TPR

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « TPR » est composé de six sociétés : TPR, TPR Trade, CFI-SICAR, ALUFOND, PROFAL MAGHREB et LAVAAL INTERNATIONAL. L'activité principale du groupe TPR est la fabrication et la commercialisation des profilés d'aluminium et ses accessoires.

- ✓ **Tunisie Profilés Aluminium « TPR »**: son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5% par la société CFI. Actuellement son capital s'élève à 42 000 000 DT détenu à concurrence de 75% par le groupe BAYAHY et 25% par des flottants
Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.
- ✓ **Tunisie Profilés Aluminium TRADE « TPR TRADE »** est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. La société est dotée d'un capital social de 500 000 DT. Son capital est détenu à raison de 99,80% par TPR, le reste par la famille BAYAHY. Le principal client de la société est la société mère TPR.
- ✓ **La Compagnie Financière d'Investissement SICAR « CFI SICAR »** est créée en 2007. Elle est dotée d'un capital social de 2 000 000 DT de nominal 100 DT. Elle a pour objet la prise de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers en vue de leur rétrocession. Son capital est détenu à raison de 49,5% par TPR.
- ✓ **La société ALUFOND** est créée en 2010. Elle est dotée d'un capital social de 3 000 000 DT de nominal 100 DT. L'objet de cette société consiste en le recyclage et la remise en valeur de déchets en Alliage d'Aluminium, la production de billettes et lingots d'Aluminium. La participation de TPR s'élève à 2 700 000 DT représentant 90% du capital d'ALUFOND.
- ✓ **La société Profilés Aluminium Maghreb SPA « PROFAL MAGHREB »** est créée en 2008. Elle est dotée d'un capital social de 360 000 000 Dinars Algérien non encore totalement libéré. La participation de la société mère TPR dans le capital de PROFAL MAGHREB s'élève à 7 315 751 DT dont 3 674 267 DT non encore libéré au 31/12/2011. Elle a pour objet la fabrication des fenêtres et des portes en aluminium.
- ✓ **La société LAVAAL INTENATIONAL**: la participation de TPR SA s'élève à 75% libérée totalement pour 400 000 Euros. C'est une société en cours de constitution et la dite participation figure parmi les immobilisations financières dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe TPR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

II. 2. 1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

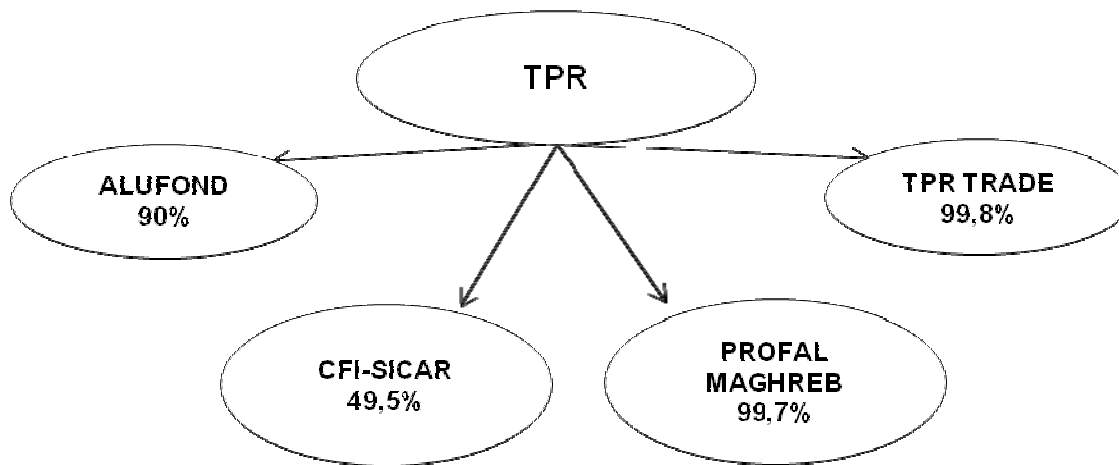
Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe TPR est présenté au niveau du schéma suivant :

**II. 2. 2. Méthode de consolidation**

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société TPR et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CFI-SICAR soit détenu par deux principaux actionnaires à parts égales : TPR (49,5%) et SPI MONTFLEURY (49,5%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère TPR S.A dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CFI-SICAR.

Société	2010			2011		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
TPR	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
TPR TRADE	99,80%	Filiale	IG	99,80%	Filiale	IG
CFI SICAR	49,50%	Filiale	IG	49,50%	Filiale	IG
ALUFOND	-	-	-	90,00%	Filiale	IG
PROFAL MAGHREB	99,70%	Filiale	IG	99,70%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TPR et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II. 2. 4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II. 2. 5. Ecart d'acquisition

Aucun écart d'acquisition positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe TPR, vu que toutes les participations remontent à la constitution des sociétés filiales.

II. 2. 6. Ecart de conversion

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;et
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément:

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- ✓ convention de la permanence des méthodes,
- ✓ convention de la périodicité,
- ✓ convention de prudence,
- ✓ convention du coût historique, et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

II. 3. 1. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Constructions	5 ou 2%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel et outillages	15 ou 10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Marque, brevet et licence	33%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II. 3. 2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

II. 3. 3. Stocks

Seule la société TPR détient un stock. Il s'agit d'un stock de matières premières, produits finis et produits accessoires. Le stock est valorisé comme suit :

- ✓ Les billets importées sont valorisées sur la base d'un coût moyen pondéré annuel.
- ✓ Les billets locales achetées par la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR sont valorisés au coût moyen pondéré annuel.
- ✓ Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- ✓ Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

II. 3. 4. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

II. 3. 5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe TPR sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

II. 3. 6. Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III. NOTES EXPLICATIVES

III. 1. Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe TPR permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2010		2011	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
TPR	100%	100%	100%	100%
TPR TRADE	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%
CFI SICAR	49,50%	49,50%	49,50%	49,50%
ALUFOND	-	-	90,00%	90,00%
PROFAL MAGHREB	99,70%	99,70%	99,70%	99,70%

III. 2. Bilan**Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève au 31 décembre 2011 à 28 968 523 DT.

Désignation	Valeur Brute Comptables			Amortissements				Valeur Comptable nettes au 31/12/2011
	Valeur au 31/12/10	Acquisition 2011	Cession / Reclassement 2011	Valeur au 31/12/2011	Amortissements au 31/12/10	Dotations aux amortissements aux 31/12/2011	Amortissements au 31/12/2011	
Logiciel	315 264	44 431	-	359 695	195 734	68 385	264 119	95 576
Marques, Brevets, licences	10 587	-	-	10 587	10 587	-	10 587	-
Fond de commerce	180 000	-	-	180 000	53 500	9 000	62 500	117 500
Total immobilisations incorporelles	505 851	44 431	-	550 282	259 820	77 385	337 205	213 078
Terrains	2 372 996	15 946	-	2 388 942	-	-	-	2 388 942
Constructions	3 768 815	582 743	-	4 351 558	2 008 648	129 954	2 138 602	2 212 956
AAI Construction	28 030	-	-	28 030	16 420	1 330	17 750	10 280
Matériels Industriels	25 600 981	10 012 267	-	35 613 248	15 756 520	2 333 563	18 090 083	17 523 165
Outillages Industriels	369 608	57 322	-	426 930	127 991	29 332	157 323	269 607
AAI Matériels industriels et Outillages	394 387	-	-	394 387	362 912	12 871	375 783	18 604
Matériels de Transport	1 153 574	43 642	-	1 197 216	914 314	86 311	1 000 625	196 591
Matériels Engin de Levage	435 017	23 500	-	458 517	299 297	30 941	330 238	128 279
AAI Divers	633 496	78 274	-	711 770	406 321	33 806	440 127	271 643
Matériels de Bureau	416 114	10 201	-	426 315	336 381	15 473	351 854	74 461
Matériels Informatique	881 871	50 550	-	932 421	630 083	54 001	684 084	248 337
Magasin vertical	1 125 887	-	-	1 125 887	56 294	56 294	112 588	1 013 299
Total immobilisations corporels	37 180 776	10 874 445	-	48 055 221	20 915 183	2 783 875	23 699 056	24 356 165
Immobilisations Encours								
PRSSSE 6	6 406 616	-	6 406 616	-	-	-	-	-
Constructions PROFAL	730 557	349 198	-	1 079 755	-	-	-	1 079 755
Station de laquage	-	3 319 526	-	3 319 526	-	-	-	3 319 526
Fonderie ALUFON	2 562 067	-	2 562 067	-	-	-	-	-
Total des immobilisations corporels	46 880 016	14 543 169	8 968 683	53 004 784	21 175 003	2 861 260	24 036 261	28 968 524
Total des Immobilisations	47 385 867	2 299 391	-	53 004 784	21 175 003	2 861 260	24 036 261	28 968 523

Note 2 : Immobilisations financières

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2011 à 5 088 337 DT contre 6 117 624 DT au 31 décembre 2010.

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
TECI	4 000	4 000
GIC	37 700	37 700
BNS	10 000	10 000
STB	16 429	16 429
BS	5 595	5 595
SMFA*	155 000	155 000
LLOYD	500	500
S.M.U	75 000	75 000
LAVAAL INTERNATIONAL *	872 235	-
Titres de participation détenus par TPR S.A	1 176 459	304 224
Panilabo	40 000	80 000
Cetram co	490 000	490 000
Metal pack	500 000	500 000
M.A.S	412 500	550 000
SICAM	6 500 000	4 000 000
Titres de participation détenus par CFI-SICAR	7 942 500	5 620 000
Titres de participation détenus par TPR TRADE	35 000	35 000
Versement restant à effectuer sur titres	(4 436 678)	(108 235)
Prêts	487 485	367 368
PRETS AUX PERSONNEL	465 503	431 041
PRETS AUX PERSONNEL MOINS D'1 AN	-	(93 367)
PRETS.DIVERS	21 982	29 694
Dépôts et cautionnements	22 000	31 581
Immobilisations financières brutes	5 226 765	6 249 938
Provision des Titres de participation	(138 429)	(132 314)
Immobilisations financières nettes	5 088 337	6 117 624

Note 3 : Actifs d'impôt différé

Le solde des actifs d'impôt différé s'élève au 31 décembre 2011 à 115 667 DT contre 71 724 DT au 31 décembre 2010.

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Actif d'impôt différé TPR	34 140	7 371
Actif d'impôt différé ALUFOND	6 095	-
Actif d'impôt différé TPR TRADE	75 433	64 353
Actif d'impôt différé	115 667	71 724

Note 4 : Stocks

La valeur nette des stocks s'élève au 31 décembre 2011 à 27 590 691 DT contre 21 928 340 DT au 31 décembre 2010.

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Matières premières et consommables	17 754 457	13 141 528
Stock filières	1 377 265	1 180 227
Produits en cours	2 146 370	1 325 611
Produits finis	4 476 445	5 455 052
Stock en transit	1 836 154	76 366
Travaux encours	-	952 265
Total du stock brut	27 590 691	22 131 0050
Provision pour dépréciation des stocks	-	(202 711)
Total du stock net	27 590 691	21 928 340

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le solde des clients et comptes rattachés se présente au 31 décembre 2011 comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Clients locaux	5 065 391	3 167 126
Clients étrangers	8 200 990	7 089 667
Clients locaux effets à recevoir	232 601	3 907 440
Clients étrangers effets à recevoir	35 399	290 442
Clients douteux locaux	2 142 185	1 889 065
Clients douteux étrangers	1 575 476	1 385 833
Clients douteux locaux en contentieux	828 954	282 782
Clients douteux étrangers en contentieux	894 523	894 522
Total brut	18 975 519	18 906 880
Provision sur clients douteux	(5 364 975)	(4 941 121)
Total net	13 610 545	13 965 759

Note 6 : Autres actifs courants

Au 31 décembre 2011, le solde des autres actifs courants se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Personnel	2 313	100 289
Fournisseurs débiteurs	163 668	279 677
Etat - impôts et taxes	3 682 064	3 733 146
Compte de régularisation actif	403 674	297 901
Autres débiteurs divers	1 074 227	994 576
Effet à recevoir	-	40 000
Total brut	5 325 946	5 509 194
Provisions des comptes d'actifs	(917 777)	(773 412)
Total net	4 408 169	4 735 782

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Au 31 décembre 2011, le solde des placements et autres actifs financiers se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Titres SICAV	174 392	383 100
Bons de trésor et billets de trésorerie	23 450 000	23 700 000
Autres placements courants	1 564 006	1 115 548
Total	25 188 398	25 198 648

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2011 un montant de 7 551 746 DT contre 7 592 656 DT au 31 décembre 2010 et s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Chèques à encaisser	2 992 692	3 234 005
Banques	4 555 155	4 352 385
Caisses	3 900	6 266
Total	7 551 746	7 592 656

Note 9 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

	31/12/2010	Variation de capital	Variation de périmètre	Dividendes versés	Résultat de l'exercice 2011	Subvention inscrite au résultat	Affectation 2010	Autres variations	31/12/2011
Capitaux propres sociaux	90 923 018	0	0	(9 350 000)	14 763 287	(217 024)	0	331 032	96 450 313
RETRAITEMENTS									
Impôts différés /Pertes et gains de change	6 263	0	0	0	27 743	0	0	0	34 006
TOTAL RETRAITEMENTS	6 263	0	0	0	27 743	0	0	0	34 006
CAPITAUX PROPRES RETRAITES	90 929 281	0	0	(9 350 000)	14 791 030	(217 024)	0	331 032	96 484 319
ELIMINATION									
Provision sur les sociétés du groupe	79 434	0	0	0	137 670	0	0	0	217 103
Elimination marge/Stock initial	86 039	0	0	0	150 157	0	0	0	236 196
Elimination marge/Stock final	(236 196)	0	0	0	(190 230)	0	0	0	(426 426)
TOTAL ELIMINATIONS	(70 724)	0	0	0	97 597	0	0	0	26 873
ECART D'EVALUATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ECART D'ACQUISITION NET	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ELIMINATION TITRES	7 830 484	0	0	0	0	0	0	0	7 830 484
Part des minoritaires dans les réserves	1 197 793	0	0	(200)	300	0	(72 579)	0	1 125 315
Part des minoritaires dans le résultat	(72 937)	0	0	0	47 767	0	72 937	0	47 767
Part des intérêts minoritaires	1 124 856	0	0	(200)	48 067	0	358	0	1 173 082
Capital Social	37 000 000	5 000 000	0	0	0	0	0	0	42 000 000
Part du groupe dans les réserves	29 907 473	0	(3 519 000)	(9 349 800)	(79 434)	(217 024)	9 840 316	331 032	26 913 564
Part du groupe dans le résultat	14 995 885	0	0	0	14 840 859	0	(14 995 885)	0	14 840 859
Part du groupe capitaux propres	81 903 358	5 000 000	(3 519 000)	(9 349 800)	14 761 426	(217 024)	(5 155 569)	331 032	83 754 423

Note 10 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 1 173 082 DT au 31 décembre 2011 contre un solde de 1 124 717 DT au 31 décembre 2010. Ils s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de TPR TRADE</i>	<u>1 054</u>	<u>976</u>
- dans les réserves	1 076	1 158
- dans le résultat	(22)	(183)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de CFI SICAR</i>	<u>809 356</u>	<u>801 062</u>
- dans les réserves	801 062	875 868
- dans le résultat	8 294	(74 608)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de PROPAL MAGHREB</i>	<u>21 114</u>	<u>20 617</u>
- dans les réserves	21 114	20 628
- dans le résultat	-	-11
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ALUFOND</i>	<u>341 558</u>	<u>302 063</u>
- dans les réserves	302 063	300 000
- dans le résultat	39 495	2 063
Total des intérêts minoritaires	1 173 082	1 124 717
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	1 125 314	1 197 654
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	47 767	(72 937)

Note 11 : Emprunts

Le solde des emprunts au 31/12/2011 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Emprunts CFI-SICAR (Fonds à gérer MONFLEURY et HKP)	2 950 000	2 150 000
Total	2 950 000	2 150 000

Note 12 : Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques et charges au 31/12/2011 s'élève à 845 984 DT contre 573 114 DT au 31/12/2009.

Note 13 : Passifs impôts différés

Au 31 décembre 2011, le solde des passifs impôts différés se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Passif d'impôt différé PROFAL MAGHREB	-	236 267
Passif d'impôt différé TPR	59 001	34 043
Passif d'impôt différé TPR TRADE	134	1 107
Passifs d'impôt différé	59 135	271 418

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Au 31 décembre 2011, le solde des fournisseurs et comptes rattachés se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Fournisseurs locaux	1 731 892	1 884 017
Fournisseurs étrangers	5 274 164	3 438 197
Effets à payer	1 469 293	2 124 424
Fournisseurs - factures non encore parvenues	716 800	229 074
Total	9 192 149	7 675 712

Note 15 : Autres passifs courants

Au 31 décembre 2011, le solde des autres passifs courants se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2009
Personnel	2 143	13 520
Etat - impôts et taxes	493 247	740 932
CNSS	258 192	260 225
Assurances	45 755	102 721
Groupe	128 075	19 847
Créditeurs divers	180 914	539
Comptes de régularisations passifs	293 754	356 242
Total	1 402 080	1 498 214

Note 16 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2011, le solde des autres passifs courants se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010
Comptes bancaires débiteurs	1 248 508	830 125
Crédit de financement	7 900 000	4 800 000
Autre crédit	4 000 000	5 000 000
Autres passifs financiers	2 115	739
Total	13 150 623	10 630 864

III. 3. Etat de résultat**Note 17 : Revenus**

Les revenus du Groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Revenus TPR	84 804 802	87 137 317
Revenus CFI SICAR	29 642	64 576
Revenus ALUFOND	323 733	-
Total	85 158 176	87 201 894

Note 18 : Variation des stocks de produits finis et encours

La variation des stocks de produits finis et encours du groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Variation des stocks de produits finis	131 507	(1 109 206)
Variation encours de production	921 360	(326 864)
Total	1 052 867	(1 436 071)

Note 19 : Achat marchandise consommée

Les achats de marchandises consommées du groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Achat marchandise consommée TPR	39 650 778	42 209 821
Achat marchandise consommée TPR TRADE	4 450 759	263 626
Achat marchandise consommée ALUFOND	1 376 450	-
Total	45 477 987	42 473 447

Note 20 : Achat d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés du groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent au comme suit :

Libellé	2011	2010
Achat d'approvisionnement consommés TPR	7 439 481	9 297 109
Achat d'approvisionnement consommés TPR TRADE	-	5 384 019
Achat d'approvisionnement consommés ALUFOND	355 255	15
Total	7 794 736	14 681 143

Note 21 : Charges de personnel

Les charges de personnel du groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Charges de personnel TPR	4 343 395	4 234 449
Charges de personnel TPR TRADE	-	362 665
Charges de personnel ALUFOND	59 458	-
Total	4 402 853	4 597 114

Note 22 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR	3 229 958	2 859 776
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR TRADE	-	315
Dotations aux amortissements et aux provisions ALUFOND	162 916	769
Total	3 392 874	2 860 860

Note 23 : Autres charges d'exploitations

Les autres charges d'exploitations du groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Autres charges d'exploitations TPR	5 669 606	6 058 024
Autres charges d'exploitations TPR TRADE	27 411	115 700
Autres charges d'exploitations CFI SICAR	6 014	8 144
Autres charges d'exploitations ALUFOND	48 736	1 490
Autres charges d'exploitations PROFAL MAGHREB	-	3 984
Total	5 751 767	6 187 343

Note 24 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Charges financières	2 743 630	2 530 924
Revenus des autres créances	(9 340)	(518 063)
Perte de change	337 418	292 458
Gain de change	(408 521)	(296 029)
Total	2 663 187	2 009 290

Note 25 : Produits des placements

Les produits des placements du Groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Produits des valeurs financières et des placements TPR	1 539 429	1 303 138
Produits des valeurs financières et des placements TPR TRADE	15 348	26 002
Revenus des titres de placements CFI SICAR	625 974	75 107
Revenus des titres de placements ALUFOND	3 014	31 744
Total	2 183 765	1 435 991

Note 26 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires au cours de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

Libellé	2011	2010
Ristournes perçues	8 264	14 804
Produits nets sur cession des immobilisations	75 505	12 992
Divers gains ordinaires	-	283
Total	83 769	28 079

Note 27 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du groupe au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

Libellé	2011	2010
Autres pertes ordinaires TPR	100 370	158 926
Autres pertes ordinaires TPR TRADE	6	33 807
Autres pertes ordinaires CFI SICAR	7	15
Autres pertes ordinaires PROFAL MAGHREB	-	4
Autres pertes ordinaires ALUFOND	50	-
Total	100 434	192 751

Note 28 : Impôt différé

L'impôt différé constaté en résultat au cours de l'exercice 2011, se résume comme suit :

Libellé	2011	2010
Impôts différés TPR	90 491	39 902
Impôts différés TPR TRADE	(76 406)	(59 261)
Total	14 085	(19 359)

III. 3. Etat de flux de trésorerie**Note 29 : Variation de stock**

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Variation des stocks TPR	5 614 484	7 910 301
Total	5 614 484	7 910 301

Note 30 : Variation des créances clients

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Variation des créances TPR	55 303	(946 944)
Variation des créances TPR TRADE	(294 971)	(66 694)
Variation des créances CFI-SICAR	(17 700)	(43 276)
Variation des créances ALUFOND	(246 047)	-
Total	(503 415)	(1 056 914)

Note 31 : Variation des autres actifs courants

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Variation des autres actifs TPR	378 763	(2 710 051)
Variation des autres actifs TPR TRADE	(92 580)	272 424
Variation des autres actifs CFI-SICAR	(1 480 944)	(97 555)
Variation des autres actifs ALUFOND	(156 178)	(37 737)
Variation des créances PROFAL MAGHREB	(178 039)	(6 304 618)
Total	(1 528 978)	(8 877 537)

Note 32 : Variation des fournisseurs et autres dettes

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Variation des fournisseurs et autres dettes TPR	2 032 578	1 924 122
Variation des fournisseurs et autres dettes TPR TRADE	(215 152)	171 641
Variation des fournisseurs et autres dettes CFI-SICAR	2 004 215	4 857
Variation des fournisseurs et autres dettes ALUFOND	62 615	249 367
Variation des fournisseurs et autres dettes PROFAL MAGHREB	24 962	512 556
Total	3 909 217	2 861 804

Note 33 : Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles TPR	(3 951 145)	(7 209 425)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ALUFOND	(966 325)	(3 035 720)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles PROFAL MAGHREB	(663 989)	(1 053 250)
Total	(5 581 460)	(11 003 521)

Note 34 : Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Acquisition d'immobilisations financières TPR	(2 274 158)	(1 585 782)
Acquisition d'immobilisations financières CFI-SICAR	(2 500 000)	-
Acquisition d'immobilisations financières TPR Trade	(2 000)	-
Acquisition d'immobilisations financières ALUFOND	(8 490)	-
Total	(4 784 648)	(1 585 782)

Note 35 : Encaissements sur cession d'immobilisations financières

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Cession d'immobilisations financières TPR	253 969	2 721 578
Cession d'immobilisations financières ALUFOND	2 085	-
Cession d'immobilisations financières CFI SICAR	199 982	40 000
Total	456 036	2 761 578

Note 36 : Dividendes et autres distributions

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Dividendes TPR	(9 250 000)	(9 000 000)
Dividendes TPR TRADE	(100 000)	(100 000)
Total	(9 350 000)	(9 100 000)

Note 37 : Décaissement pour remboursement d'emprunts

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Remboursement emprunts TPR	(27 700 739)	(16 303 380)
Total	(27 700 739)	(16 303 380)

Note 38 : Encaissement sur emprunts

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Encaissement sur emprunts TPR	27 802 115	25 000 000
Total	27 802 115	25 000 000

Note 39 : Encaissement provenant des placements

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Encaissement provenant des placements TPR	110 150 000	81 071 170
Encaissement provenant des placements CFI SICAR	2 500 000	-
Encaissement provenant des placements ALUFOND	1 400 000	-
Total	114 050 000	81 071 170

Note 40 : Décaissement pour acquisition de placement

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Décaissement pour acquisition de placement TPR	(108 065 887)	(83 600 000)
Décaissement pour acquisition de placement CFI SICAR	(884 452)	-
Décaissement pour acquisition de placement ALUFOND	(950 000)	-
Total	(109 900 339)	(83 600 000)

Note 41 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Chèques à encaisser	2 992 692	3 234 005
Comptes bancaires créditeurs	4 555 155	4 352 385
Comptes bancaires débiteurs	(1 248 508)	(830 125)
Caisses	3 900	6 266
Total	6 303 238	6 762 531

**Groupe TPR »
Rapport Général du commissaire aux comptes**

Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires du Groupe TPR,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 Mai 2011, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe TPR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe TPR, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 83 754 423 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 14 840 859 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe « TPR », du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice.

Tunis, le 27 Avril 2012

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed CHERIF**

AMRI Naoufel

Etats financiers annuels de SICAV**PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV**

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINANCIAL AUDITING & CONSULTING représenté par M. Mohamed Neji HERGLI.

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2011
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Au 31 décembre	
		2 011	2010
ACTIF			
Portefeuille-titres	5	<u>362 974 239</u>	<u>299 709 967</u>
Obligations		183 117 885	159 609 722
BTA		126 587 444	88 849 692
BTZc		29 135 285	27 586 650
FCC		2 024 342	3 448 609
OPCVM		22 109 285	20 215 294
Placements monétaires et disponibilités	6	<u>155 624 097</u>	<u>122 822 301</u>
Placements monétaires		74 926 262	31 972 066
Placements à terme		80 696 913	90 848 870
Disponibilités		922	1 365
Créances d'exploitation	7	<u>238 224</u>	-
Intérêts à recevoir		238 224	-
Titres de créances échus		-	-
TOTAL ACTIF		<u>518 836 561</u>	<u>422 532 268</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	622 608	539 830
Autres créditeurs divers	9	3 025 199	330 209
Total passif		<u>3 647 807</u>	<u>870 039</u>
ACTIF NET			
Capital	10	<u>495 921 912</u>	<u>405 446 200</u>
Sommes distribuables		<u>19 266 842</u>	<u>16 216 029</u>
de l'exercice	11	19 265 179	16 212 841
de l'exercice clos		-	-
Report à nouveau		1 663	3 188
Total actif net		<u>515 188 754</u>	<u>421 662 229</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>518 836 561</u>	<u>422 532 268</u>

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos le 31 Décembre 2011
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	Exercice clos le 31 Décembre	
		<u>2 011</u>	<u>2 010</u>
Revenus du portefeuille-titres	12	<u>15 090 004</u>	<u>12 990 866</u>
Revenus des obligations		7 263 168	6 200 001
Revenus des BTA et BTZc		7 007 772	5 982 921
Revenus des OPCVM & FCC		819 064	807 944
Revenus des placements monétaires	13	<u>2 246 362</u>	<u>1 182 091</u>
Revenus des placements à terme	14	<u>3 433 009</u>	<u>4 965 074</u>
Total des revenus de placement		20 769 375	19 138 031
Charges de gestion des placements	15	(2 259 503)	(2 028 299)
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 509 872	17 109 732
Autres charges d'exploitation	16	(593 801)	(541 500)
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 916 071	16 568 232
Régularisation du résultat d'exploitation		1 349 108	(355 391)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		19 265 179	16 212 841
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 349 108)	355 391
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		(127 476)	(18 330)
Plus ou moins values réalisées sur titres		-	36 822
Frais de négociation de titres		(5)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		17 788 589	16 586 723

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercice clos le 31 Décembre 2011
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 011	2 010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	17 916 071	16 568 232
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(127 476)	(18 330)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	36 822
Frais de négociation de titres	(5)	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(16 214 670)	(14 150 955) *
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		
Souscriptions		
Capital	394 006 700	438 974 700
Régularisation des sommes non distribuables	(372 273)	(367 110)
Régularisation des sommes distribuables	8 019 020	8 020 792 *
Rachats		
Capital	(303 321 400)	(363 239 700)
Régularisation des sommes non distribuables	290 166	306 372
Régularisation des sommes distribuables	(6 669 608)	(8 375 587) *
VARIATION DE L'ACTIF NET	93 526 525	77 755 234
ACTIF NET		
En début d'exercice	421 662 229	343 906 995
En fin d'exercice	515 188 754	421 662 229
NOMBRE D' ACTIONS		
En début d'exercice	4 056 710	3 299 360
En fin d'exercice	4 963 563	4 056 710
VALEUR LIQUIDATIVE		
En début d'exercice	103,941	104,234
En fin d'exercice	103,794	103,941
TAUX DE RENDEMENT	3,70%	3,83%

* Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 4)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

Placement Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, de distribution obligatoire, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 17 Décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de Placement Obligataire SICAV est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, Placement Obligataire SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'Etat (BTA, BTZc,...), de titres d'OPCVM et de titres de FCC.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatées au bilan pour le montant net de retenues à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'Etat et en titres de FCC ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : RECLASSEMENTS LIES A LA PRESENTATION DE CERTAINES RUBRIQUES DE L'ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Les comptes de régularisation du report à nouveau sur arrondis de coupons ainsi que ceux relatifs à la régularisation du résultat de l'exercice clos en instance d'affectation figuraient antérieurement à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 parmi les éléments de la rubrique "**AN2- Distribution de dividendes**" au niveau de l'état de variation de l'actif net.

Le reclassement, au 31 Décembre 2011, des comptes de régularisation susvisés parmi les éléments de la rubrique "**AN3a- Régularisation des sommes distribuables**" pour les souscriptions et parmi les éléments de la rubrique "**AN3b- Régularisation des sommes distribuables**" pour les rachats ; a donné lieu corrélativement au retraitement, en proforma, des données comparatives relatives à l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

Le détail des reclassements opérés à des fins comparatives, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présente comme suit :

Libellé	Ancien poste	Nouveau poste	Exercice clos le 31/12/2010
Comptes de régularisation du report à nouveau sur arrondis de coupons (Souscriptions)	AN2	AN3a	3 447
Comptes de régularisation du report à nouveau sur arrondis de coupons (Rachats)	AN2	AN3b	(2 852)

NOTE 5 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Ce poste totalise, au 31 Décembre 2011, la somme de 362.974.239 DT contre 299.709.967 DT au 31 Décembre 2010 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% actif net	% actif
I- OBLIGATIONS		179 783 105	3 334 780	183 117 885	35,54%	35,29%
Tunisie Leasing 2007	20 000	400 000	9 424	409 424	0,08%	0,08%
Tunisie Leasing 2007-1	15 000	300 000	216	300 216	0,06%	0,06%
Tunisie Leasing 2007-2	15 000	600 000	28 896	628 896	0,12%	0,12%
Tunisie Leasing 2008-1	15 000	600 000	15 768	615 768	0,12%	0,12%
Tunisie Leasing 2008-2	15 000	600 000	2 988	602 988	0,12%	0,12%
Tunisie Leasing 2008-3	10 000	600 000	28 976	628 976	0,12%	0,12%
Tunisie Leasing 2009-1	7 500	450 000	19 500	469 500	0,09%	0,09%
Tunisie Leasing 2009-2	9 250	740 000	23 044	763 044	0,15%	0,15%
Tunisie Leasing 2010-1	20 000	1 600 000	38 352	1 638 352	0,32%	0,32%
Tunisie Leasing 2010-2	30 000	2 400 000	12 696	2 412 696	0,47%	0,47%
Tunisie Leasing 2011-1	30 000	3 000 000	77 304	3 077 304	0,60%	0,59%
Tunisie Leasing 2011-2	30 000	3 000 000	24 960	3 024 960	0,59%	0,58%
Tunisie Leasing Subordonné 2009	15 000	900 000	10 440	910 440	0,18%	0,18%
Tunisie Leasing Subordonné 2010	20 050	2 005 000	71 054	2 076 054	0,40%	0,40%
TL 2011-03	30 000	3 000 000	5 001	3 005 001	0,58%	0,58%

AB 2008/15A	10 000	799 990	25 576	825 566	0,16%	0,16%
AB 2008/20A	30 000	2 550 000	87 792	2 637 792	0,51%	0,51%
AB 2009/15A	60 000	5 199 600	52 992	5 252 592	1,02%	1,01%
AB 2010	30 000	2 799 990	37 728	2 837 718	0,55%	0,55%
AIL2007	10 000	200 000	448	200 448	0,04%	0,04%
AIL2008	10 000	400 000	5 288	405 288	0,08%	0,08%
AIL2009-1	7 000	420 000	18 670	438 670	0,09%	0,08%
AIL2010-1	15 000	1 200 000	36 900	1 236 900	0,24%	0,24%
AIL2011-1	20 000	2 000 000	62 336	2 062 336	0,40%	0,40%
AMEN BANK 2001	10 000	100 000	2 992	102 992	0,02%	0,02%
AMEN BANK 2007	20 000	1 200 000	45 760	1 245 760	0,24%	0,24%
AMEN BANK 2011-1	50 000	5 000 000	64 680	5 064 680	0,98%	0,98%
ATB 2007/1	50 000	4 200 000	125 040	4 325 040	0,84%	0,83%
ATB SUB 2009	50 000	5 000 000	121 360	5 121 360	0,99%	0,99%
ATL 2006/1	27 000	1 080 000	30 694	1 110 694	0,22%	0,21%
ATL 2007-2	30 000	600 000	10 488	610 488	0,12%	0,12%
ATL 2008/1	30 000	1 200 000	36 816	1 236 816	0,24%	0,24%
ATL 2008/SUBOR	15 000	1 500 000	30 300	1 530 300	0,30%	0,29%
ATL 2009	30 000	1 800 000	52 152	1 852 152	0,36%	0,36%
ATL 2009/2	19 000	1 900 000	20 003	1 920 003	0,37%	0,37%
ATL 2009/3	30 000	1 800 000	384	1 800 384	0,35%	0,35%
ATL 2010-1	75 000	6 000 000	99 840	6 099 840	1,18%	1,18%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% actif net	% actif
ATL 2010-2	35 500	3 550 000	795	3 550 795	0,69%	0,68%
ATL 2011	30 000	3 000 000	1 233	3 001 233	0,58%	0,58%
BH 2007	70 000	4 200 000	12 320	4 212 320	0,82%	0,81%
BH 2009	50 000	5 000 000	560	5 000 560	0,97%	0,96%
BH 2009	10 000	1 000 000	112	1 000 112	0,19%	0,19%
BNA SUB 2009	50 000	4 333 000	137 560	4 470 560	0,87%	0,86%
BTE 2009	41 100	3 288 000	40 738	3 328 738	0,65%	0,64%
BTE 2010 CAT A 10 ANS	10 000	900 000	10 840	910 840	0,18%	0,18%
BTE 2010 CAT A 10 ANS	30 000	2 700 000	32 520	2 732 520	0,53%	0,53%
BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	950 000	12 880	962 880	0,19%	0,19%
BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	2 500 000	2 055	2 502 055	0,49%	0,48%
BTE 2011 CAT A 7 ANS	25 000	2 500 000	1 796	2 501 796	0,49%	0,48%
BTK 2009	50 000	4 666 650	156 880	4 823 530	0,94%	0,93%
CIL 2005/1	15 000	300 000	3 624	303 624	0,06%	0,06%
CIL 2007/1	15 000	600 000	30 348	630 348	0,12%	0,12%
CIL 2007/2	15 000	600 000	26 760	626 760	0,12%	0,12%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	55 776	1 055 776	0,20%	0,20%
CIL 2008/1	15 000	600 000	10 656	610 656	0,12%	0,12%
CIL 2009/1	5 000	300 000	5 952	305 952	0,06%	0,06%
CIL 2009/1 TMM+1	5 000	300 000	5 588	305 588	0,06%	0,06%
CIL 2009/2	10 000	600 000	6 960	606 960	0,12%	0,12%
CIL 2009/3	18 000	1 440 000	55 843	1 495 843	0,29%	0,29%
CIL 2010/1	20 000	1 600 000	28 464	1 628 464	0,32%	0,31%
CIL 2010/2	30 000	2 400 000	16 632	2 416 632	0,47%	0,47%
CIL 2011/1	30 250	3 025 000	104 474	3 129 474	0,61%	0,60%
MEUBLATEX 2008	10 000	1 000 000	14 872	1 014 872	0,20%	0,20%
MEUBLATEX 2010 TRB	100	10 000	359	10 359	0,00%	0,00%

MOURADI PALACE 2005	3 000	120 000	3 274	123 274	0,02%	0,02%
SIHM2008	14 000	1 120 000	17 394	1 137 394	0,22%	0,22%
STAR 2004	2 400	2 400 000	96 787	2 496 787	0,48%	0,48%
STB2008-16A/1	7 500	609 375	17 424	626 799	0,12%	0,12%
STB2008-20A/1	20 000	1 700 000	50 752	1 750 752	0,34%	0,34%
STB2008-25A/1	70 000	6 160 000	191 688	6 351 688	1,23%	1,22%
STB2010/1 +0.7%	20 000	1 800 000	54 336	1 854 336	0,36%	0,36%
STB2010/1 5.3%	30 000	2 799 900	92 112	2 892 012	0,56%	0,56%
STB2010/1 5.3%	20 000	1 866 600	61 408	1 928 008	0,37%	0,37%
STB 2011	30 000	3 000 000	1 203	3 001 203	0,58%	0,58%
STM2007	8 000	480 000	6 957	486 957	0,09%	0,09%
UNIFACTOR 2008	10 000	400 000	16 648	416 648	0,08%	0,08%
UNIFACT 2010 TMM+1	10 000	1 000 000	37 456	1 037 456	0,20%	0,20%
UTL 2004	10 000	200 000	8 448	208 448	0,04%	0,04%
UIB 2009 CAT C	100 000	9 000 000	193 360	9 193 360	1,78%	1,77%
UIB 2011-1	30 000	3 000 000	52 872	3 052 872	0,59%	0,59%
UIB2011-2	65 000	6 500 000	13 449	6 513 449	1,26%	1,26%
CHO 2009	5 000	500 000	2 428	502 428	0,10%	0,10%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% actif net	% actif
MEUBLATEX 2010 TRA	7 000	700 000	20 658	720 658	0,14%	0,14%
HANNIBAL LEASE 2009/1 TMM+1	20 000	1 200 000	13 280	1 213 280	0,24%	0,23%
HANNIBAL LEASE 2009/1 TMM+1,5	20 000	1 200 000	21 840	1 221 840	0,24%	0,24%
HAN LEASE2010	10 000	800 000	18 088	818 088	0,16%	0,16%
HAN LEASE2010	20 000	1 600 000	36 176	1 636 176	0,32%	0,32%
HAN LEASE2010-2	10 000	800 000	3 432	803 432	0,16%	0,15%
HAN LEASE2010-2	20 000	1 600 000	6 864	1 606 864	0,31%	0,31%
HAN LEASE2010-2	4 000	320 000	1 373	321 373	0,06%	0,06%
ELWIFAK 2010 TMM+0,775	20 000	2 000 000	77 072	2 077 072	0,40%	0,40%
ATTIJ LEAS 2010-1	30 000	2 400 000	30 024	2 430 024	0,47%	0,47%
ATTIJ LEAS 2011	30 000	3 000 000	395	3 000 395	0,58%	0,58%
ATTIJ BANK 2010	20 000	2 000 000	74 128	2 074 128	0,40%	0,40%
II- Titres émis par l'Etat		145 316 382	10 406 346	155 722 728	30,23%	30,01%
BTA		122 288 676	4 298 768	126 587 444	24,57%	24,40%
BTA à 6,90% -05/2022 sur 15 ans	19 665	19 756 511	704 841	20 461 351	3,97%	3,94%
BTA à 7,5% -04/2014 sur 10 ans	20 000	20 176 408	861 376	21 037 784	4,08%	4,05%
BTA 7% -02/2015 sur 10 ans	26 600	26 740 598	1 341 815	28 082 413	5,45%	5,41%
BTA à 8,25% -07/2014 sur 12 ans	17 260	17 372 817	552 417	17 925 234	3,48%	3,45%
BTA 5,5% - 03/2019 sur 10 ans	6 735	6 666 303	240 321	6 906 624	1,34%	1,33%
BTA 5,60% -08/2022 sur 10 ans	27 000	25 756 184	534 350	26 290 534	5,10%	5,07%
BTA 5,50% -10/2018 sur 10 ans	6 000	5 819 855	63 648	5 883 502	1,14%	1,13%
BTZc		23 027 707	6 107 578	29 135 285	5,66%	5,62%
BTZc Octobre 2018	12 000	6 420 000	1 082 858	7 502 858	1,46%	1,45%
BTZc 10/10/2016	10 000	5 133 807	1 710 904	6 844 711	1,33%	1,32%
BTZc 10/10/2016	15 000	8 023 500	2 342 607	10 366 107	2,01%	2,00%
BTZc 10/10/2016	6 400	3 450 400	971 209	4 421 609	0,86%	0,85%

III- Titres des FCC		<u>2 015 373</u>	<u>8 969</u>	<u>2 024 342</u>	<u>0,39%</u>	<u>0,39%</u>
FCC1 P1 11/11/2014	3 500	35 753	140	35 892	0,01%	0,01%
FCC1 P2 11/11/2014	1 500	1 500 000	6 956	1 506 956	0,29%	0,29%
FCC2 P1 11/11/2014	5 000	479 620	1 874	481 494	0,09%	0,09%
IV- Titres des OPCVM		<u>21 716 112</u>	<u>393 173</u>	<u>22 109 285</u>	<u>4,29%</u>	<u>4,26%</u>
AL AMANAH	8 435	867 379	(10 897)	856 481	0,17%	0,17%
FCP SALAMETT CAP	140 000	1 453 626	260 394	1 714 020	0,33%	0,33%
FCP SALAMETT PLUS	67 899	698 370	15 520	713 890	0,14%	0,14%
FINA O SICAV	5 177	537 728	116	537 844	0,10%	0,10%
MILLENIUM SICAV	20 504	2 179 661	(15 751)	2 163 910	0,42%	0,42%
SICAV TRESOR	41 451	4 334 927	(28 292)	4 306 635	0,84%	0,83%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% actif net	% actif
TUNISO EMIRATIES SICAV	50 000	5 088 918	80 782	5 169 700	1,00%	1,00%
UNIVERS OBLIG	63 773	6 555 503	91 301	6 646 805	1,29%	1,28%
Total		348 830 972	14 143 267	362 974 239	70,45%	69,96%

NOTE 6 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITES :

6.1. Placements monétaires :

Ce poste totalise au 31 Décembre 2011, la somme de 74.926.262 DT contre 31.972.066 DT au 31 Décembre 2010 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% actif net	% actif
I- Billets de trésorerie		<u>13 575 621</u>	<u>205 319</u>	<u>13 780 940</u>	<u>2,67%</u>	<u>2,66%</u>
<i>I.1 Titres à échéance supérieure à un an</i>		<i>1 800 000</i>	<i>78 427</i>	<i>1 878 427</i>	<i>0,36%</i>	<i>0,36%</i>
SIHM	1 300	1 300 000	58 027	1 358 027	0,26%	0,26%
SITS	500	500 000	20 400	520 400	0,10%	0,10%
<i>I.2 Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)</i>		<i>11 775 621</i>	<i>126 893</i>	<i>11 902 513</i>	<i>2,31%</i>	<i>2,29%</i>
CEDRIA	1 000	1 000 000	37 693	1 037 693	0,20%	0,20%
CIL	40	1 957 936	30 154	1 988 089	0,39%	0,38%
ELECTROSTAR	1 500	1 483 724	8 897	1 492 621	0,29%	0,29%
SIHM	400	400 000	17 707	417 707	0,08%	0,08%
UNIFACTOR	140	6 933 961	32 442	6 966 403	1,35%	1,34%
II- Certificats de dépôt		<u>60 019 048</u>	<u>1 126 274</u>	<u>61 145 322</u>	<u>11,87%</u>	<u>11,79%</u>
<i>II.1 Titres à échéance supérieure à un an</i>		<i>6 000 000</i>	<i>94 223</i>	<i>6 094 223</i>	<i>1,18%</i>	<i>1,17%</i>
BTE	12	6 000 000	94 223	6 094 223	1,18%	1,17%

II.2 Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)		54 019 048	1 032 052	55 051 099	10,69%	10,61%
BNA	104	50 019 048	933 349	50 952 396	9,89%	9,82%
BTE	8	4 000 000	98 703	4 098 703	0,80%	0,79%
Total		73 594 668	1 331 594	74 926 262	14,54%	14,44%

6.2. Placements à terme :

Ce poste totalise au 31 Décembre 2011 la somme de 80.696.913 DT contre 90.848.870 DT au 31 Décembre 2010 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2011	% actif net	% actif
I- Placements à court terme		80 597 000	99 913	80 696 913	15,66%	15,55%
Placements en comptes à terme BNA	80 597	80 597 000	99 913	80 696 913	15,66%	15,55%
II- Placements à long terme		0	0	0	0,00%	0,00%
Placements en comptes à terme BNA						
Total		80 597 000	99 913	80 696 913	15,66%	15,55%

6.3. Disponibilités :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Avoirs en banque	1 142	1 585
Encaissements perçus et non encore comptabilisés	(120)	(120)
Montant comptabilisés et non encore décaissés	-	-
Sommes à régler:	(100)	(100)
Rachats	-	-
Autres	(100)	(100)
Total	922	1 365

6.4. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités :

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers tel qu'approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010.

Au 31 Décembre 2011, le ratio susvisé s'élève à **17,85%** et a été calculé comme suit :

	Valeur au 31/12/2011	% actif
I- Liquidités	80 697 835	15,55%
<i>I.1- Placements à terme</i>	80 696 913	15,55%
<i>I.2- Disponibilités</i>	922	0,00%
II- Quasi-liquidités	11 902 513	2,29%
<i>II.1- Bons de trésor à court terme</i>	-	0,00%
<i>II.2- Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an</i>	11 902 513	2,29%
<i>II.3- Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an</i>	-	0,00%
Total Général (A) = (I + II)	92 600 349	
Total Actif (B)	518 836 561	
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités (A)/(B)		17,85%

NOTE 7 : CREANCES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Intérêts à recevoir	238 224	-
Intérêts échus et non encaissés sur Obligations	-	-
Intérêts échus et non encaissés sur Billets de Trésorerie	238 224	-
Titres de créances échus	-	-
Obligations échues et non encore remboursées	-	-
Total	238 224	-

NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Gestionnaire (BNA Capitaux)	389 130	337 394
Dépositaire (BNA)	233 478	202 436
Total	622 608	539 830

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Administrateurs - Jetons de présence	30 000	30 000
Commissaire aux comptes	20 000	18 928
Conseil du marché Financier (CMF)	44 856	38 570
Rachats	2 916 408	229 577
Autres	13 935	13 134
Total	3 025 199	330 209

NOTE 10 : CAPITAL :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Capital au début de période		
Montant	405 671 000	329 936 000
Nombre de titres	4 056 710	3 299 360
Nombre d'actionnaires	3 602	3 296
Souscriptions réalisées		
Montant	394 006 700	438 974 700
Nombre de titres	3 940 067	4 389 747
Rachats effectués		
Montant	(303 321 400)	(363 239 700)
Nombre de titres	(3 033 214)	(3 632 397)
Capital fin de période		
Montant	496 356 300	405 671 000
Nombre de titres	4 963 563	4 056 710
Nombre d'actionnaires	3 652	3 602
Sommes non distribuables de la période	(209 588)	(42 247)
1- Résultat non distribuable	(127 482)	18 491
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(127 476)	(18 330)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	36 822
Frais de négociation de titres	(5)	-

2- Régularisation des sommes non distribuables	(82 106)	(60 738)
Aux émissions	(372 273)	(367 110)
Aux rachats	290 166	306 372
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) clos	(224 800)	(182 553)
Total	495 921 912	405 446 200

NOTE 11 : SOMMES DISTRIBUABLES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Résultat d'exploitation	17 916 071	16 568 232
Régularisation lors des souscriptions d'actions	8 017 924	8 017 345
Régularisation lors des rachats d'actions	(6 668 817)	(8 372 735)
Total	19 265 179	16 212 841

NOTE 12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE - TITRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 011	2 010
Revenus des obligations	7 263 168	6 200 001
Intérêts courus	200 198	637 962
Intérêts échus	7 062 971	5 562 039
Revenus des BTA & BTZc	7 007 772	5 982 921
Intérêts courus	2 248 029	1 557 189
Intérêts échus	4 759 743	4 425 732
Revenus des FCC	112 293	129 857
Intérêts courus	(10 560)	(6 569)
Intérêts échus	122 853	136 427
Revenus des OPCVM	706 771	678 087
Total	15 090 004	12 990 866

NOTE 13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 011	2 010
Revenus des billets de trésorerie	402 536	735 941
Intérêts courus	(133 512)	(126 229)
Intérêts échus	536 048	862 170
Revenus des certificats de dépôt	1 838 247	440 729
Intérêts courus	996 034	(16 584)
Intérêts échus	842 213	457 313
Intérêts des comptes de dépôt	5 578	5 421
Total	2 246 362	1 182 091

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 011	2 010
Revenus des placements en compte BNA	3 433 009	4 965 074
Intérêts courus	(185 394)	(782 002)
Intérêts échus	3 618 403	5 747 076
Total	3 433 009	4 965 074

NOTE 15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 011	2 010
Rémunération du gestionnaire (*)	1 412 189	1 267 687
Rémunération du dépositaire (**)	847 314	760 612
Total	2 259 503	2 028 299

(¹) La gestion de la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,25% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(^{**}) La BNA assure les fonctions de dépositaire pour la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la société ;
- Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
- Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, le dépositaire reçoit une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 Décembre	
	2 011	2 010
Jetons de présence	30 000	30 000
Redevance CMF	478 708	429 724
Honoraires	20 000	20 000
Rémunération du Président du Conseil d'Administration	5 623	5 507
Rémunération du Directeur Général	9 412	9 412
TCL	41 559	38 276
Diverses charges d'exploitation	8 498	8 581
Total	593 801	541 500

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

*En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **POS** arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 518.836.561 DT et un résultat de l'exercice de 17.788.589 DT ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.*

I. – Rapport sur les états financiers :

*1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **POS**, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.*

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Justification de l'opinion avec réserve :

*6- La procédure de mise en paiement des dividendes détachés des actions émises par la société **POS**, prévoit annuellement l'ouverture d'un compte courant bancaire spécifique auprès des guichets de la BNA et dédié à cet effet. Chacun des différents comptes ouverts est alimenté par le montant global des dividendes devenus exigibles*

au titre des sommes distribuables relatives à l'exercice comptable concerné par la distribution. Les différents paiements effectués au profit des bénéficiaires au titre de leurs droits aux dividendes transitent, ensuite, par chacun des comptes bancaires concernés. Par ailleurs, la même procédure met à la charge des différentes agences du réseau de la banque l'obligation de transmettre au dépositaire, par fax, les pièces de débit correspondant à toute opération de règlement desdits dividendes et ce à des fins de suivi et de contrôle.

En raison de l'indisponibilité, chez le gestionnaire, de la plupart des avis d'opérations, les mouvements opérés sur les comptes bancaires susvisés n'ont donné lieu à aucune imputation dans les livres comptables de la société **POS**. En conséquence, les soldes desdits comptes ne figurent pas au bilan de la société arrêté au 31 décembre 2011 et ce au même titre que la dette corrélative correspondant aux dividendes restant à payer à la même date.

Nous n'avons pas été en mesure, pour le même motif, de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour nous assurer du montant des avoirs et des dettes qui auraient dû être enregistrés au bilan de la société **POS** au 31 décembre 2011. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements qui étaient nécessaires.

Dans l'hypothèse où les mouvements précités auraient été comptabilisés par référence aux seuls relevés des comptes bancaires susvisés et en considérant la neutralité de toute erreur ou omission qui aurait pu, le cas échéant, être commise au niveau de la banque, les postes de disponibilités à l'actif et des autres crédateurs divers au passif seraient majorés à hauteur de 601.841 DT et ce sans aucune incidence sur l'actif net. Toujours, sous la même hypothèse, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements en comptes à terme, représenteraient au 31 décembre 2011 une quote-part de 17,94% de l'actif corrigé sur cette base contre 17,85% de l'actif du bilan arrêté par le Conseil d'Administration.

Opinion avec réserve :

7- A notre avis, sous réserve des incidences de la question évoquée au paragraphe 6 ci-dessus, les états financiers de la société **POS** annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 1^{er})** du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 2)** du code des sociétés commerciales et de l'**article 3 (nouveau)** de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen périodique de l'efficacité du système de contrôle interne. Le rapport d'évaluation correspondant a été communiqué au gestionnaire de la société.

A l'exception de la situation décrite au paragraphe 6 de la première partie de notre rapport général et de ses incidences potentielles, nous n'avons pas relevé, au cours de notre mission, d'autres déficiences majeures susceptibles d'impacter une telle efficacité.

3- En application des dispositions de l'**article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001** relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires et à la centralisation de l'ensemble

des informations requises par la réglementation en vigueur. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'a pas été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

4- La valeur comptable des placements en valeurs mobilières émises par la Banque Nationale Agricole (B.N.A) sous forme d'obligations et de certificats de dépôts s'élève, au 31 Décembre 2011, à **55.422.956 DT**, représentant ainsi une quote-part de **10,68% de l'actif** de la société **POS**, soit 0,68% au delà du seuil de 10% autorisé par l'**article 29 du code des organismes de placement collectif**.

P/Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI

Tunis, le 30 avril 2012

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

En application de l'article **200 et suivants** et l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Le président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle visée par les textes sus-indiqués.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 dont voici les modalités et les principaux volumes réalisés :

- La gestion de la société **POS** est confiée à la société "BNA Capitaux", administrateur. Celle-ci est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de l'OPCVM.

En contrepartie de ses prestations, la société "BNA Capitaux", reçoit, en sa qualité de gestionnaire, une rémunération de 0,25% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La commission de gestion encourue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 1.196.771 DT hors TVA, soit 1.412.189 DT TVA incluse.

- La Banque Nationale Agricole "BNA", administrateur, assure les fonctions de dépositaire pour la société **POS**. Elle est chargée à ce titre de :
 - ✓ Conserver les titres et les fonds de la société ;
 - ✓ Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
 - ✓ Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la "BNA" reçoit, en sa qualité de dépositaire, une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

La commission revenant au dépositaire telle qu'encourue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 718.062 DT hors TVA, soit 847.314 DT TVA incluse.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article **200 (nouveau) II § 5** du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration est fixée par décision du Conseil d'Administration du 18 Août 2009. Cette rémunération est composée d'une indemnité servie sur la base de 19,5 mois par an, à raison de 150 DT net par mois.
- La rémunération du Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 17 septembre 1996 et reconduite par décision du 12 mai 2005. Cette rémunération est composée d'une prime de résultat annuelle nette de 5.000 DT.

C.2- Les obligations et engagements de la société **PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV** envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

	Rémunérations dues (charges)			Passif au 31/12/2011
	Indemnités à base mensuelle	Prime de résultat	Total Rémunérations	
Ali RADHOUNAI Président du Conseil d'Administration				
Total 2011	5 623	-	5 623	488
Jalel ZARGOUNI Directeur Général				
Total 2011	-	9 412	9 412	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article **200 et suivants** et **475** du code des sociétés commerciales.

P/Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI

Tunis, le 30 avril 2012